

journal de la Confédération Musicale de France

N° 327

Février 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERESLa C.M.F. est reconnue d'utilité publique par
décret du 2 janvier 1937 et agréée par le Minis-
tère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse
et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération
Internationale des sociétés populaires de Musique
et membre du Comité national de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Éditorial

De la critique ; de la notation ; du jugement...

Il est en général assez délicat lors de Concours, surtout entre jeunes musiciens, tant en éducation musicale qu'en instrument, de donner à celui qui se présente devant vous les raisons de son échec. Les critiques sont surtout réservées à l'insuccès ! Je suis cependant persuadé que pour le meilleur des candidats une critique, certes moins acerbe, sera utile, car dans le domaine de l'éducation musicale, l'émulation est d'importance, et les critiques favorables comme les plus défavorables seront utiles et profitables à tous.

Comment noter ? On a essayé — on peut se demander pourquoi — d'éviter de chiffrer et d'utiliser à la place des appréciations ; or, qu'il s'agisse d'appréciations ou de chiffres, il existe et il existera toujours une échelle de valeurs, par exemple : 10 sur 20 ne peut correspondre qu'au niveau moyen et à mon avis, les subtilités d'un langage ne remplaceront jamais la précision des chiffres. Messieurs Celsius, Réaumur, Fahrenheit et d'autres ne s'y sont pas trompés ; ils nous ont apporté l'exactitude que nous n'aurions sans doute pas eue avec « assez froid » ou « passablement chaud »... soyons positifs et logiques ! Bien sûr, nous savons qu'il est facile de noter un très bon élément ou un très mauvais élève... mais entre les deux, cela devient difficile et le juge doit alors peser sa décision avec rigueur quant à la note à donner.

Nous avons décidé d'appliquer, à la Confédération Musicale de France, un barème pratiquement utilisé partout et facile pour tous, puisque toutes les disciplines seront jugées sur 10, le coefficient 2 s'appliquant à la seule dictée, pour des raisons que tous les musiciens, sans exception, connaissent... En effet, noter sur 4 ou 6 est difficile et j'avoue, pour ma part, y avoir trouvé souvent un souci, d'ailleurs partagé. Viendrait-il à l'idée de mettre 0,5 à un élève en appliquant les coefficients 10 ou 20 pour que cela corresponde à une note convenable ?

Je suis donc persuadé que tous, jurés et élèves, trouveront dans ce système une appréciation plus exacte, et de ce fait, logique. Le barème pour toutes nos matières est ainsi défini : dictée 10 coefficient 2, lecture chantée 10, lecture rythmique 10, théorie 10, soit un total de 50 points, l'obtention d'un total de 45 points permettant de concourir en Excellence. L'équilibre reste le même, la théorie étant le cinquième du total comme elle l'était auparavant et la lecture rythmique étant réexprimée comme l'avaient demandé de nombreuses Fédérations. La notation instrumentale reste inchangée, car elle s'est toujours révélée, il faut le dire, la plus aisée.

Que dire en conclusion, si ce n'est que nous souhaitons que tous appliquent ces règles le mieux possible, car il faut que des musiciens incontestables jugent nos jeunes musiciens, avec logique dans les appréciations formulées. Nul doute que les spécialistes d'un instrument le feront en connaissance de cause et veilleront toujours à ce que l'artiste en herbe débute un instrument dans les meilleures conditions et surtout que physiologiquement la chose soit possible, car hélas, le choix de certains, souvent décidé par des circonstances fortuites, n'est pas toujours adéquat...

Mais cela est une autre histoire hors de mon présent propos, et qu'il serait utile, je pense, un autre jour, d'évoquer.

André AMELLER.

Voilà en page 7

79^e ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

La 79^e Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France, aura lieu les vendredi 7 et samedi 8 mars 1980.

Elle se déroulera à la Salle Maurice Ravel, au 3^e étage de l'immeuble de la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

LE COR



- 1^{er} Prix de Cor du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1951 ;
- 1^{er} Prix de Musique de Chambre du C.N.S.M.P. en 1953 ;
- Ex Cor solo de l'Ensemble orchestral de Paris ;
- Ex Corniste à la Musique Principale de Personnel de l'Aviation ;
- Nommé Professeur de Cor et d'Education Musicale au Conservatoire National de Région de Dijon en 1953 ;
- Cor solo à la Société des Concerts du Conservatoire de Dijon, membre du Comité de cette Association ;
- Nommé Professeur de Déchiffrement Instrumental en 1962, au Conservatoire National de Région de Dijon ;
- Cor solo du Sextuor à vent de Dijon ;
- Cor solo à l'Orchestre du Théâtre de Dijon ;
- Fait de nombreuses conférences et écrits sur son instrument.

Pierre
BRILLE

Son histoire antique

C'est au VII^e siècle avant Jésus-Christ que l'on commence à faire mention d'un instrument en terre cuite de forme courbe. Ce Cor d'origine Etrusque avait une portée étonnante, bien que produisant des sons assez rauques.

On en trouve sous forme de corne animale, en bois, en ivoire sous le règne d'Alexandre Le Grand. C'est alors un instrument « signalitique » uniquement réservé à des tâches militaires ou domestiques. (Figure 34).

Mais dès le XVII^e siècle, le métal faisant son apparition, le Cor va prendre sa forme conique qui lui est propre.

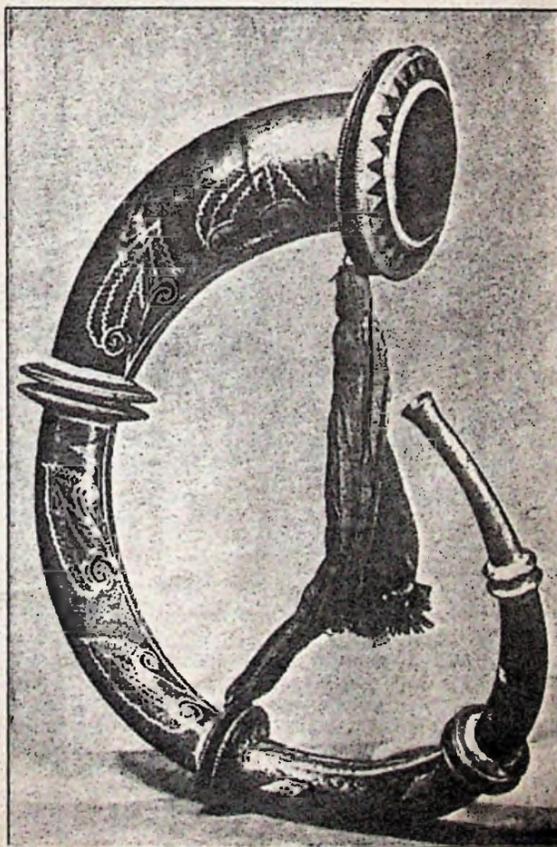
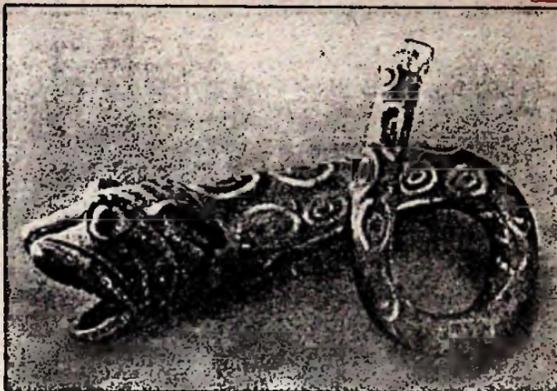
De la Corne à la Trompe de chasse

Michel Praetorius (1571-1621) le mentionne sous le nom de « Huchet » ou « Trompette de Chasseur ».

Après s'être progressivement allongé en se recourbant et en s'enroulant, le Cor est alors un long tube de plus de quatre mètres enroulé sur lui-même et s'évasant à l'une de ses extrémités. Il prend alors sa forme définitive sous le nom de « Trompe », et va conquérir ses titres de noblesse dans l'art de la vénérie.

C'est le Marquis de Damplière qui codifiera les différentes sonneries de la chasse à courre dans son remarquable « Recueil de fanfares », publié à Paris en 1778 (vingt-deux ans après sa mort). Un siècle plus tard G. Rossini composa à Compiègne, dans le même esprit, un morceau intitulé « Le rendez-vous de chasse », grande fanfare pour 4 Cors à « la Damplière ».

C'est sous cette forme que la Trompe en Ré fit son apparition à l'orchestre. Ainsi Léopold Mozart, (père d'Amadéus) composa un superbe concerto pour 4 Cors de chasse en Ré et orchestre. Vivaldy et G.P. Telemann, pour ne citer que les principaux, écrivirent de nombreuses œuvres pour le Cor de chasse et orchestre.

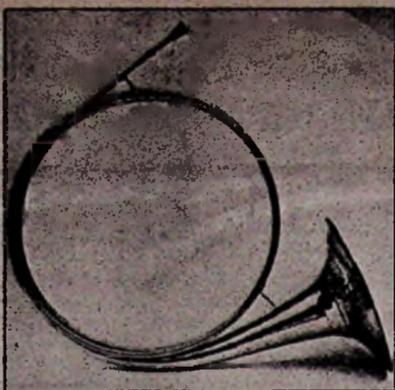


● Suite page 2

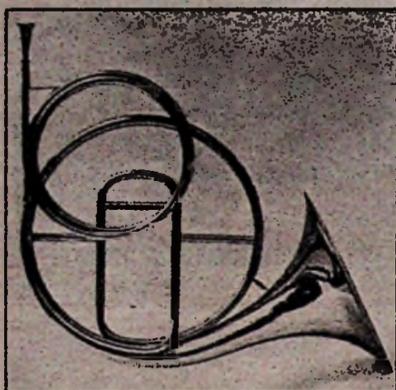
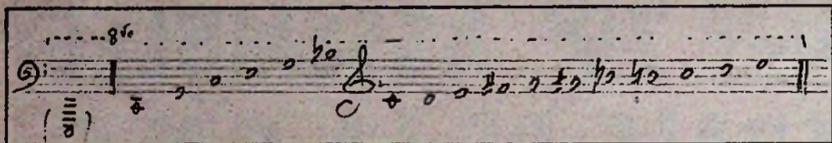
Le Cor simple ou Waldhorn

La Trompe de chasse en Ré (4,51 mètres) vit naître autour d'elle plusieurs exemplaires de tailles différentes construits en mi b, mi 4, fa, ut, etc. C'est un instrument plus court que la Trompe en Ré, c'est-à-dire sonnant en mi b (4,27 mètres) qui s'imposa à l'orchestre. Ces Cors nous sont venus d'Allemagne à la fin de la première moitié du XVIII^e siècle, la Trompe en Ré n'étant jouée qu'en France.

Pourtant les possibilités de ces Cors, qu'ils soient en Ré ou en mi b, étaient fort restreintes. Ils ne pouvaient émettre que les harmoniques naturels de son fondamental, déterminé par la longueur du tube. Leur étendue n'excédait pas trois octaves. (Fig. 61 en haut).



Cor naturel en Ré de Jacob Plus. Inscription : « Fait par Jacob Plus à Aarburg en 1741. » On ne connaît que deux instruments de ce facteur (Binningen, collection Ernst W. Buser)



Cor d'invention en Ut, Bohême, première moitié du XIX^e siècle, muni du ton de rechange de Mi. Il existe également des tons de rechange de Si bémol, La, La bémol, Fa et Ut grave (Binningen, collection Ernst W. Buser)

Etant donné la discontinuité et la pauvreté de son échelle sonore l'instrument ne pouvait jouer que dans un seul ton, d'où la rareté de ses manifestations à l'orchestre. D'ailleurs beaucoup de compositeurs de l'époque, Bach en particulier, utilisèrent la partie supérieure de l'échelle sonore où les sons se suivaient conjointement. Ce registre dit « Clarino » reste encore de nos jours d'une exécution périlleuse (ex : les cantates, le concerto n° 1 Brandebourgeois).

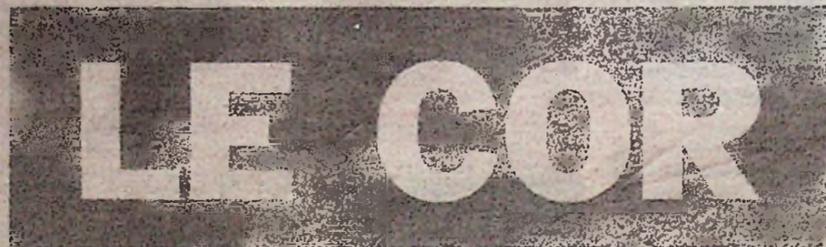
A la recherche des sons manquants

C'est un corniste allemand, du nom de Hampl, qui trouva la solution à ce problème. Tout d'abord il faut savoir qu'à l'époque le Cor se jouait le pavillon en l'air, de nombreuses gravures en font foi. Hampl eu l'idée de placer sa main dans le pavillon. En changeant la position de celle-ci il réussit à produire d'au-

tres sons et à compléter l'échelle sonore. Ainsi certains sons étaient produits : pavillon bouché, ou aux 3/4, ou à demi. Ce système prit le nom de « Cor à main » et fut pratiqué jusqu'au XIX^e siècle.

Cette technique était l'objet d'une étude spéciale et approfondie, car le but à atteindre était évidemment l'homogénéité des sons bouchés et des sons ouverts.

C'est pour le « Cor à main » que Mozart a écrit ses quatre concertos et son Rondo. Certains cornistes excellèrent dans



la technique du « Cor à main ». Nous citerons un des meilleurs, Johan-Wenzel Stich, dit Giovanni Punto. Mozart écrivit pour lui sa « symphonie Concertante » pour instruments à vent. Il fut également le dédicataire de la Sonate op 17 de Beethoven.

Les « Tons de rechange » et le « Cor d'invention »

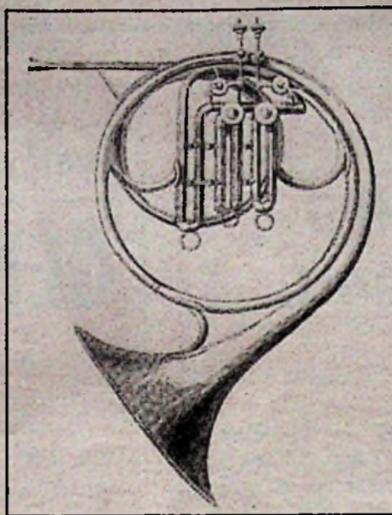
Comme nous l'avons dit plus haut, le Cor ne pouvait jouer que dans un seul ton. Il était donc nécessaire de changer d'instrument chaque fois que la tonalité de l'œuvre le demandait. C'est alors qu'on eut l'idée d'ajouter au Cor de Hampl des « tubes additionnels » de longueurs différentes qui mettaient l'instrument en sol, fa, mi mi b, ré ou même en ut. (Figure 100).

Ces « tons de rechange » permirent au Cor de « suivre » les modulations et par-

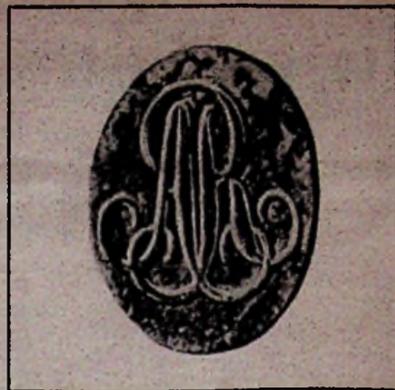
ticiper ainsi plus efficacement au déroulement d'une œuvre orchestrale. Grâce à ces notables perfectionnements, l'instrument était alors capable d'exécuter des phrases mélodiques, mais aussi d'aborder la virtuosité. Les œuvres de compositeurs tels que A. Reicha, Rosetti, Michel Haydn, etc., en sont un témoignage.

Avec la collaboration du facteur Dresdais J. Werner, Hampl modifia la disposition des tons de rechange. Jusque là on les plaçait sur la branche d'embouchure ; désormais on put les insérer au milieu du tube de l'instrument, ce qui évitait la manipulation de ces tons.

On appella cet instrument « Cor d'invention ». Il fut introduit à l'orchestre de l'Opéra en 1767.



Cor chromatique par Antoine Halary



Monogramme (MAR) figurant sur le pavillon

turalent la sonorité du Cor. En effet, l'invention récente de ce système demandait encore des perfectionnements.

Avec le chromatisme de la musique de R. Wagner, le Cor à pistons venait à point nommé. Néanmoins ce compositeur conservera souvent dans son pupitre de cors le Waldhorn pour la qualité expressive de sa sonorité (1^{er} et 2^e cors) tandis qu'il confie les « traits » aux Cors à pistons (3^e et 4^e cors).

Sons bouchés et sourdines

La technique du « son bouché », héritière directe du Cor simple, est encore employée de nos jours pour des effets d'« échos » ou de « sons cuivrés ».

La sourdine, confectionnée en carton, bois ou métal, a la forme d'une poire. Munie de lièges, elle se place dans le pavillon. Elle a pour fonction d'assourdir le son. A noter que Beethoven la mentionne déjà dans ses pavillons, mais il est certain qu'elle existait déjà antérieurement.

De nos jours il existe également une sourdine spéciale pour les sons bouchés qui, placée dans le pavillon, remplace la main de l'instrumentiste en lui évitant de transposer.

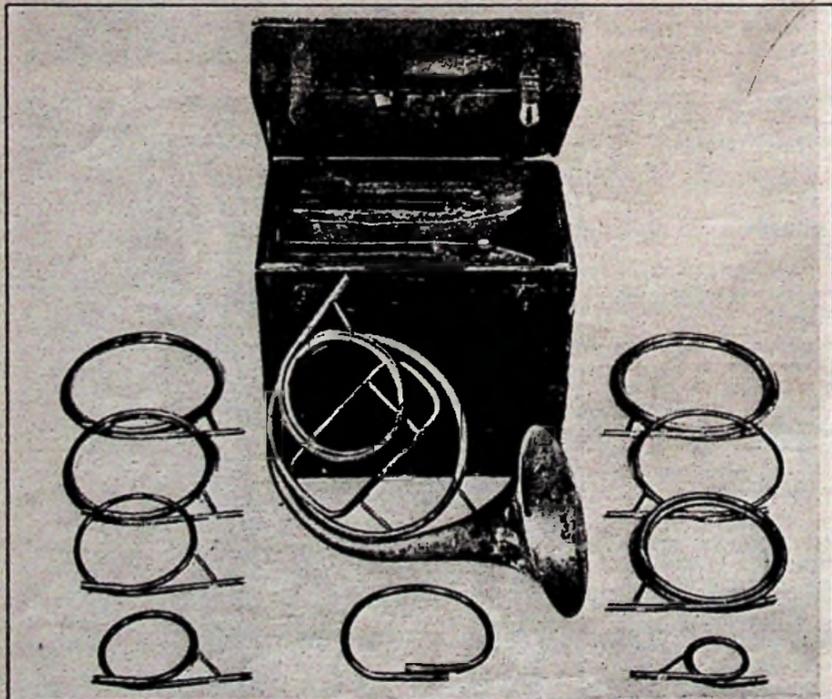
Le Cor moderne

Comme nous l'avons dit précédemment, l'invention des pistons ouvre aux instruments de cuivre des possibilités nouvelles. La virtuosité s'en empare rapidement. Les compositeurs tels que R. Strauss, Stravinsky, confient au Cor des « traits » qui s'apparentent à ceux d'une clarinette, repoussant également les limites extrêmes de la « tessiture ». Il devint nécessaire alors d'adapter le Cor à l'exécution de la musique du XX^e siècle.

A la tonalité de Fa adoptée jusqu'alors pour la construction des Cors, les facteurs d'instruments adjoignirent un tube plus court en si b pour faciliter l'émission des notes aigües.

En France, c'est en 1935 que le facteur Selmer mit au point, sur les conseils du corniste Vuillemoz, un Cor « double » Fa/sib à quatre pistons. De nos jours le Cor s'est encore complété d'un cinquième et même sixième pistons lui permettant de jouer dans plusieurs tonalités (Fa/mi Sib/la, etc. Le Cor triple étant le dernier de la famille jusqu'où ira-t-on...

Par autorisation spéciale, cet article est illustré par des extraits du livre « Le Cor », de Kurt Janetzky, Bernard Bruchle, édité chez :
HALLWAG A.G.
Editeur et Imprimeur
3001 BERNE NORDRING 4



A g. : Cor de Maral-Auguste Raoux (1795-1871), Paris, vers 1830. Au moyen des tons de rechange, on pouvait obtenir tous les accords, de Si bémol aigu jusqu'à Si bémol grave. Le cor est muni du ton de rechange de Fa. Les autres tons sont, de haut en bas : à gauche, Mi bémol, Mi, La bémol, La ; à droite, Ut, Sol, Ré, Si bémol aigu. Pour obtenir Si bémol grave, il faut combiner le ton d'Ut et le segment de raccord qui figure sous le cor sur notre illustration (Propriété de Norman C. Schweikert, Highland Park, Ill., U.S.A.)

Le Cor à pistons ou d'harmonie

En 1814 un silésien mit au point un système de pistons perfectionné par son compatriote Heinrich Stoszl, corniste à la Chapelle Royale de Berlin. Stoszl construisit le premier « Cor omnitonique » qui devint plus tard le cor chromatique.

Cet instrument pouvait émettre tous les sons de l'échelle sonore chromatiquement, c'est-à-dire par demi tons. Les brevets furent accordés à Stoszl pour la Prusse en 1818.

Ce n'est qu'en 1865 que Richard Wagner emploiera couramment le Cor à pistons. Antérieurement à cette date la mise au point du Cor à un, deux, puis trois « pistons » fut assez laborieuse.

En France A. Halary mit au point en 1840 un instrument à deux pistons.

Le Cor à main ne fut pas pour autant abandonné. En effet, les cornistes de l'époque étaient encore réticents face à cette révolution dans la technique de leur instrument. Certains compositeurs prétendaient également, avec quelques raisons d'ailleurs, que les pistons déna-

Sélection d'enregistrements

Cor et orchestre

Hermann Baumann cor	
— « Horn Konzerte der Romantik »	BASF 208.346
— Weber - Schoeck - Schumann (4 cors)	
— Quatres concertos (naturhorn) Mozart	AW 6.41272
— Danzi - Haydn - Mozart - Rosetti	Telefunken 11540/02
— Virtuose Romantische	BASF 252188.9
— Cherubini - Schumann - Weismann - Reger	
Pierre Del Vescovo cor	
— Concertos n° 1 et n° 2, J. Haydn	Erato LDE 3261
— Quintette avec cordes, Mozart	Erato LDE 3142
Barry Tuckwell cor	
— Concertos n° 1 et n° 2, R. Strauss	Decca SLX 6285
— Concerto op 8, Franz Strauss	
— Sérénade op 31, B. Britten	Decca SLX 6110
— Young person's guid to the orchestra	
Georges Barboteu cor	
— Concertino op 45, C.M. Von Weber	Erato STU 70517
(Trois concertos : cor, clarinette, basson)	
Daniel Bourgue cor	
— Deux siècles de Musique Française	Decca X 7.213
— Chabrier, Corette, d'Indy, Dukas, Saint Saens	
Joseph Molnar cor des Alpes	
— Concerto pour cor des Alpes	Axes 3
— Sonatine Rustique	Pes 301.140 A
	n° 70.003

JOURNÉES D'INFORMATION

de la

Section Française de la Société Internationale
pour l'Éducation Musicale (I.S.M.E.)

les 16 et 17 novembre 1979 à Dijon

sur le thème :

ACTIVITES ACTUELLES EN MUSICOTHERAPIE

Depuis de longues années déjà, la Section française de l'I.S.M.E. s'est penchée sur cette voie nouvelle « la Musicothérapie », poussée par de nombreuses demandes et par le succès de ses journées d'information à un point tel qu'elle a contribué sur le plan de l'I.S.M.E. International à la création d'une commission de Musicothérapie, à la reconnaissance et à la considération de cet aspect de la musique. Les efforts de la Section Française de l'I.S.M.E. en cette matière attirent de plus en plus d'intérêt et le patronage de ces Journées de Dijon par quatre Ministères en est la juste récompense. En effet, M. le Ministre de l'Éducation, M. le Ministre de la Culture et de la Communication, Mme le Ministre aux Universités et M. le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs nous ont ainsi apporté leur soutien et se sont fait représenter par Mme Aubry, Inspectrice Générale de la Musique, et M. Picherot, Chargé de Mission à la Direction des Ecoles, pour le Ministre de l'Éducation, M. Decoust, Inspecteur Principal de la Musique, pour le Ministre de la Culture et de la Communication ; M. Daniel-Lesur, Inspecteur Général de la Musique pour le Directeur de la Musique, et sur le plan régional M. de Lestrangé, Délégué Régional de la Musique, M. Jacob, Inspecteur Principal, pour le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. L'Université était représentée par M. Lassale, Recteur de

l'Académie et Chancelier de l'Université et M. Vaudiaux, Président de l'Université de Dijon. La Ville de Dijon et son Maire étaient représentés par M. Grivelet, Adjoint et Délégué aux Affaires Culturelles. On notait également la présence de représentants du Comité National de la Musique, M. Masson-Forestier Secrétaire Général, et de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (S.A.C.E.M.), Mlle Nodé-Langlois de la Délégation à l'Action Professionnelle et Culturelle. Deux Vice-Présidents du Comité National de la Musique, Mme de Breull, Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves des Conservatoires (F.N.A.P.E.C.) et M. Corneloup, Président du mouvement « A Cœur Joie » ont assisté à une partie des communications. M. le Professeur Agrégé Régis Pouget du Service de Psychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier avait tenu à suivre nos travaux en totalité.

De semblables journées avaient déjà été organisées à Strasbourg, Grenoble, Toucy et Dijon où elles avaient trouvé un écho favorable tant à l'Université présidée à cette époque par M. Feuillée qu'au Centre Psychothérapeutique de la Chartreuse dans le service du Docteur Levêque. De grands espoirs étaient nés, joints à une ferme volonté d'aboutir à la création d'un enseignement pour la formation des musicothérapeu-

tes. A la suite de ces journées, étaient mises en place des séances de formation des soignants du Centre Psychothérapeutique de la Chartreuse dans le service du Docteur Levêque, grâce à Mme Vulcan, musicothérapeute.

Poursuivant son action et ses efforts, la Section française a choisi à nouveau Dijon pour sensibiliser à partir de l'action déjà entreprise, les pouvoirs publics en démontrant le bien-fondé de la musicothérapie, son grand impact sur les êtres déshérités que sont en particulier les handicapés mentaux et, à partir de la création d'un diplôme, la possibilité d'un débouché pour les jeunes.

André Amellér, Délégué Général auprès du Conseil d'Administration de l'I.S.M.E. International et également Directeur du Conservatoire National de Région avait mis ses locaux à notre disposition et avait à ses côtés pour l'organisation de ces journées, Mme Blanche Leduc et Mme Jacqueline Amellér.

A la séance d'ouverture, Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française, a tout d'abord remercié toutes les personnalités présentes, retracé les grandes lignes de l'action de l'I.S.M.E. à travers ses séminaires et congrès, sa collaboration avec l'U.N.E.S.C.O. et le Conseil International de la Musique. En matière de musicothérapie, elle a rappelé le chemin parcouru et a



Une vue de la salle de conférences

fait part des cours périodiquement organisés sous l'égide de la Section par un de ses membres, M. Jacques Forte, au Centre de Thérapeutique Expressionnelle de l'Hôpital Sainte-Anne à Paris et au Centre de Musicothérapie du Docteur Court-Payen. Au prochain congrès international de l'I.S.M.E., qui se tiendra du 6 au 12 juillet 1980 à Varsovie, différents pays traiteront de leurs expériences en musicothérapie et feront part du fruit de leurs observations et recherches.

André Amellér remercia également les personnalités qui, par leur présence, apportaient un grand encouragement à l'action de la Section française et par là même à tous ceux qui travaillent et recherchent dans le domaine de la musicothérapie. Il mit l'accent sur le rôle important du Docteur Levêque qui a concrétisé notre action. En musicien, il a attiré l'attention de tous sur l'importance de la bonne utilisation des instruments de percussion, instruments de travail du musicothérapeute, qui sont souvent mal nommés et mal utilisés par les profanes. Il a engagé les utilisateurs et futurs utilisateurs à s'informer auprès des spécialistes qui ne demanderont pas mieux que de leur donner toutes indications et précisions utiles.

Les personnalités présentes ont tour à tour pris la parole pour louer l'action bénéfique de la musique pour l'épanouissement de l'enfant et de l'individu, son action dans la prévention et le dépistage précoce d'anomalies chez l'enfant, sa valeur comme moyen d'expression et de communication, sa valeur dans le domaine de la créativité, sa valeur éducative, enfin sa valeur en tant que thérapie et rééducation pour l'enfant et l'adulte handicapés.

Les nombreux participants à ces journées (150 à 200 suivant les séances) étaient un échantillon de tous ceux pour qui la musicothérapie présente un intérêt certain : éducateurs, enseignants, docteurs, infirmiers, psychologues, étudiants et musiciens.

Le musicothérapeute doit être un musicien et connaître le matériel dont il se servira avec ses malades et c'est pourquoi M. Daniel François, Professeur de Méthodes actives au Conservatoire National de Région de Dijon était inscrit au programme. Il nous a offert une éclatante démonstration avec quelques élèves des classes d'horaires aménagés du Conservatoire âgés de 8 à 9 ans, du maniement, de l'utilisation et des possibilités des différents instruments de percussion.

Il s'agissait d'une heure de cours qui s'est déroulée selon un programme et une progression bien établis, car en musique il n'y a pas d'à-peu-près : reproduction de rythmes différents, de difficulté progressive, frappés avec les mains, avec les pieds, claquements de doigts, frappés sur les genoux, donc travail moteur discipliné, coordination du geste, mémorisation du rythme, rythme rapide ou lent qui impose une discipline, avec des nuances forte, douce qui permettent de contrôler la force du geste, ensuite reproduction chantée d'une phrase musicale jouée au piano sur « la, la, la », puis sur différentes syllabes. Chaque enfant prend un instrument, le professeur vérifie la tenue des baguettes. La phrase chantée est successivement accompagnée avec les xylophones (avec baguettes à boules de bois) puis

avec les métallogones basse, alto, soprano (avec baguette à boules de feutre). Le professeur ajoute peu à peu le triangle, les wood-block, les cymbales anti-ques, les tambourins, les tambours de basque. Ces excellents exercices obligent à mémoriser le geste, le rythme et la phrase musicale et à les exécuter au moment précis fixé pour chaque groupe d'instruments. Une chanson enfantine est ensuite apprise, phrase par phrase, et accompagnée par les xylophones.

M. Daniel François a expliqué le processus de ses cours, à l'arrivée il faut calmer, apaiser les enfants par les rythmes, les nuances, il faut ensuite chanter avec le piano, mélodie sur le mode mineur, sentimental et rêveur. Trois formules d'accompagnement sont proposées : avec le carillon alto et soprano, avec le métallogone soprano, alto et basse et avec le xylophone soprano, alto et basse. Chaque instrument de par son intensité sonore et son timbre différents, donne à l'accompagnement un caractère particulier, mais il doit toujours être joyeux et enlevé. L'improvisation spontanée mélodique ou rythmique doit cependant toujours être contrôlée. Les enfants doivent trouver pendant leur cours, le calme, l'apaisement, le sentiment de sécurité, travailler dans la joie et la bonne humeur, ce qui facilite aussi les échanges agréables entre eux.

En conclusion, M. Daniel François en musicien, laisse le soin aux participants de tirer de sa démonstration un enseignement applicable en musicothérapie.

La deuxième communication de cette journée se faisait à l'amphithéâtre Gevrey de la Faculté des Sciences ; le Professeur Parrot faisait le premier bilan de recherches de musicothérapie active avec des enfants déficients de l'Institut Médico-Educatif de Dijon. Il situe tout d'abord le niveau de son intervention : « Je ne suis, dit-il ni musicien, ni musicothérapeute, ni thérapeute, et je n'ai pas assez d'expérience particulière en thérapie, mes recherches se sont orientées au niveau du bruit plutôt que de la musique puisque j'ai recherché les effets du bruit sur l'homme. »

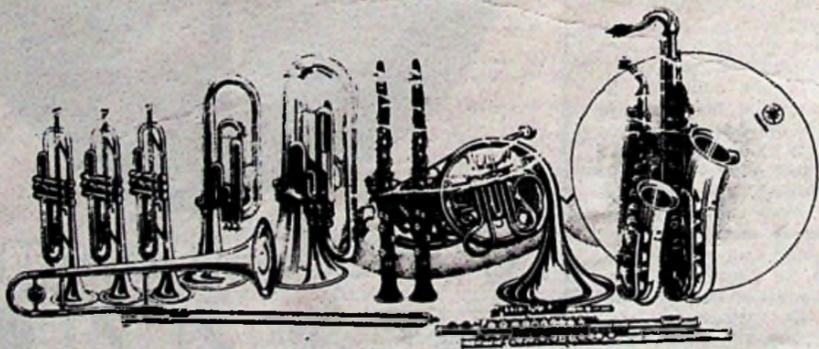
A l'Institut Médico-Educatif de Dijon, le Professeur Parrot a fait une expérience au cours de 30 séances avec une dizaine d'enfants handicapés moteurs et mentaux d'un âge moyen de 8 ans. Les méthodes qui ont été employées étaient exploratoires, basées sur l'observation ; le travail était effectué dans un esprit de recherche avec toutefois au départ quelques idées préconçues. Ce fut un travail d'équipe. Tout d'abord, le problème central fut l'organisation des séances. Mais avant d'aborder cette question, le Professeur Parrot fait quelques remarques préliminaires d'ordre général : « Il ne faut pas confondre, dit-il, les ressources musicales et ce que j'appellerai les résultats potentiels de la musicothérapie. Les instruments musicaux et objets sonores fournissent les moyens physiques d'une thérapie et sans aucun doute c'est une très grande chose que de découvrir cela ; c'est une chose aussi grande que la musique elle-même, que le monde musical, et ces moyens sont riches, aussi riches que le monde des sons et que la variété très grande des instruments et ils fournissent

● Suite page 4



YAMAHA

Instruments à vent



PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 844.73.99

ACTIVITES ACTUELLES EN MUSICOTHERAPIE

● Suite de la page 3

beaucoup de ressources à la thérapie. Tous ces moyens étant disponibles, mais pas immédiatement accessibles, car la musique n'est pas immédiatement accessible, la musicothérapie reste à faire.

La musicothérapie, a ajouté le Professeur Parrot, n'est pas un remède miracle et il ne faut pas le croire et le faire croire surtout aux familles des handicapés. La musicothérapie est une thérapie relationnelle et comme toute thérapie relationnelle, elle exige beaucoup d'autres choses, du temps, du travail, de la patience, de la persévérance, de la compétence, compétence double en ce qui concerne la musicothérapie puisqu'elle est à la fois en musique et en thérapie. Toutes ces conditions rendent moins facile la mise en œuvre d'une thérapie basée sur l'utilisation du son. Les résultats de l'utilisation de sons très élémentaires sur les enfants de l'Institut Médico-Educatif ont été positifs, mais pas miraculeux pour la majorité d'entre eux, à court terme ou à long terme. On a constaté chez eux un épanouissement qui s'est tra-



Participation active des enfants

duit par son expression corporelle ou verbale et à une meilleure insertion dans le groupe. Certains enfants qui ne parlaient pas ou peu n'ont pas parlé plus, mais se sont exprimés au moyen des instruments ou de la danse. Ils ont tous fait des progrès psychosensoriels.

Pour appuyer ces constatations, une trentaine de diapositives nous ont été présentées et commentées. Nous avons suivi grâce à elles, au fur et à mesure du déroulement des séances, l'épanouissement progressif de l'enfant, l'apprentissage et l'utilisation des instruments, puis le choix délibéré de l'instrument qui plaît, le geste corrigé par l'utilisation d'un instrument qui provoque une amélioration spontanée, l'assurance que l'enfant acquiert peu à peu et qui améliore son schéma corporel, l'emploi d'un geste nouveau provoqué par l'emploi d'un certain instrument, enfin la coopération entre les enfants.

Nous avons vu une enfant qui avait vécu jusque là repliée sur elle-même participer, grâce à l'aide persévérante de l'éducatrice, activement au jeu des instruments; son tonus musculaire du fait de sa prostration était amoindri, mais à force de répétition du geste toujours soutenue par l'éducatrice, elle est arrivée à réussir un mouvement et on pouvait lire sur son visage toute la joie de cette victoire. Un autre qui ne parle pas est inspiré par le métalophone, il en joue, écoute et son visage s'épanouit; il en est de même quand il écoute un camarade jouer de la guitare, la satisfaction se lit sur son visage. Un autre enfant choisit une crécelle mais pour en jouer il doit la faire tourner, geste difficile de coordination pour un handicapé; tout d'abord, il imprime à tout

son corps un mouvement de rotation puis, petit à petit, avec persévérance, seul son bras essaye de donner l'impulsion; enfin, il trouve le geste du poignet qui fera tourner la crécelle, mais quel effort cela a demandé!

Les enfants apprécient le son et écoutent attentivement et avec plaisir celui de l'instrument choisi: la clochette, le métalophone, la cymbale suspendue, le tambourin, la guitare, etc., leurs visages reflètent leur satisfaction. L'utilisation d'un instrument amène parfois la correction d'un geste, à faire un geste nouveau; cette petite fille handicapée de la main droite s'en est servie spontanément sans y prêter attention pour prendre les deux mailloches mises à sa disposition; elle a essayé de corriger le geste de cette main dont elle ne se servait pas pour effleurer également les cordes de la guitare et au cours d'une séance de danse, elle a étendu sa main pour accompagner ses évolutions. Certains instruments permettent de faire un geste nouveau, par exemple, une castagnette ou une cymbalette demande l'utilisation du pouce et de l'index pour en jouer. L'instrument inutile aussi les enfants handicapés à des gestes audacieux, inhabituels eu égard à leur handicap, qui sont esquissés spontanément et leur font oublier leur déficience.

La danse est une activité positive, les corps se décrispent, se détendent, les enfants deviennent au fil des séances de plus en plus maîtres de leur corps, ils s'épanouissent et leurs visages reflètent la joie. Les séances col-

lectives sont l'occasion d'une coopération entre les enfants; ils s'entraident, un enfant tend la main à celui qui paraît avoir envie de ne rien faire, un autre tend sa guitare à un camarade pour l'engager à en jouer. Quelles satisfactions et quels encouragements à continuer doivent procurer ces victoires sur les handicapés qui paraissent souvent minimes à nos yeux!

Un des problèmes de base de ces séances a été la constitution du groupe; il ne doit pas dépasser 5 enfants, choisis par les éducatrices en fonction de l'attitude et du comportement des enfants. La constitution d'un petit groupe est un facteur important pour la thérapie, chacun y a un intérêt tout en bénéficiant de sa participation au groupe. Ce que l'on voudrait au départ de ces expériences, dit le Professeur Parrot, ce sont des progrès rapides et établir un plan progressif, programme qui comporterait un certain nombre d'idées: aider l'enfant à améliorer sa dextérité manuelle, à améliorer le contrôle de la force du mouvement, réduire, modérer la force de percussion, contrôler le tempo du geste, dissocier les facteurs du geste par exemple les deux mains ensemble, coordonner les mouvements, développer son activité au niveau de la dépense musculaire.

« Je ne crois pas, ajoute le Professeur Parrot, que ces séances de dérouillage soient « la voie royale », mais elles apportent des considérations d'ordre théorique pour la pédagogie de la musicothérapie:

- savoir utiliser les ressources musicales pour faire écouter et faire produire,
- rechercher, « craquer » les ressources de chaque individu, essayer de les découvrir et de



Les enfants découvrent les sons des instruments

les débloquent par un moyen ou par un autre,

— ne pas compter sur la répétition pure et simple des choses pour progresser, il faut fournir à l'enfant des moyens de satisfaction avec des choses nouvelles et ne pas attendre surtout que la nature fasse le progrès,

— ne jamais laisser l'enfant sur un échec,

— ne pas compter sur l'improvisation, la thérapie doit intervenir continuellement en fonction du comportement de l'enfant et de son évolution.

En conclusion, le Professeur Parrot s'adressant à ceux qui souhaitent s'orienter vers la musicothérapie souligne qu'ils doivent avoir le goût des autres, le désir d'entrer en relation avec des enfants et adultes difficiles de communication par suite de leurs handicaps; ils doivent connaître les conditions particulières de vie de ces malades et avoir en priorité des qualités psychiques, le contrôle de soi. De plus, le thérapeute doit être capable de bien jouer de la musique et de plusieurs instruments pour faire plaisir, de savoir improviser, de savoir accompagner le geste, les activités, tout ceci pour mettre en œuvre la communication. Mais tout cela requiert une solide formation musicale polyvalente pour utiliser au maximum la richesse du monde sonore.

Mme le Docteur Jacqueline Verdeau-Pailles, psychiatre, Chef de Secteur au Centre Psychothérapique de Limoux présentait ensuite un « Aperçu des techniques et associations techniques en musicothérapie » et dans ce contexte, objectifs, méthodes de travail, limites, points communs et circonstances dans lesquelles les différents membres du groupe de travail se rejoignent pour agir simultanément ou successivement dans un même sens seront définis.

« La musique pour nous tous, dira Mme le Docteur Verdeau-Pailles, dépasse de beaucoup son rôle culturel pour être un moyen d'expression, de communication et d'épanouissement ». L'éducation musicale est d'ordre pédagogique et la musicothérapie d'ordre essentiellement thérapeutique. Mais pour établir une thérapie, il faut établir un diagnostic et de ce diagnostic découlent des indications thérapeutiques: chimiothérapie, thérapeutiques somatiques ou psychothérapies dont la musicothérapie peut être une des formes. La musicothérapie doit être contrôlée dans son cheminement et son efficacité grâce à une constante remise en cause et les méthodes doivent être établies en fonction des résultats et des besoins. La musicothérapie est un acte à la fois de clinicien et de musicien. Mais pour Mme le Docteur Verdeau-Pailles le musicothérapeute doit être avant tout un thérapeute et cela ne s'improvise pas; il doit être aussi un musicien connaissant les instruments qu'il emploie comme médiateurs entre lui et le malade. La musicothérapie est affaire d'équipe formée à la fois à la thérapie et à la musique avec une répartition des tâches selon la spécialité de chacun:

— « Le médecin pose l'indication, participe à la thérapeutique, en supervise l'application dans la mesure où il assume la responsabilité et coordonne les traitements,

— le psychologue clinicien formé à la musicothérapie approfondit l'étude de la personnalité, prend en charge les bilans psychologiques, concourt à la thérapie,

— le rôle des soignants est d'être à la fois observateurs, participants et co-thérapeutes,

— le musicien de l'équipe a un rôle bien précis, sa présence permet un approfondissement de la qualité technique de la recherche et du travail et facilite le développement de la créativité musicale des patients.

Mais tous doivent être unis par ce même amour et respect de la musique et par la certitude de son efficacité comme moyen d'expression individuelle ou collective et de communication entre les êtres, langage universel par où passe l'émotion, porteur d'un message qui se transmet au fil des siècles. Il y a deux musiques selon Duhamel, « celle que nous recevons dans sa projection et celle que nous créons avec souvent beaucoup de maladresse ». Les techniques psychomusicales utilisent ces deux aspects, techniques réceptives (réception de la musique) et techniques actives (de création); elles peuvent être individuelles ou collectives. D'autres médiateurs non verbaux peuvent s'ajouter à la musique, ce sont l'expression corporelle, l'expression graphique et picturale. Le rôle du thérapeute est de déceler le médiateur dont le malade a besoin — et c'est ce qui représente l'immensité de sa tâche:

— par une écoute, une observation attentives sans idée préconçue, par le moyen technique des bilans psychologiques rigoureux élaborés pour chacun des médiateurs non-verbaux,

— par l'utilisation de médiateurs autres que le langage au

travers desquels le malade peut adresser un message auquel le thérapeute pourra répondre. Il faut donc une formation approfondie dans le domaine de la psychologie et des médiateurs, musique, arts plastiques, expression corporelle,

— par l'association des diverses techniques au moyen d'une équipe pluridisciplinaire qui doit travailler avec une méthodologie rigoureuse sous contrôle scientifique et psychologique et doit se remettre en cause constamment.

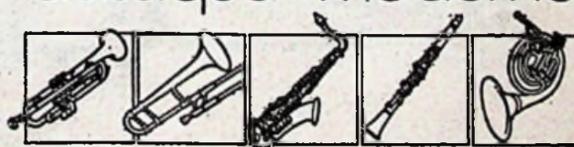
Mais le but final à atteindre, c'est la récupération d'une authentique communication, non seulement au moyen du langage, mais grâce aux autres médiateurs que sont le geste, le rythme, le graphisme, la peinture, la musique. Cela fait appel aux concepts qui sont le sens même de la pédagogie et de la thérapie mais, s'il y a un but commun et techniques communes, les modalités d'application et les objectifs sont différents. L'application pédagogique des techniques psychomusicales actives aide à découvrir les troubles rythmiques et psychomoteurs responsables d'adaptation scolaire, d'anxiété, d'inhibition émotionnelle, de difficultés d'expression et de communication. La pédagogie ensuite apporte un moyen de les corriger. L'audition musicale déclenche des réactions émotionnelles, provoque l'apparition de souvenirs, extériorise des conflits, des perturbations affectives qui, mis à jour, pourront être traités. En ce qui concerne les handicapés moteurs et sensoriels et les arriérés mentaux, le traitement par les méthodes actives après le résultat escompté, débouche sur un apprentissage de la musique à leur mesure. Lorsque la thérapie musicale se termine, un besoin de culture peut se faire jour et aboutir au désir de la pratique d'un instrument ou de l'écoute de la musique et Mme le Docteur Verdeau-Pailles cite alors Benezon: « La musicothérapie commence au stade régressif de la communication et se poursuit jusqu'au moment où l'individu réussit à développer un nombre de voies de communication suffisantes pour pouvoir entreprendre le processus éducatif. »

L'essentiel pour les participants à la musicothérapie active et réceptive est de découvrir le langage privilégié de l'affectivité. Ils auront alors pénétré dans ce que Duhamel appelle « le domaine enchanté de la musique ».

● Suite page 22



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande:
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél.: 023.09.74



Manifestations 1980

CONCOURS

23 mars	SEURRE (Côte-d'Or)
30 avril	MULHOUSE
7 mai	STRASBOURG
17 et 18 mai	ARRAS (Pas-de-Calais)
18 mai	VIRY-CHATILLON (Essonne)
18 mai	NOYON (Oise)
25 mai	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Hte-Loire)
25 et 26 mai	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)
8 juin	NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)
8 juin	VILLERS-BRETONNEUX (Somme)
14-15 juin	VICHY (Allier)
15 juin	CHENOVE (Côte-d'Or)
22 juin	AIX-LES-BAINS (Savoie)
22 juin	SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Concours Interrégional de Sociétés d'Accordéon

32^e Concours de Chant Choral scolaire au Théâtre Municipal de Mulhouse, pour les Etablissements scolaires du Haut-Rhin.
 32^e Concours de Chant Choral scolaire du Palais des Fêtes de Strasbourg, pour les Etablissements scolaires du Bas-Rhin.
 Concours National de Musique sous l'égide de la Confédération Musicale de France
 Concours National (Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares et Chorales)
 Concours de Musique
 Concours de Musique réservé aux Harmonies-Fanfares, Fanfares, Batteries-Fanfares
 Concours National ouvert à toutes les formations
 Concours Fédéral
 Concours National
 Concours Interfédéral
 Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par Nation) désignées par leur Fédération Nationale - Attribution de la Lyre d'Or de Vichy
 Concours National de Musique (Harmonies-Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors)
 Concours National ouvert à toutes les Formations
 Concours International de Chant Choral de Sainte-Marie-aux-Mines.

M. Jacques VIOLETTE, Président des Accordéonistes Seurois, 73, rue de la République, 21250 SEURRE.
 Délai d'inscription : 15 février auprès de J.P. MOSER, Résidence Orange 38, rue Anne-Schoen, 68200 MULHOUSE.
 inscription jusqu'au 15 février chez J.L. WEBER, 3, rue de Barr, 67400 SOUFFELWEYRSHEIM.
 M. WATTEAU, Secrétaire Général F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, Résidence du Beffroi, 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 LILLE.
 M. René KINGLER, Président de l'Harmonie, Hôtel de Ville, 91170 VIRY-CHATILLON.
 M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 80400 NOYON. Tél. : (4) 444-09-87.
 M. J.-F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE. Tél. : (71) 08-30-95.
 M. Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale, 87200 SAINT-JUNIEN.
 M. Jacques SERGENT, Président de l'Harmonie Muséopolitaine, rue Nicolas-Pierson, ZAC du Breuil, 54700 PONT-A-MOUSSON.
 M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
 M. Guy GOUVERNEUR, Conseiller Fédéral, Président de l'Harmonie, B.P. 11, 80300 VILLERS-BRETONNEUX. Tél. (22) 48-04-51.
 Secrétaire Général du Comité des Fêtes, Mairie de Vichy, 03201 VICHY.
 M. REZE, 54, boulevard Branly, 21300 CHENOVE. Tél. (80) 52-12-81.
 M. Maurice ADAM, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.
 Inscriptions jusqu'au 1^{er} mars chez André VALENTIN, 7, rue Dr-Muhlenbeck, 68180 SAINTE-MARIE-AUX-MINES.

CONGRES

16 mars	GADILLAC-SUR-GARONNE (Gironde)
12 avril	SIGNES (Var)
8 juin	CIVRAY (Vienne)
21-22 juin	AIX-LES-BAINS (Savoie)
octobre	JARNY (Meurthe-et-Moselle)

Congrès de la FSM du Sud-Ouest

Congrès annuel de la Fédération du Var
 Congrès Union Départementale de la Vienne
 Congrès de la Fédération du Sud-Est
 Congrès de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle

M. Henri CIRAN, Président FSM du Sud-Ouest, 37, av. du Général-Leclerc, 33200 BORDEAUX-CAUDERAN.
 F.S.M. du VAR, rue du Lt-Col-Bernard, PONT-DU-LAS 83200 TOULON.
 M. DHUMEAU, Président FSMO, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT.
 Fédération du Sud-Est, 284 rue Vendôme, 69005 LYON.
 M. René BELLION, 67, rue du Chemin-de-Fer, 57760 CARLING.

FESTIVALS

20 avril	LYON AUDITORIUM
4 mai	SIGNES (Var)
4 mai	LUCON (Vendée)
10-11-12 mai	HOMBOURG-HAUT (Moselle)
10-11 mai	METZ BORN (Moselle)
11 mai	WOIPPY (Moselle)
11 mai	PICHEY-MERIGNAC (Gironde)
11 mai	COURS (89)
14-15-17-18 mai	HOLVING (Moselle)
15 mai	CHAUVIGNY (Vienne)
17 et 18 mai	ARRAS (Pas-de-Calais)
17-18 mai	VIRY-CHATILLON (Essonne)
17 et 18 mai	LAMASTRE (Ardèche)
18 mai	METZ-VALLIERES (Moselle)
18 mai	NOYON (Oise)
18 mai	JONZAC (Charentes-Maritimes)
18 mai	MARCILLAC (Gironde)
18 mai	COLMAR (Haut-Rhin)
21 mai	HAGUENAU (Bas-Rhin)
25 mai	SAINTE-SAVINIEN (Charentes-Maritimes)
25 mai	FROUARD (Moselle)
25 et 26 mai	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)
25 mai	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Hte-Loire)
31 mai	STRASBOURG (Bas-Rhin)
1 ^{er} juin	LAON (Aisne)
1 ^{er} juin	LA COURONNE (Charente)
1 ^{er} juin	CHATEAU-SALINS (Moselle)
7-8 juin	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)
8 juin	CIVRAY (Vienne)
8 juin	MANOM (Moselle)
8 juin	FOLSCHWILLER (Moselle)
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)
8 juin	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)
8 juin	OIRON (Deux-Sèvres)
8 juin	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)
8 juin	LA LANDE-DE-POMEROL (Gironde)
8 juin	AUBETERRE-SUR-DRONNE (Charente)
8 juin	MONTMARIAULT (Allier)
8 juin	VILLERS-BRETONNEUX (Somme)
8 juin	GENAY (Rhône)
8 juin	IRIGNY (Rhône)
13-14-15 juin	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)
15 juin	SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (Dordogne)
15 juin	GROSLIEDERSTROFF (Moselle)
15 juin	MOYEUVE-FROIDCUL (Moselle)
15 juin	MONTIGNAC (Charente)
15 juin	BOISREDON (Charentes-Maritimes)
15 juin	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rhône)
15 juin	ANSE (Rhône)
22 juin	SAINTE-THOMAS-DE-CONAC (Charentes-Maritimes)
22 juin	CRETEIL (Val-de-Marne)
28-29 juin	HETTANGE-GRANDE (Moselle)
29 juin	SEREMANGE (Moselle)
29 juin	SAINT-AIGULIN (Charentes-Maritimes)
29 juin	TAIZE-AIZIE (Charente)
29 juin	LA ROCHEFOUCAULD (Charente)
29 juin	BROYES (Marne)

Forum de la Musique
 Festival de Musique réservé aux Sociétés Fédérées du Var
 Rassemblement des Jeunes Musiciens
 Festival de Musique - 115^e anniversaire
 Festival de Musique et Majorettes
 Festival de Musique
 Cinquantenaire de la Société : Grand Festival de Musique et Majorettes
 Festival Groupement Rhins et Trambouze
 2^e Festival de Musique
 Projet de rencontre des Formations Juniors
 Festival National de Musique
 Festival Fédéral
 Festival du Centenaire (1880-1980) de Musique avec le concours de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon
 Festival de Musique
 Festival National de Musique
 Festival
 Festival Interrégional de Musique et Majorettes du groupement des Sociétés Musicales Elays-Cubzagaï, organisé par l'U.M. Harmonie et ses Cannes-Majors
 Festival du Chant Choral de la Jeunesse de Colmar et environs.
 Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Haguenau et environs.
 Festival
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 2^e Animation Chorale, organisée à l'occasion du 125^e Anniversaire de la Fondation de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace
 Festival Départemental de Musique
 Festival de Musique et Majorettes
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival Départemental de la Vienne
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival
 Festival
 Manifestation Musicale
 Festival des Sociétés Musicales du Libourmais
 Festival de Musique et Majorettes
 Fête Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier
 Festival Régional
 Festival Groupement de Neuville
 Festival Groupement Saint-Genis-Laval
 Festival de Musique
 Festival de Musique et Majorettes International organisé par la Fanfare du Périgord Vert
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival de Musique et Majorettes
 Festival
 Festival et épreuve de classement
 Festival du groupement de Villefranche
 Centenaire de la Société (Parc du Château de Beaulon)
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival
 Festival de Musique et Majorettes
 Festival réservé aux formations d'Accordéons
 Festival de Musique à l'occasion du 30^e anniversaire de l'Etoile Broienne

M. A. Gicquel, ADDIM, 23, rue Roger-Radisson, 69005 LYON.
 M. BLANC, Président de la Lyre Signoise, rue Droite, 83870 SIGNES.
 M. ARDOUIN, Président de la Philharmonie de LUCON 85400.
 M. Arthur SCHMITT, 23, rue de Freyming, 57470 HOMBOURG-HAUT.
 M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 57070 METZ.
 M. Emile LAMBINET, 16, rue de la Résistance, 57140 WOIPPY.
 M. Guy MATHIEU, Pichey, 33700 MERIGNAC.
 M. Michel LACHAIZE 55, rue Georges-Clemenceau, 69470 COURS.
 M. Pierre-Marie BAUMANN, 15, route Nationale, 57510 HOLVING.
 M. Marcel HELEN, 86300 CHAUVIGNY.
 M. WATTEAU, Secrétaire Général de la F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, Résidence du Beffroi, 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 LILLE.
 M. René KINGLER, Président de l'Harmonie, Hôtel de Ville, 91170 VIRY-CHATILLON.
 M. Régis ROUMEZIN, Vice-Président, avenue Paul-Bruss, 0270 LAMASTRE. Tél. (75) 08-44-41.
 M. François BUCHLER, 5, rue Talaon, 57000 METZ.
 M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 80400 NOYON. Tél. (4) 444-09-87.
 M. Joseph OUVARD, REAUX 17500 JONZAC.
 M. Daniel LHOUMEAU, 33890 MARCILLAC.
 Inscriptions jusqu'au 1^{er} mars, chez J. MULLER 93, rue du Vieux-Muhlbach 68000 COLMAR.
 Inscriptions jusqu'au 1^{er} mars, chez M. FENNINGER, Maison des Loisirs et de la Culture, 67500 HAGUENAU.
 M. André SAUVANET, TAILLEBOURG 17350 SAINT-SAVINIEN.
 M. René BELLAIS, « Les Marguerites », rue de la Résistance, 54390 FROUARD.
 M. Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale, 87200 SAINT-JUNIEN.
 M. J.-F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE - Tél. (71) 08-30-95.
 M. Joseph MULLER, Président, 83, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR.
 M. PICHELIN, Secrétaire Général, 02350 NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ. Tél. (23) 22-20-83
 Mme ETOURNEAU, mairie de LA COURONNE (16400).
 M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-l'Hullier, 57170 CHATEAU-SALINS.
 M. Jean-Pierre ARTAUD, 5/329, rue Théodore-de-Gargan, 57050 METZ.
 M. Jean FERTIER, Secrétaire, 86400 LIZANT.
 M. Alain KIFFER, 68, rue de Lanranne 57100 THIONVILLE.
 M. Albert EGGLOFF, 9, rue des Jardins, 57730 FOLSCHWILLER.
 M. Jean THIEL, 58, avenue Victor-Claude, 54700 BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON.
 M^e MERCIER, Président Fanfare, 79180 COULONGES-SUR-L'AUTIZE.
 M. Albert CHANSAULT, Président Galeté Oironnaise, 79100 OIRON.
 M. GAZEAU, Président, 17240 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE.
 M. Guy BLANC, 33500 LA LANDE-DE-POMEROL - Tél. : (56) 51-40-08.
 M. Robert LACOSTE, Quartier Plaisance, AUBETERRE-SUR-DRONNE, 16390 SAINT-SEVERIN.
 M. Roger COGNET, Président de la Fanfare Municipale, rue du Dr-Groslier 03390 MONTMARIAULT.
 M. Guy GOUVERNEUR, Conseiller Fédéral, Président de l'Harmonie, B.P. 1 - 80380 VILLERS-BRETONNEUX - Tél. (22) 48-04-51.
 M. Michel DESROUD, Montée du Piâtre, 69730 GENAY.
 M. L. ABRAM, 2, place Jaboulay, 69230 SAINT-GENIS-LAVAL.
 M. Gilbert THILE, 36, rue de Dudelange, VOLMERANGE-LES-MINES 57330 HETTANGE-GRANDE.
 M. Abel MARQUANT, route de Périceux, 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE.
 M. Jacky LAMBERT, 12, rue Saint-Wendelin, 57520 GROSLIEDERSTROFF.
 M. TITTOTO, 22 a, rue de Briey, 57250 MOYEUVE-GRANDE.
 M. Firmin CHARRIER, MONTIGNAC 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE.
 M. Francis VADIER, 17150 BOISREDON-MIRAMBEAU.
 Mlle C. COCHET, Casino de Charbonnières, 69320 CHARBONNIERES-LES-BAINS.
 M. Lucien BERERD, 241, avenue de Brienne, 69480 ANSE.
 M. Lionel DROUILLARD, Président, 17150 SAINT-THOMAS-DE-CONAC.
 M. DUREUIL, Président du Comité des Fêtes, Hôtel de Ville, 94010 CRETEIL CEDEX. Tél. 898-92-94.
 M. René JOLIVALT, 30, faubourg Rastenne 57330 HETTANGE-GRANDE.
 M. François BERNARD, 108, rue Charles-de-Gaulle, 57610 SEREMANGE.
 M. André BUIL, Chef de Musique, 17360 SAINT-AIGULIN.
 M. LOUIS, Ponts et Chaussées, 16700 RUFFEC.
 Mme KOUKOLAT, La Machère-Saint-Projet, 18110 LA ROCHE-FOUCAULD.
 Siège Social de l'Etoile Broienne, Mairie de Broyes, 51120 SEZANNE.

Pour les Sociétés de Musique
 voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37

Manifestations 1980

FESTIVALS

29 juin	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Festival de Musique	M. Georges SAVEY, Président Fédéral, 8, rue des Cois - Les Neuf Clés - 71000 MACON.
29 juin	MONT-SAINT-SULPICE (Yonne)	Fête du centenaire de la « Lyre Montoise », fanfare du Mont-Saint-Sulpice.	M. René MILLOT, Directeur de la Fanfare, 89750 MONT-SAINT-SULPICE.
29 juin	PROPIERES (Rhône)	Festival du Groupement des 3 Cantons	M. P. PHILIBERT, La Bourg Propières, 69790 IRIGNY-DE-VERS.
6 juillet	MIRAMBEAU (Charentes-Maritimes)	Festival	Mme BEZIE, école du Petit-Niort, 17150 MIRAMBEAU.
6 juillet	SURGERES (Charentes-Maritimes)	Festival	M. BROUARD, Président du Réveil, 17700 SURGERES.
6 juillet	NALLIERS (Vendée)	Festival	M. Rémy GATTEAU, 85370 NALLIERS.
6 juillet	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique	M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF.
6 juillet	SOMMEDIÈUE (Meuse)	Festival International de Musique Populaire	M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, SOMMEDIÈUE, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE - Tél. (28) 67-67-29.
13 juillet	OBERNAUMEN (Moselle)	Festival International de Musique	M. René MICHELS, Ecole OBERNAUMEN, 57480 SIERCK-LES-BAINS.
20 juillet	SOURCIEUX-LES-MINES (Rhône)	Festival du Groupement des 3 Vallées	M. DUCLAUX - MONTEIL, Soucieux-les-Mines, 69210 L'ARBRESIE.
15 août	ILE-DE-RE - La Flotte (Charente-Maritime)	Festival	M. LABBE, Président, Foulerot, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON.
30 et 31 août	ORANGE (Vaucluse)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale de Chateauguyon	M. Henri COURTIL, boulevard Henri-Fabre, 84350 COURTHEZON.
5 octobre	PORCELETTE (Moselle)	Festival de Musique	M. Gérard BOUR, 101, rue de Bouchepon, 57890 PORCELETTE.

STAGES

15 au 26 juillet	SAVIGNY (69)	Stage de Formation U.D. du Rhône	M. A. VETTARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.
------------------	--------------	----------------------------------	--

PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :
à compter du 1^{er} juin 1979 :

de 1 à 5 lignes	60 F
de 6 à 10 lignes	110 F
de 11 à 15 lignes	160 F
de 16 à 20 lignes	210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence - Ecrire au Journal sous le N°... - doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal N°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour la rentrée scolaire 1980/81 la Commune de Pontcharra (Isère) recrute pour son harmonie (1^{re} Division) un professeur de clarinette pouvant enseigner le saxophone. Emploi à temps plein comprenant des cours aux Ecoles Primaires et à l'Ecole de Musique. Titularisation après une année de stage. Indice brut 290-570. Logement assuré à titre onéreux. Adresser candidature et C.V. à M. CHENEVIER, directeur de l'Harmonie, 20, rue Laurent-Gayet 38530 PONTCHARRA.

Société Philharmonique recherche instrumentiste clarinette, trombone, basse si b. Emploi offert : O.S. affûteurs, soudeurs. Société S.F.M.F. S'adresser M. J.P. CAUBERE Président, 32300 MIRANDE (Sous-Préfecture, 5 000 habitants).

Recherche jeune homme ou jeune femme, bonne formation musicale, bonne présentation ayant le goût des travaux manuels et intéressé par le commerce. Se présenter ou envoyer photo à l'appui d'une candidature. Société d'importation d'instruments de musique et fabrication d'accessoires. GEWA-FRANCE, Monthou-sur-Cher, 41400 MONTRICHARD. Tél. : (54) 71-43-26

Société Musicale Dordogne recherche directeur harmonie, batterie fanfare et école de musique. Possibilité emploi complémentaire et logement sur place seront étudiés en fonction candidature. Disponible dès maintenant. Ecrire au journal sous n° 10 ou téléphoner (53 90-16-19).

DEMANDES D'EMPLOIS

33 ans. Prix Conservatoire flûte, solfège, 12 ans enseignement, employé municipal recherche enseignement ou direction. Ecrire au journal sous le n° 225.

J. H. 27 ans 1^{er} prix conserv., amb., dyn., désire travailler chez un luthier (vents). Région Indiff. Ecrire au journal sous n° 006.

OCCASIONS

Vd trompette Piccolo SELMER ét. neuf avec étui, servi 1 mois cse dép. armée 2 300 F. S'adr. M. le Président Harmonie d'Acheux, Ecole de Léallvillers 80560 ACHEUX-EN-AMIENOIS.

A VENDRE : une clarinette UT ; un saxo alto ; 2 saxos soprano ; une basse guitare électrique ; une clarinette Sib ; un lot d'orchestration d'harmonie et de symphonie. Ecrire au journal sous n° 004.

Vends Flûte lot tout argent n° 3780 refaite à neuf. Prix : 5 000 F. Ecrire au journal sous n° 005.

DIVERS

L'Amicale des anciens musiciens du 46^e R.I. organise le dimanche 9 mars 1980 sa cérémonie annuelle suivie d'un banquet à la Caserne de Reuilly, rue de Reuilly 75012 PARIS. Pour tous renseignements s'adresser à son Président, M. HENRIOD, 29, rue Cantagrel 75013 PARIS. Tél. : 583-93-32.

A CEDER, cause renouvellement, totalité ou partiellement, 90 uniformes bleu marine. Conditions à débattre. M. H. TAVERNIER, 3, route de Dôle, 71380 ST-MARCEL.

Vendons 40 uniformes veste grise, épaulette bleu marine, pantalon bleu, liseré argenté, casquette. S'adresser M. Gérard VILLEUX, CHATILLON-ST-JEAN 26100 RIMANS Tél. (75) 71-31-05.

Société Majorettes vend 40 sous-pulls verts, 40 toques et 50 jupes blanches. Bon état. 2 000 F à débattre. Tél. (37) 23-50-30.

Achat, vente et réparation de tous instruments de musique ; neuf et occasion. — LE MENETRIER, 80, rue Montmartre, PARIS 2^e. Tél. : 236-95-49.

Vendons 50 tenues de musicien en bon état, propres. S'adresser à M. Raoul JAMES, 14, cours de la République, 03800 GANNAT. Tél. (70) 90-01-66.



L'HARMONIE DU PERSONNEL DE LA R.A.T.P.

Division d'Honneur - Lyre d'Or du Concours de Vichy et l'Orchestre Symphonique

RECHERCHENT

Cornistes - Flûtistes - Clarinettes - Saxophones et toutes Cordes.

EMPLOIS PROPOSES A L'EMBAUCHE :

Conducteurs d'autobus. Conducteurs Métro. Emploi stable. Nombreux avantages sociaux. Stage de formation rémunéré. Salaire de début environ 4.000 F. Avoir 21 ans

et dégage obligations militaires. Si possible posséder permis B.

Accepter une audition instrumentale. Œuvre au choix du candidat.

Pour tous renseignements s'adresser :

PRESIDENT DE L'HARMONIE
44, rue des Maraichers
75020 Paris

CONCOURS

33500 - Ville de FOUGERES : recrute par concours pour école de musique agréée, professeur de clarinette pouvant assurer éventuellement cours de solfège. Emploi à plein temps 18 h. Indice majoré 321 - brut : 361. Concours le jeudi 24 avril 1980. Adresser candidature et C.V. avant le 10 avril à M. le Maire de Fougères. Renseignements : M. le Directeur de l'Ecole de Musique. Tél. (99) 99-18-98.

VANDOREN

MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94-40

Les Editions Libellule

16, RUE PAUL FÉVAL - 75 - PARIS 18^e
TÉL. 606.52.79

Nous avons le plaisir de vous informer que la Musique de la Police Nationale sous la Direction de M. Pierre BIGOT, vient d'enregistrer dans les studios Pathé-Marconi, un disque intitulé :

MAJORETTES AROUND THE WORLD

Ce disque est actuellement en vente à la F.G.S.P.F.
5, rue Cernuschi, 75017 Paris et à la F.F.T.B.
(Twirling Baton) 14, rue Kleber 93400 Saint-Ouen

Programme de revalorisation du chant choral

RENOVATION DE PRINCIPE

1. — Un morceau imposé par le Comité organisateur et validé par la Confédération Musicale de France.
2. — Deux morceaux à choisir dans les listes du répertoire confédéral rénové.
3. — Un morceau à choisir par la Société en toute liberté.

DIVISION HONNEUR ET EXCELLENCE

DARIUS MILHAUD	CANTATE DE LA GUERRE ou CANTATE DE LA PAIX ou BABYLONE (extr. de la Cantate des 2 Cités)	Ed. HEUGEL Ed. HEUGEL Ed. HEUGEL
GEORGES FAVRE	CELUI QUI N'A PAS EPROUVE ou BIENHEUREUX QUI NAIT SIMPLE ou QU'ELLE EST DOUCE LA RUSE ou O DOUCE NUIT	DURAND DURAND DURAND DURAND
JEAN ABSIL	LE DROMADAIRE ou L'ECREVISSE ou LA CARPE ou LE PAON ou LE CHAT	LEMOINE LEMOINE LEMOINE LEMOINE LEMOINE
CLAUDE LE JEUNE	LA BELLE ARONDE	Ed. SALABERT

DIVISION SUPERIEURE

AMELLER (André) BREARD (Robert) BUSSER (Henri)	SOUVENANCES DE L'ENFANCE CHANT DES LYS DOUCE MAITRESSE BERCEUSE BRESSANE	Ed. LEMOINE BILLAUDOT DURAND LEDUC
CANTELOUBE (J.)	CHAINE DES BOURREES N° 5 ou A L'OMBRE D'UN ORMEAU (XVII ^e siècle) (extr. des Chants d'Auvergne)	Ed. FRANCE-MUSIQUE Ed. FRANCE-MUSIQUE
CHAILLEY (J.)	LA CHARITE SAINT-MARTIN TROIS PETITS OISEAUX DANS LES BLES DIEU! QU'IL LA FAIT BON REGARDER	Ed. FRANCE-MUSIQUE PHILIPPO DURAND
DEBUSSY (Claude) DES PRES (J.) BERLIOZ (Hector)	MILLE REGRETS DE VOUS ABANDONNER CŒUR FINAL DE L'ENFANCE DU CHRIST (partitions voix seules)	Ed. SALABERT Ed. SALABERT DURAND
MAUDUIT (J.) POULENC (Francis)	PSAUME CL - EN SON TEMPLE SACRE AH! MON BEAU LABOUREUR (extr. de Chansons Françaises)	Ed. SALABERT Ed. SALABERT
POULENC (Francis)	C'EST LA PETIT' FILL' DU PRINCE (extr. de Chansons Françaises)	Ed. SALABERT
POULENC (Francis) COSTELEY COSTELEY MONTEVERDI BINGAULT BREL (Jacques) FAVRE (Georges)	BLANCHE NEIGE (extr. de « Sept Chansons ») ALLONS, GAY, GAY, GAY, BERGERES (Noël) PUISQUE CE BEAU MOIS ECCO MORMORAR L'ONDE LE MARIN et LA ROSE (harmonisation de Ziberin) HEUREUX (harmonisation de J. Grindel) LE CROCODILE PRISONNIER	DURAND Ed. SALABERT Ed. SALABERT Ed. SALABERT HEUGEL « A CŒUR JOIE » DURAND

PREMIERE DIVISION

GOUDIMEL (Claude) NIGG (Serge) COSTELEY POULENC (Francis) COSTELEY AMELLER (André) AUBANEL (Georges) BOUCART BREARD (Robert) CHAILLEY (Jacques) PASSEREAU ROPARTZ (Guy) DE LASSUS (Roland) DE LASSUS (Roland) CHAILLEY (Jacques)	A TOI MON DIEU (psaume XXV) CHANT POUR LES MINEURS MIGNONNE, ALLONS VOIR SI LA ROSE... LA BELLE SE SIED AU PIED DU MUR QUAND LE BERGER VIT LA BERGERE FETE JOYEUSE LA-HAUT, SUR CES ROCHETTES FILE MA BARQUE LES GOELANDS LA-HAUT, SUR LA MONTAGNE IL EST BEL ET BON NOUS ETIONS TROIS FILLES MATONA MIA CARA ECO LES YEUX DE LA MARIANITA (extraits des six chansons populaires du Portugal) LE CYGNE (extr. de six chansons) TROIS RECONS POUR LA SEMAINE SAINTE (1 répons au choix) LA NUÏCT FROIDE ET SOMBRE O BONE JESU ADORAMUS TE LE POINÇONNEUR DES LILAS (harm. J. Grindel) NANTES (N° 015 - Chansons d'aujourd'hui) (Harmonisation de Guy Relbel)	Ed. SALABERT CHANT DU MONDE Ed. SALABERT Ed. SALABERT CAILLARD LEMOINE ZURFLUH ZURFLUH BILLAUDOT ROUART & LEROLLE Ed. SALABERT DURAND Ens. Voc. Ph. CAILLARD « A CŒUR JOIE » Ed. SALABERT
HINDEMITH (Paul) HAYDN (Michel)	LE CYGNE (extr. de six chansons) TROIS RECONS POUR LA SEMAINE SAINTE (1 répons au choix) LA NUÏCT FROIDE ET SOMBRE O BONE JESU ADORAMUS TE LE POINÇONNEUR DES LILAS (harm. J. Grindel) NANTES (N° 015 - Chansons d'aujourd'hui) (Harmonisation de Guy Relbel)	Ed. SCHOTT Ed. PRESSES DE L'ILE-DE-FRANCE Ed. SALABERT SCHOLA-CANTORUM SCHOLA-CANTORUM HEUGEL (Plein Jeu) « A CŒUR JOIE »
DE LASSUS (Roland) PALESTRINA PALESTRINA GAINSBURG (Serge) BARBARA	LE CYGNE (extr. de six chansons) TROIS RECONS POUR LA SEMAINE SAINTE (1 répons au choix) LA NUÏCT FROIDE ET SOMBRE O BONE JESU ADORAMUS TE LE POINÇONNEUR DES LILAS (harm. J. Grindel) NANTES (N° 015 - Chansons d'aujourd'hui) (Harmonisation de Guy Relbel)	Ed. SCHOTT Ed. PRESSES DE L'ILE-DE-FRANCE Ed. SALABERT SCHOLA-CANTORUM SCHOLA-CANTORUM HEUGEL (Plein Jeu) « A CŒUR JOIE »

DEUXIEME DIVISION

ANDRES (Bernard) BERCEUSE POLONAISE BERGERS, BERGERES (harmonisation de Henri Tomasi) J'AY VU LA BEAUTE MA MIE (harmonisation de Jacques Chailley) AUBANEL (Georges) BRODIN (Yves) HANSEN JANNEQUIN LADMIRAL (P.)	LE TEMPS CHEMINE (contemporains) N° 141	« A CŒUR JOIE » « A CŒUR JOIE » Ed. LEDUC
MIGOT (G.) THIRY (A.) VANDERLOVE (Anne) DE LASSUS (Roland) PLANEL (Jean)	VECY LE MAY CYGNE AU FIL DE L'EAU TOUS LES YEUX CIEL, AIR ET VENTS (poème de Ronsard (4 voix) JE ME LEVAY PAR UN MATIN (4 voix mixtes) A V R I L N O E L LE SONNET DU PRINTEMPS CHANSON DE VIRGINIA (harmonisation de Jacques Frochet) MON CŒUR SE RECOMMANDE A VOUS DEUX NOELS du XVI ^e siècle	Ed. SALABERT
VAN BERCHEM VAN HEESBEKE (G.) ARCADELT (Jacques) COSTELEY (Guillaume)	NOEL DE L'ORPHELIN ou NOEL DES ESCHOLIERS O JESU CHRISTE PASSANT LE GUE AVE MARIA JE VOY DES GLISSANTES EAUX LES RUISSEAUX	ZURFLUH Ed. OUVRIERES BILLAUDOT Ed. FRANCE-MUSIQUE Ed. OUVRIERES Ed. JOUBERT SCHOLA-CANTORUM MOLENAAR HEUGEL (Plein Jeu) Ed. SALABERT Ed. ECOLE DU CHANT PLANEL Ed. ECOLE DU CHANT - PLANEL SCHOLA-CANTORUM « A CŒUR JOIE » SCHOLA-CANTORUM Ed. SALABERT

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

79^e

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.M.F.

— ORDRE DU JOUR —

I. — ELECTIONS

Les candidatures doivent être adressées par l'intermédiaire du Président de Fédération et être revêtues de son accord. Elles doivent parvenir à la C.M.F. le 10 février 1980 au plus tard. Passé cette date, elles ne seront pas retenues.

1) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les cinq membres du Conseil d'Administration sortant en 1980 sont : MM. Deltour, Relin, Thirault, Villatte et Zemp.

Les cinq membres sortants sont rééligibles et leurs Fédérations respectives ont représenté leurs candidatures.

En outre, il y a lieu de remplacer M. Paul Pin, élu en 1978 et qui a démissionné pour raisons de santé, à effet du 1^{er} janvier 1980.

Il est rappelé qu'une Fédération ne peut présenter d'une seule candidature, et à la condition de ne pas avoir déjà un élu au Conseil d'Administration.

VENDREDI 7 MARS

- A 9 h
 - Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président.
 - Rapport moral.
 - Rapport financier du Trésorier.
 - Rapport des Commissaires aux Comptes.
 - Approbation des comptes de l'Exercice 1979 et des propositions de Budget pour l'Exercice 1980.
 - Fixation du montant de la cotisation pour 1981.
- A 11 h 15 ● Réception des personnalités.
- A 12 h ● Audition du Quintette J.-B. Arban.
- A 12 h 30 ● Déjeuner sur place.
- A 14 h
 - Rapport de la Commission du Journal (Président M. Ciran). Fixation du prix de l'abonnement pour 1981.
 - Rapport de la Commission de l'Administration Générale (Président M. Villatte).
 - Rapport de la Commission de Toucy (Président M. Relin).
 - Rapport de la Commission Jeunesse (Président M. Zemp).
 - Rapport de la Commission Artistique (Président M. Thirault).
- A 17 h 30 ● Concert par le Quatuor de Clarinettes de Paris.
- A 18 h 15 ● Vin d'Honneur auquel sont invités diverses personnalités et les représentants de la Presse.
- A 19 h 15 ● Dîner sur place.
- A 20 h 30 ● Concert par la Musique d'Harmonie Nationale du Grand-Duché du Luxembourg.

SAMEDI 8 MARS

- A 9 h
 - Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration, pour la désignation des membres de la Commission de Vérification des Comptes et des membres de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage.
- A 10 h
 - Intervention d'un représentant de la SACEM
 - Intervention de M. Henri de Roince, Sous-Directeur de la Compagnie d'Assurances l'Europe.
- A 11 h
 - Réunion du Conseil d'Administration pour la désignation des membres du Bureau.
 - Conclusions.
- A 12 h
 - Audition de l'Orchestre à Plectres de la SNCF
- A 12 h 45 ● Déjeuner sur place.

● Suite page 8

PROGRAMME DE RÉNOVATION DES CHORALES

● Suite de la page 7

DEUXIÈME DIVISION		
FERRAT (Jean) DUTEL (Yves)	NOUS DORMIRONS ENSEMBLE (harm. J. Grindel) PRENDRE UN ENFANT PAR LA MAIN (harmonisation R. Passaquet) LA FANFARE DU PRINTEMPS	HEUGEL (Plein Jeu) HEUGEL (Plein Jeu)
BOVET (Joseph)	VOICI LA SAINT-JEAN (extr. de 4 chansons du Calendrier)	Ed. FOETISCH-ZURFLUH Ed. SALABERT
LESUR (Daniel)		
TROISIÈME DIVISION		
PIEVET AUBANEL (Georges) BACH BREARD (Robert) GOUNOD RAMEAU (J.-Ph.) DELAMORINIÈRE (Guy) DELAMORINIÈRE (Guy) BLUMNER (Martin) LE JEUNE (Claude) LE JEUNE (Claude) DE SERMIZY (Claudin) DE SERMIZY (Claudin) VANDERLOVE (Anne) DELAMORINIÈRE (Guy) JOHNSTON Richard STRAVINSKY (Igor) PRAETORIUS BONNET (G.) et FAURE (D.)	ROSSIGNOLET AU BOIS BERCEUSE POUR ENDORMIR MON CŒUR DOLENT CHORAL N° 179 CHANT DES VIOLETTES PRES DU FLEUVE ÉTRANGER EN CE DOUX ASILE CE SONT LES DAMES DE PARIS GENTIL COQUILLICOT KAFERLIED (Les trois scarabées) BON DIEU, BENIS NOUS RENDONS GRÂCES À DIEU TANT QUE VIVRAI EN ÂGE FLOISSANT AU JOLI BOIS, EN L'OMBRE D'UN SOUCI CHANSON DE VIRGINIA (harmonisation de Jacques Frochet) LA-BAS, CES MONTAGNES J'AI CŒUILLI LA BELLE ROSE (Tous Pays n° 327) AVE VERUM EN NATUS EST EMMANUEL LA SOURCE (harmonisation Henri Dumas)	BILLAUDOT SCHOLA-CANTORUM Ed. LEDUC BILLAUDOT Ed. LEDUC Ed. LEDUC Ed. LEDUC Ed. LEDUC « A CŒUR JOIE » Ed. SALABERT Ed. SALABERT Philippe CAILLARD Philippe CAILLARD HEUGEL (Plein Jeu) Ed. LEDUC « A CŒUR JOIE » BOOSEY & HAWKES SCHOLA-CANTORUM HEUGEL (Plein Jeu)

Sous le haut patronage du Ministère de la Culture et de la Communication

RECRUTEMENT DE MUSICIENS

Règlement du concours

Les épreuves : Elles comprendront :

- 1) un concerto imposé ;
- 2) exécution de traits et soli d'orchestre pris dans la liste imposée, jointe en annexe, et une lecture à vue.

Le Jury se réserve le droit d'une sélection après la première épreuve.

Le concours interne immédiat fera l'objet d'une épreuve complémentaire (voir annexe).

Accompagnement des épreuves :

Le candidat pourra bénéficier, s'il le désire, des services d'un accompagnateur ; il devra en faire la demande lors du dépôt de candidature.

Tout candidat ou candidate doit satisfaire aux conditions générales suivantes :

- 1) Être français, sauf exception ci-dessous (a).
- 2) Jouir de ses droits civils.
- 3) Être âgé de plus de 21 ans et de moins de 50 ans.
- 4) Pour les hommes, avoir satisfait aux lois sur le recrutement de l'armée.

(a) A titre exceptionnel, il pourra être procédé au recrutement de candidats ne possédant pas la nationalité française.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tél. 08.24.87



Guy LEFEVRE

Musique de l'Air de Paris
RECUEIL TAMBOUR, CAISSE - CLAIRE

Débutant à moyen
12 Séries de Marches
accompagnement grosse caisse
Batterie d'Austerlitz, Marche des
Écloués (version simplifiée) - Diane,
Rigodon Solo Static II
MARTIN
Editions : MARGUERITAT
OSCAR MUSIC

Les artistes agréés sont engagés à titre de stagiaires pour un an. Le stage est éventuellement prorogé d'une durée égale à celle des congés de maladie cumulés dépassant au total six jours ouvrables. Au cours du 9^e mois de l'année de stage, la décision relative à leur confirmation éventuelle dans leur emploi est communiquée aux intéressés par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les stagiaires non confirmés quittent leur emploi à la fin de l'année de stage sans indemnité ni autre préavis.

Les stagiaires peuvent également, pour des raisons de discipline, être réintégrés sans indemnité au cours du stage.

Chaque artiste musicien assurera annuellement 1 254 h de tra-

vail au maximum à raison d'une moyenne mensuelle de 114 h, que ce soit pour un travail : en scène, en fosse, en coulisse, pour concerts, spectacles lyriques et chorégraphiques et toutes répétitions.

Les rémunérations mensuelles brutes afférentes aux divers emplois sont fixées comme suit :

1^{re} catégorie, 1^{er} échelon, Indice 502 :

— Salaire de base : 6 374,16 F, + indemnité de résidence, + supplément familial.

2^e catégorie, 1^{er} échelon, Indice 468 :

— Salaire de base : 5 942,41 F, + indemnité de résidence, + supplément familial.

3^e catégorie, 1^{er} échelon, Indice 442 :

— Salaire de base : 5 612,33 F, + indemnité de résidence, + supplément familial.

Au salaire de base s'ajoute l'indemnité de résidence :

— Ville de Nantes : 5 %
— Ville d'Angers : 4 %

Ces rémunérations sont indexées sur les indices majorés de la fonction publique. Il est prévu 3 échelons supérieurs qui seront acquis par ancienneté à l'orchestre (5 ans, 10 ans, 15 ans).

Les artistes musiciens bénéficieront des avantages sociaux et des congés accordés au personnel contractuel des deux villes et ils seront affiliés à la Caisse de Retraite Complémentaire.

Les artistes musiciens sont soumis à la règle de l'exclusivité sauf dérogations accordées par le Directeur de l'Orchestre pour raisons culturelles et pédagogiques.

Ils seront tenus de se conformer au statut du Personnel Artistique.

Les candidats agréés seront engagés immédiatement par le Syndicat Mixte, chargé de la gestion de l'Orchestre Philharmonique des Pays de la Loire ; ils deviendront automatiquement les employés de ce Syndicat Mixte.

Pour tous renseignements : écrire au Secrétaire du Concours O.P.P.L., 26, av. Montaigne, 49000 Angers. Tél. : 16 (41) 88-47-70.

VIENT DE PARAÎTRE

E. BOURSALTY
J.-M. LAJUDIE

METHODE PROGRESSIVE DE BATTERIE

240 pages
Traitant le Solfège,
la Technique, l'Indépendance

Rythmes jazz et binaires,
partitions
Etude débutant à Moyen

Editions : OSCAR MUSIC

Guy LEFEVRE

Musique de l'Air de Paris
LE TAMBOUR

« Technique Supérieure »
Plus de 300 exercices
11 études Tambour
Caisse - Claire

Répertoire - Variations - Solos

Préface de Robert GOUTE
MARTIN
Editions : MARGUERITAT
OSCAR MUSIC

Œuvres d'André Ameller

POUR COR ET PIANO
GAVOTTE
Ed. BILLAUDOT, Paris.
CORADIEUX
Ed. COMBRE, Paris
TROIS PIÈCES (débutant)
Ed. PETERS-HINRICHSEN,
Londres.
SONATE
Chez le compositeur.
RIMOUSKI (Belle Province)
Ed. LEDUC, Paris.
SOLO (extrait du recueil de
pièces faciles pour cor)
Ed. ZURFLUH, Paris.
JACQUELINE (Cinq Prénoms)
Ed. MARTIN, Macon.
VIRGINIE (élémentaire)
Ed. BILLAUDOT, Paris.
TEXAS (préparatoire)
**POUR TROMPETTE, CORNET
ET PIANO**
DANS LES FEUX DU COU-
CHANT
Ed. BILLAUDOT, Paris.
ZANNI
Ed. COMBRE, Paris.

TROMPETTE FRANÇAISE
Pour trompette en ut ou en
sib
Ed. LEDUC, Paris.
TONADA ET VIDALA (élémen-
taire). Pour trompette en ut
ou cornet sib.
Ed. COMBRE, Paris.
TROIS RIVIERES (Belle Pro-
vince). Pour trompette en ut
ou cornet sib.
Ed. LEDUC, Paris.
SCHERBROOKE (Belle Provin-
ce). Pour trompette en ut ou
cornet sib.
Ed. LEDUC, Paris.
DANIELE (Cinq Prénoms).
Pour trompette en ut ou cor-
net sib.
Ed. MARTIN, Macon.
OREGON. (élémentaire)
Ed. BILLAUDOT, Paris.
MICHIGAN (préparatoire)
Ed. BILLAUDOT, Paris.
POUR BUGLE ET PIANO
ROUYN (Belle Province)
Pour bugle sib ou cornet sib
Ed. LEDUC, Paris.

B. A. M. M.

(BREVET D'APTITUDES MUSICALES MILITAIRES)

Nous publions in-extenso une lettre que M. Georges Savay, Président de la Fédération musicale de Saône-et-Loire a adressée au Président Ameller, le 11 janvier 1980.

Monsieur le Président,

Suite à la conversation que nous avons eue à Dijon, le 15 décembre 1979, je vous prie de trouver, ci-après, les renseignements que vous m'avez demandés, concernant l'examen dont référence ci-dessus.

BUT : A une certaine époque, il a semblé bon au Conseil d'Administration de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, de faire passer un examen aux jeunes musiciens désirant accomplir leur Service National dans une musique militaire, pour plusieurs raisons :

a) Côté candidat : le fait de passer un examen donne - du sérieux - à la chose, et incite automatiquement le jeune musicien à travailler.

b) Côté militaire : Les Chefs de Musique Militaires qui constituent le jury, entendent les futurs appelés. Ils les jugent, les apprécient, et déjà font leur choix.

c) Enfin, le « brevet » décerné par un tel jury, peut renseigner de façon indubitable n'importe quel chef de musique militaire.

EXAMEN : Deux sessions, chaque année : la première en février, la seconde en octobre. Les épreuves se déroulent un dimanche entre 8 heures et 12 heures.

Chaque examen se passe dans les locaux mis aimablement à notre disposition par une Société fédérale. (En Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, parce que située au centre du département.)

JURY : il se compose :

- du Chef de la Musique de l'Air, à Dijon ;
- du Chef de la Musique du 602^e R.C.R. à Dijon ;
- du Tambour Major de la Musique de l'Air de Dijon.

ÉPREUVES : Morceau au choix du candidat.

Instruments d'Harmonie : a) gammes majeures et mineures jusqu'à 4 altérations.

b) déchiffrement solfège non chanté.

Batterie, Tambours : solfège, roulement préparé (« papa-maman »). Quelques coups classiques et marches 1^{er}, 2^e et 3^e.

Clairens et Trompettes de cavalerie : sonneries traditionnelles, et également solfège.

NOTATION : Pas de note, mais des Mentions : Passable, Assez bien, Bien, Très Bien.

INSCRIPTION DES CANDIDATS : Vous trouverez, ci-joint, un modèle de la feuille d'inscription que nous demandons aux candidats.

A notre Avis : 1) cette manière de faire semble très efficace. Un exemple : un jeune trombone, instituteur, s'est présenté au B.A.M.M. — Mention « Très Bien », brevet signé par M. Buerick.

J'ai signalé à ce jeune musicien que le Capitaine commandant la Musique Militaire, à Berlin (annonce relevée dans le Journal de la C.M.F.) recherchait de bons musiciens. Au reçu du brevet, le chef était parfaitement fixé : il fut extrêmement satisfait de son trombone, lequel m'a dit avoir fait un Service National très agréable.

2) Cet examen est une véritable sélection et il est normal que les meilleurs musiciens (qui sont, d'une façon générale, ceux qui ont le plus travaillé) se trouvent récompensés de leurs efforts.

3) Plus le niveau de nos jeunes musiciens envoyés dans les musiques Militaires sera élevé, plus les Services Publics, les Administrations intéressées, apprécieront les efforts faits par nos Ecoles et nos Sociétés.

Je pense n'avoir rien oublié, du moins en ce qui concerne les grandes lignes. Mais je reste, bien entendu, à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire qu'il vous plairait de me demander.

FEDERATION MUSICALE DE SAONE-ET-LOIRE BREVET D'APTITUDES MUSICALES MILITAIRE

Session de :

FICHE D'INSCRIPTION

Nom
Prénoms
Date de naissance
Lieu de naissance
Adresse complète
Instrument joué
Profession
Diplôme Universitaire
C.A.P., sa nature
Nom de votre Société de Musique

Pour les jour, lieu, et heure de l'examen, veuillez vous reporter à la rubrique départementale des journaux régionaux.
Fiche à envoyer à : M. Martial SYLVAN, 14, rue de la Ville-neuve, 71380 SAINT-MARCEL.

FEDERATIONS REGIONALES

● Ces articles sont publiés sous la responsabilité des Présidents des Fédérations
Les articles non publiés le seront in extenso sur le journal de mars.

ANJOU - LOIRE-ATLANTIQUE



M. Boivin, Président de la FMALA décore M. MABILEAU

Homage posthume à Maxime Mabileau

Il était membre exécutant à l'Harmonie Municipale de Saumur de 1892 à 1979, symbole de dévouement à la cause musicale. Né le 8 mai 1880, Maxime Mabileau allait avoir cent ans bientôt.

Nous l'avions rencontré alors que son Harmonie participait au Concours National d'Angers le 17 juin 1979. Il tenait plus qu'honorablement sa place au pupitre de 1^{re} basse au sein de sa formation. Nous avons tenu à le saluer et le féliciter, non sans une certaine émotion pour son attachement de plus de 80 années à son Harmonie et par là même son dévouement à la cause de la musique populaire.

Sa vie : la musique. Dès 1897, il fait de l'orchestre et la jeunesse de Saumur danse au son de son cornet à pistons complété par un violon. C'était là tout l'orchestre, nous écrivait-il récemment. Il s'engage en 1900 — et pour 3 ans — à la musique du 6^e génie à Angers, où il s'affirme rapidement. Il tiendra durant les deux dernières années de son service la place de trombone-solo.

Rentré du service militaire, il restera fidèle à son Harmonie municipale de Saumur. Outre ses qualités d'instrumentiste, il sera tour à tour secrétaire, trésorier, vice-président et président actif durant de longues années.

L'âge aidant, il abandonne la présidence à des mains plus jeunes et rentre dans le rang pour tenir sa place au sein de l'Harmonie, modeste, effacé, mais combien lucide !

La Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, touchée par tout de dévouement, lui décernait en juin dernier sa plus haute distinction pour services exceptionnels rendus à la Musique d'Amateurs : l'Etoile Fédérale échelon Argent, montée en cravate.

Cette ultime distinction lui était conférée le 28 octobre 1979 au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville de Saumur en clôture du Congrès annuel de la Fédération Musicale Anjou-Loire-Atlantique que préside avec tant de dévouement notre collègue et ami, René Boivin. C'est cette émouvante cérémonie que retrace la photo ci-dessous reproduite où M. l'Adjoint aux Affaires Culturelles et René Boivin honorent leur vétéran, ému plus qu'il ne paraît.

La Ville de Saumur et son Harmonie se préparaient à fêter leur musicien centenaire le 8 mai prochain. Hélas !... Le destin en a décidé tout autrement et le 18 décembre dernier, Maxime Mabileau s'éteignait doucement, simplement comme l'avait été sa vie, entouré de sa chère fille et de ses amis musiciens.

En rendant ce dernier hommage à Maxime Mabileau, décédé dans sa centième année, la C.M.F. y associe la mémoire de tous nos vétérans qui ont su, durant de longues années, servir et honorer cette musique populaire, source de joie pure et sans calcul.

L. ROSE
Secrétaire Général Adjoint
de la C.M.F.

une remarquable progression du nombre d'élèves présentés aux examens fédéraux avec près de 60 % d'augmentation.

En ce qui concerne les activités des sociétés, on peut dire que le Festival Départemental organisé par l'Union Musicale de Saint-Yorre, le 17 juin dernier, connut un plein succès ; soulignons-en également la parfaite organisation.

A ce sujet, il faut noter qu'en 1980 c'est la Ville de Montmarault qui organisera le Festival départemental le dimanche 8 juin. Le Festival Fédéral sera organisé par l'Harmonie Municipale de Moulins le 22 juin.

M. Francis Lapauw, Directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale de Moulins, devait ensuite faire un remarquable exposé sur la réforme des Conservatoires et Ecoles de Musique que met en place le Ministère ; il lut également un rapport sur l'organisation d'un stage départemental destiné aux jeunes instrumentistes des sociétés musicales.

M. Jean Fonta, Directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy, devait faire part d'un projet d'organisation de stages de direction d'orchestre destinés aux Chefs du département désireux de se perfectionner.

On devait ensuite procéder aux élections et passer aux questions diverses.

M. Maximin, Maire de Saint-Pourçain, accueillait, aussitôt après la réunion, tous les participants dans la grande salle de l'Hôtel de Ville où la Municipalité offrait un vin d'honneur.

Un repas amical terminait cette journée fructueuse.

Les fêtes de Sainte-Cécile Dimanche 18 novembre

Gannat

Harmonie-Batterie

Le dimanche 18 novembre, l'Harmonie-Batterie de Gannat célébrait la traditionnelle fête de Sainte-Cécile.

Dès 9 heures, les musiciens déployaient une intense activité. A la salle de répétitions : accords des instruments, dernières mises au point des passages délicats du programme. A l'église, mise en place des pupitres.

A 10 h 30, l'office religieux commençait par l'ouverture d'« Iphigénie en Aulide » de Glück. On entendait ensuite « La Voix des cloches » de Lugini, « La plainte du clocher » de G. Balay, « La Procession du dimanche Breton » de Guy Ropartz. La messe s'achevait sur une brillante interprétation de la « Marche de Rienzi » de Richard Wagner, qui fut très applaudie par l'assistance.

L'Harmonie était placée sous l'habile direction de son Chef M. André Langlais.

Un défilé en ville, aux accents entraînants du célèbre pas redoublé « Le Caïd », permettait d'apprécier la parfaite tenue et le dynamisme des deux sections, Harmonie et Batterie, cette dernière sous la direction de son Tambour-Major, M. Marius Duret.

Un déjeuner amical réunissait les musiciens et leurs familles. On notait la présence de M. le Maire et de Madame Michalet, de M. Maeder, Adjoint et Madame, de plusieurs Conseillers Municipaux, de M. et Madame Alexis Perrier, Membres bienfaiteurs et de nombreux amis de la Société.

Au dessert, M. Raoul James, Président, M. André Langlais, Directeur et M. le Maire prenaient la parole pour rappeler les nombreuses activités de l'Harmonie-Batterie, son brillant succès au concours de Voiron et tirer les conclusions de cette journée :

pérennité et progrès constants de la société, heureuse ambiance familiale qui réunit dans un commun amour de la musique des êtres de toutes générations, des jeunes et déjà actifs débutants aux vétérans décorés pour plus de cinquante années de service.

Une remise de décorations devait clôturer cette belle journée. FEDERATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DU CENTRE

Insignes des jeunes musiciens : Eric Pinel.

Médaille d'Honneur : Bernard Gamet.

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Médaille de bronze : Daniel Dadet, Geneviève Fleury, Raoul Fleury, Robert Thivolle.

Médaille d'argent : Marcel Brunier, André Godefer, Robert Jermain, Alphonse Lasnier.

Médaille d'or : Raymond Chiron, Georges Langlais, René Millet, Albert Thomas.

Médaille des vétérans : André Langlais, Jean Reigner.

Médaille des vétérans avec étoile d'or : Marcel Gendre, Pierre Wilhems.

Lapalisse

Union Musicale

L'Union Musicale de Lapalisse, forte de ses 70 exécutants et toute fière, à juste titre, de son succès obtenu au festival départemental de Saint-Yorre, le 17 juin dernier, où le Jury lui avait décerné la Coupe de la Fédération Musicale du Centre, fêta Sainte-Cécile le 18 novembre.

La journée débuta par la Messe en musique célébrée par le Curé-Doyen Deret. Le programme, judicieusement choisi par le Chef Bardou, fut très bien interprété et bénéficia d'une écoute attentive de la part d'un nombreux auditoire.

Après la messe, malgré le froid, la société défila dans les principales artères de la Ville, aux accents de pas redoublés entraînants. Puis les musiciens, leurs épouses et leurs familles se retrouvèrent dans les locaux du Centre de vacances des Ciments Lafarge, au Roc-Foucaud à Saint-Prix.

L'apéritif servi, les 138 convives se mirent à table pour savourer un excellent repas.

Avec le dessert, artistiquement présenté dans deux énormes Lyres en sucrerie, coïncidait le moment des discours. Autour de M. Louis Depeyre, Président de la Société, nous avons noté la présence de MM. Daumur, Conseiller Général ; Docteur Gréze, Maire de Lapalisse ; André Reiln, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France ; Viriot et Beaud, Vice-Présidents de l'Union Musicale ; Bardou, Chef de Musique ; Adjudant Minault, Chef de la brigade de gendarmerie ; Abbé Dufour, représentant M. le Curé-Doyen.

M. Depeyre se déclara heureux de voir les Dames nombreuses accompagnant leurs maris. Il salua les Personnalités présentes et plus spécialement M. Reiln. Il remercia M. le Maire de l'aide apportée à la société par le Conseil Municipal, ainsi que M. Daumur pour la subvention accordée par le Conseil Général. Il exprima sa satisfaction en ce qui concerne la tenue de la société et adressa ses félicitations au Chef et à tous les musiciens, en rappelant le succès obtenu à Saint-Yorre. Il remercia également tous les Membres du bureau et les instructeurs qui le secondent dans sa tâche.

Le Docteur Gréze, Maire, remercia l'Union Musicale de son invitation et déclara que c'était pour lui l'occasion de dire un grand merci, au nom de tous les Lapalissais, à l'Union Musicale qui fait partie de la vie locale et apporte son concours apprécié de toutes les manifestations, ce dont il était fier.

M. Jean Daumur, Conseiller Général du Canton, s'associa à tous ces éloges, en citant plus particulièrement les anciens de l'Union Musicale qui maintiennent la tradition et forment l'ossature de la société et les nombreux jeunes qui, en s'intégrant chaque année dans les rangs, insufflent un sang nouveau et sont un gage d'avenir.

M. Reiln apporta le cordial salut de la Fédération Musicale du

● Suite page 10

CENTRE

Allier

Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier

L'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier a tenu son Assemblée Générale annuelle le dimanche 16 décembre, à 9 h 45, dans une salle de l'Hôtel de Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Dans son allocution M. Philippe Murat, Président de l'Union Départementale, remerciait chaleureusement M. Ernest Maximin, Maire de Saint-Pourçain, Conseiller Général et Conseiller Régional d'avoir bien voulu, une fois encore, mettre à la disposition de l'Union une magnifique salle de la Mairie, afin de lui permettre de tenir ses réunions. Il lui adressait ensuite ses remerciements pour l'aide financière accordée par le Conseil Général,

en le priant de les transmettre à ses Collègues de l'Assemblée Départementale ainsi qu'au Président.

Il devait également adresser ses souhaits de bienvenue à la très nombreuse assistance et transmettre les vœux et les amitiés de M. André Reiln, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France.

Les travaux pouvaient ensuite débiter selon l'ordre du jour prévu.

De ces travaux, il convient de faire ressortir la bonne santé des Sociétés Musicales de l'Allier avec une augmentation des effectifs de 9 % et surtout

COTE-D'OR



Nuits-St-Georges

Musique Municipale

C'est à l'occasion de la fête des musiciens à Nuits-St-Georges, le dimanche 25 novembre, que M. Bernard Barbier, Sénateur de la Côte-d'Or, Maire de Nuits-Saint-Georges et Président de la Musique Municipale de Nuits-Saint-Georges, remit officiellement la Médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à M. Albert Henriot.

Cette distinction était la ré-

compense d'un long dévouement à la cause musicale.

Premier prix de piano et prix d'excellence de flûte au Conservatoire National de Musique de Metz et ancien chef de la Musique de l'Air à la base aérienne de Longvic, M. Albert Henriot dirigea, en 1960, la Musique Municipale Nuits-Saint-Georges dont il est toujours professeur à l'Ecole de Musique.

Centre et de la Confédération Musicale de France. Il se réjouit d'avoir pu venir assister à cette fête et notamment à l'audition du matin qui mérite des compliments. Ces félicitations, il les adresse à tous, mais en particulier à M. Bardou, Chef de musique et à MM. Lustière et Courbet ses adjoints, pour tout le travail effectué. En prodiguant ses encouragements aux musiciciens, il déclara qu'une Ville sans âme et que Lapallisse pouvait s'enorgueillir de posséder une formation digne de la représenter partout avec éclat.

Il revenait au Chef Bardou de faire un bilan en insistant sur la nécessité de produire un travail assidu, seule façon de progresser.

M. l'Abbé Dufour, au nom de M. le Curé-Doyen, eut aussi un mot aimable pour chacun.

Il fut procédé ensuite à une remise de récompenses de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale du Centre.

térans avec palme

M. Regerat recevait la médaille des vétérans avec palme pour 61 ans de service (c'est la Légion d'Honneur de nos musiciens devait déclarer M. Relin); MM. Jobert et Rabot, la médaille des vétérans; M. Pfeiffer, la médaille d'or; M. Gilles Maridet, la médaille d'argent et l'insigne des jeunes musiciens était remis à Mlle Tamin, MM. Dufour, Belledent, Dumont, Boissonnet et Pascal Cligny.

La soirée se termina assez tard dans une ambiance joyeuse et des plus sympathiques.

Vichy

Société Musicale

C'est le dimanche 18 novembre que la Société Musicale de Vichy honorait Sainte-Cécile par plusieurs cérémonies.

Tout d'abord à l'Office religieux, célébré en l'Eglise Sainte-Jeanne d'Arc à 9 h 45, la Société, sous la direction de MM. Marcel Gérard et Eric Geneste, interpréta parfaitement le programme suivant :

— Marche solennelle de Haendel.

— Prière du Frelschutz de Weber (saxophone alto : Serge Dlat).

— Aux Champs par la Batterie-Fanfare.

— Julex de Gounod.

— Prélude du déluge de Saint-Saëns (clarinette solo : Jean-Louis Da Costa).

— Final de Water Music de Haendel.

Puis, après la messe, ce fut la réception dans le grand salon d'honneur de l'Hôtel de Ville où M. le Docteur Lacarin, Maire de Vichy et Conseiller Général, accueillait la société musicale au complet autour de son Président M. Bidet et de ses Directeurs : MM. Marcel Gérard et Eric Geneste. Il avait à ses côtés MM. Leonelli, Sous-Préfet; Rabineau, Sénateur; Frelastre, Conseiller Général de Vichy sud; Giron, Adjoint Délégué aux Affaires Culturelles et Jean Fonta, Directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy et Secrétaire Général de la Fédération Musicale du Centre.

M. le Docteur Lacarin dit le plaisir qu'il avait de recevoir en l'Hôtel de Ville la doyenne des sociétés de musique de Vichy, à laquelle il rendit hommage pour ses efforts en faveur de l'animation de la Ville, en conjonction et en étroite collaboration avec l'Harmonie Municipale. Il complimenta tous les sociétaires et leurs dirigeants pour leur dévouement et il félicita les musiciens qui allaient être décorés ou diplômés, qu'ils soient vétérans ou jeunes.

M. Jean Bidet, Président, après s'être réjoui de constater que pour la célébration de cette fête de Sainte-Cécile, la société musicale se retrouve toujours au grand complet, salua la présence de M. Leonelli, nouveau Sous-Préfet et remercia la Municipalité d'accueillir « La Musicale »

CONSORTIUM MUSICAL - EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

Jean-Maurice Mourat LA GUITARE CLASSIQUE

VOLUME D

H. Neusidler
H.J. Mayer
A. Le Roy
A. Le Roy
G.A. Brescianello

E.G. Baron

J.S. Bach
I. Albeniz
M. Albeniz
S.L. Weiss

A. Diabelli
F. Tarrega

Catalogues sur demande écrite

Judentanz
Minuetto
Passemeze
Passemeze More Shorter
Sonate : Adagio - Allegro
Menuet - Gigue
Suite en la : Allemande -
Courante - Menuet - Sara-
bande - Le Drôle - Bourrée -
Gigue
Prélude
Rumores de la Caleta
Sonate
L'Infidèle : Entrée - Cou-
rante - Sarabande - Me-
nuet - Musette - Paysanne
Minuetto
Capricho arabe

à l'Hôtel de Ville en l'assurant qu'elle continuera à participer aux différents services qui lui seront demandés et adressa ses vives félicitations aux deux Directeurs.

Puis il rappela, non sans émotion, la mémoire des membres de la société disparus en cours d'année, notamment celle de M. Gaston Peuchet, le doyen, dont chacun conservera le souvenir d'un ami sûr et dévoué.

Ensuite il remercia les membres honoraires et bienfaiteurs qui apportent une aide financière des plus appréciées, car elle permet de renouveler, chaque année, quelques instruments, dont certains sont comme la société elle-même plus que centenaires !

En terminant, le Président eut un mot aimable pour les amis de la société, notamment MM. Relin, Président de la Fédération Musicale du Centre; Murat, Président de l'Union Départementale de l'Allier; Fonta, Directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy; Resson, Président de la société musicale de Bellerive, avec laquelle sont entretenues les meilleures et les plus étroites relations dans un climat de collaboration amicale.

M. le Sous-Préfet Leonelli se félicita de cette première prise de contact avec une importante société qui participe activement aux différentes manifestations locales.

Il fut alors procédé à la remise des diplômes et médailles pour services rendus à la cause de la musique populaire, aux récipiendaires suivants :

— Médaille de vétéran avec palme, attribuée par la Confédération Musicale de France : M. Julien Nicolas Spill.

— Médaille de Vétéran de la C.M.F. : M. Raymond Arlay.

— Médaille de bronze C.M.F. : MM. Jean Bidet et Henri Berger.

— Médaille d'Honneur (argent) de la F.M.G. : M. Jean-Claude Martin.

— Diplôme et Insigne du Jeune Musicien de la F.M.C. : M. Pascal Allion, Mlle Brigitte Chateau et M. Daniel Goninot.

Un vin d'honneur clôtura dans une ambiance très détendue cette cérémonie, puis les Membres de la Société Musicale et leurs invités se rendirent à l'aéroport de Charmeil pour le déjeuner.

Cusset

Vendredi 23 novembre

Harmonie « La Semeuse »

Chaque année, l'Harmonie La Semeuse, afin de célébrer Sainte-Cécile, offre à ses amis et à tous ceux qui aiment la musique un concert public. Plus de 500 personnes remplissaient la salle du Chambon, le vendredi 23 novembre à 21 heures. Au premier rang, aux côtés du Pré-

sident Aufrère, on notait la présence de plusieurs personnalités; parmi elles MM. Gabriel Péronnet, Député de la circonscription, ancien Ministre; Bardet, Maire adjoint et Vice-Président du Conseil Général; Mondière, Kovalyck et Mesclier, adjoints.

Comme à l'accoutumée, la présentation du concert était assurée par Marcel Geranton et la direction de l'Harmonie par M. Francis Coiteux.

Le programme était varié et fut fort bien interprété.

L'ouverture se fit sur un pas redoublé de Gabriel Parès « Trocadéro », avec la participation de la batterie-fanfare. Puis, l'Harmonie seule, donna un aperçu de ses connaissances avec le « Pré aux Clercs » de Hérold et surtout une suite de danses anciennes de Léo Delibes, tirée de « Le Roi s'amuse ». Ensuite, ce fut la confirmation du talent de Dominique Mariotti, Professeur à l'Ecole de musique, interprétant à la perfection une Mazurka-Caprice, pour clarinette solo, de Magnani. C'est alors que l'Harmonie et les tambours, dirigés par M. André Lafaye, donnèrent l'occasion au public d'écouter, pour la première fois à Cusset, des marches et refrains de l'Empire. Le concert se poursuivit par une « Sérénade Egyptienne » de Paul Lincke. Le style changea du tout au tout avec un arrangement de Laurent Delbecq sur les succès des Compagnons de la chanson. Un dernier tour du côté de l'Espagne avec « Animo Torero » de Luis Escuera et la soirée se clôturait avec « The great festival » de Jack Welford.

A l'occasion de ce concert, particulièrement réussi et chaleureusement applaudi, les Membres de la société, cités ci-après, furent décorés :

— Diplôme et insigne du jeune musicien de la F.M.C. : Pascal Giraud, Michel Cote et Jacques Varion.

— Médaille d'honneur de la F.M.C. : Paul Caut.

— Médaille de bronze de la C.M.F. : Marcel Paris.

— Médaille d'argent de la C.M.F. : Roger Dussou, Jean Cognet et André Mazzocut.

— Médaille des vétérans avec étoile d'or (58 ans d'activité musicale, 71 ans d'âge) : André Lafaye.

Dimanche 23 novembre

Bellerive-sur-Allier

Société Musicale

Le dimanche 25 novembre la Société Musicale fêtait Sainte-Cécile.

Cette journée débuta par un défilé dans les rues du quartier Chantemerle, quartier très sou-

vent délaissé, et les habitants, surpris par cette aubade matinale, apportèrent à nos musiciens de chaleureux applaudissements.

La messe, célébrée par M. l'Abbé Poix, permit à notre société de se faire entendre dans plusieurs morceaux choisis pour la circonstance, qui, sous la direction de MM. Marcel Gérard et Eric Geneste, charmèrent l'auditoire.

Au cours du verre de l'amitié, offert par l'Abbé Poix, salle paroissiale, celui-ci ne manqua pas d'adresser de vives félicitations aux musiciens, à leurs Chefs et à leur dynamique Président, M. René Resson.

C'est au restaurant Châteaubriant du Marcotel que les musiciens, leurs familles et leurs amis devaient se retrouver pour le banquet.

Plus de 160 personnes y participèrent. A la table d'Honneur, nous avons noté la présence, autour du Président Resson et Madame, de MM. Pierre Corniou, Maire et Conseiller Général; Jean Fonta, Directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy et Secrétaire Général de la Fédération Musicale du Centre, Jean Bidet, Président de la Société Musicale de Vichy et Madame, Cordier, Membre de la Commission Municipale et Madame, l'Abbé Poix, Curé de Bellerive, Gonzalès, représentant le corps de Sapeurs-Pompiers.

Avant le début du repas, M. Resson devait procéder à la remise de diplômes aux élèves de l'Ecole de musique et coiffer d'un magnifique chapeau de Catherine Annick Boutroux, tambour à la société musicale et élève clarinetteste.

M. Pierre Corniou, dans son allocution, félicita les musiciens et leurs dirigeants et les assura de l'appui total de la Municipalité.

Une excellente ambiance ne cessa de régner au cours du repas qui se prolongea fort tard.

Moulins

Harmonie Municipale

« Lyre Moulineuse »

La Lyre Moulineuse honorait Sainte-Cécile le dimanche 25 novembre.

Pendant l'Office, célébré à 11 h 30 en la Basilique Cathédrale, l'Orchestre d'Harmonie, sous la direction de M. Francis Lapauw, Directeur du Conservatoire de Moulins, interpréta les quatre mouvements de « Lumière et Joie », Messe de Charles Jay et pour la sortie, la Marche solennelle extraite de « Sigurd Jorsalfar » le Grieg (Transcription de P. Dupont). Après l'élévation, la sonnerie « Aux Champs » fut exécutée par la Batterie Municipale sous la direction de M. E. Gironde.

L'audition fut impeccable et nous sommes heureux de souligner le renouveau de la Lyre Moulineuse qui comprend maintenant de nombreux jeunes provenant du Conservatoire Municipal de musique, ce qui est tout à l'honneur du Directeur et des Professeurs.

Plusieurs Personnalités avaient répondu à l'invitation de M. Hector Rolland, Député-Maire de Moulins et assistaient à l'audition à ses côtés. Parmi elles, nous avons remarqué M. Jean Cluzel, Sénateur de l'Allier; le Colonel Commandant le corps de gendarmerie du département; des Membres de la Municipalité et des organismes culturels locaux; M. Paul Pin, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France et M. André Relin, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la C.M.F.

A la sortie de la messe, la Lyre Moulineuse (Harmonie et Batterie), sous la conduite de M. Jean-Claude Antoine, Sous-Directeur et de M. Gironde, Tambour-Major, se rendit en défilant à l'Hôtel de Ville, aux accents d'un pas redoublé entraînant. A noter que pour la circonstance, les musiciens inauguraient une nouvelle tenue.

Dans les salons de l'Hôtel de Ville, M. le Député-Maire accueillait ses invités : les personnalités et la grande famille

de la Lyre Moulineuse. Il leur exprima sa joie de les recevoir et complimenta chacun selon ses mérites. Il se réjouit plus particulièrement de la présence de M. Paul Pin, Secrétaire Général de la C.M.F. et de M. André Relin, Président de la F.M.C. et Vice-Président de la C.M.F. qui, tous les deux, à des époques différentes, furent élèves de l'Ecole de musique de Moulins (alors Ecole Nationale) et Membres de la Lyre Moulineuse. C'était, en somme, un retour aux sources. Aussi, est-ce avec reconnaissance qu'il remis à chacun d'eux la médaille d'honneur de la Ville de Moulins.

MM. Relin et Pin prirent successivement la parole pour remercier le Député-Maire de l'honneur qui leur était fait. Puis, au nom de la Fédération Musicale du Centre et de la Confédération Musicale de France, ils saisirent l'occasion pour apporter leurs félicitations et leurs vœux de prospérité à la Lyre Moulineuse après avoir évoqué, non sans émotion, quelques souvenirs vécus dans la Capitale du Bourbonnais, il y a de cela un demi-siècle et plus...

La journée se termina comme il se doit, autour d'une bonne table, dans une chaleureuse et amicale ambiance.

Saint-Gérand-

le-Puy

Société Musicale

Dimanche 25 novembre la Société Musicale fêtait Sainte-Cécile.

Après la messe, au cours de laquelle furent interprétés le « Te Deum » de M.A. Charpentier et quatre chants religieux de J.-S. Bach, la Société défila en ville; puis, après un dépôt de gerbes au monument aux morts, joua quelques morceaux devant l'Hospice.

Ensuite, tous les musiciens, accompagnés de leurs familles, soit plus de 80 personnes, devaient se retrouver à la salle des fêtes pour le banquet traditionnel.

A l'issue du repas, qui se déroula dans la bonne humeur, M. Bardet, Maire de Saint-Gérand-le-Puy et Président de la société musicale, prononça une allocution. Le Maire se plut à souligner la persévérance et la bonne entente de tous les musiciens qui permettent, non seulement de maintenir la société, mais aussi de la faire progresser. Il évoqua également l'avenir, lequel s'annonce sous les meilleurs auspices grâce aux jeunes qui constituent la relève. Il rendit hommage, tout d'abord, au Chef Louis Demonet, qui appartient à la société depuis plus de soixante-cinq ans et qui en assure la direction depuis vingt ans; puis au Sous-Chef Maurice Talon, qui enseigne le solfège, aidé en cela par Raymond Reviron en ce qui concerne les cuivres.

Il fut procédé ensuite par M. le Maire et par M. Guinard à une remise de décorations. M. Louis Demonet reçut la médaille d'argent de chef de la Confédération Musicale de France pour vingt ans de direction et MM. André Pejoux (32 ans de présence), Auguste Pejoux (30 ans de présence) et Daniel Paris (30 ans de présence) reçurent à leur tour la médaille d'argent de la C.M.F.

Enfin, c'est M. Guinard, Vice-Président et Secrétaire de la société, qui prenant en dernier la parole, fit l'éloge des décorés.

Saint-Germain-

des-Fossés

Société Musicale

« L'Indépendante »

Le dimanche 25 novembre avait une signification particulière pour les musiciens de l'Indépendante et leurs membres dirigeants, c'est avec éclat qu'ils ont tenu à fêter la Sainte-Cécile.

La journée avait débuté par la traditionnelle messe en musique. Dans une église remplie, les mu-

eticiens ont interprété un programme de musique religieuse comprenant notamment des œuvres de Bizet et de Rossini.

Puis, ce fut le défilé à travers les rues de la cité et les Saint-Germainois purent admirer les musiciens sous la conduite du Chef Bourrasset, dans un ordre impeccable.

La dislocation avait lieu salle A. Geneste où l'on notait la présence de MM. Bertucat, Maire de Saint-Germain, Conseiller Général; Gaston Bourrasset, Président-Directeur de l'Indépendante; Bonnet et Reynaud, Vice-Présidents; Mlle Aline Chêne; MM. Roy de l'U.A.I.C.F.; Brax-Meyer, Chef de gare et de nombreux Membres du Comité directeur de l'Indépendante.

M. Reynaud devait le premier prendre la parole. Il remercia tout d'abord M. le Maire et les personnalités de leur présence, évoqua l'année musicale qui s'achève, qui vit l'Indépendante participer à de nombreuses manifestations et conclut en souhaitant longue vie à la société. M. le Maire, prenant ensuite la parole, dit combien lui et son équipe municipale étaient attentifs à la vie de la société et la remercia, au nom de la population, pour l'animation qu'elle met dans la commune.

Puis vint le moment des décorations où plusieurs musiciens devaient être à l'honneur.

Tout d'abord, M. Bonnet, Vice-Président, devait remettre la médaille d'honneur de la Fédération Musicale du Centre à MM. Gérard Charasse, pour 17 années de service; Daniel Chamoux, pour 16 années et Christian Boulin, pour 16 années également. Ensuite, ce fut au tour de M. Bertucat, Maire, de décorer de la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France MM. Jean Teyssot, pour 33 ans de service, René Moutet, pour 32 ans et Joseph Vermisse, pour 32 ans également. Enfin, M. Roy, de l'U.A.I.C.F., remettait la médaille U.A.I.C.F. à M. Alain Foix, alors que M. Mariot, excusé, se voyait attribuer le diplôme U.A.I.C.F.

Et c'est par un vin d'honneur que se terminait cette première partie de la journée, avant que tout le monde se retrouve au buffet de la Gare pour le banquet qui s'est déroulé, est-il besoin de le préciser, dans une excellente ambiance.

Dimanche 2 décembre

Vichy

Harmonie Municipale

Sur le thème « Musique et Histoire », l'Harmonie Municipale de Vichy, sous la direction de son distingué Chef Jean Fonta, offrait son traditionnel concert de Sainte-Cécile à ses Membres Honoraires et Amis, le dimanche 2 décembre dernier, à 15 heures, en l'Eglise Saint-Louis. Ce concert était placé sous la présidence de M. le Docteur Jacques Lacarin, Conseiller Général, Maire de Vichy, M. Louis Giron, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles et de M. André Relin, Directeur Honoraire de l'Harmonie Municipale de Vichy, Directeur du Conservatoire de musique, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France.

Cette audition est toujours un événement dans la vie culturelle vichyssoise; elle attire, comme d'habitude, un public record qui se pressait dès l'ouverture des portes. De nombreuses personnalités y assistaient. Outre celles que nous avons citées plus haut, nous avons noté M. Leonelli, Sous-Préfet de Vichy et Madame, M. Frelastre, Conseiller Général, plusieurs Membres de la Municipalité et leurs épouses, des représentants des Associations Culturelles de la station thermale et de l'agglomération, ainsi que des Présidents et Directeurs des Sociétés Musicales de Vichy et de la Région.

Le programme, présenté par M. Marcel Bedart, Professeur d'histoire de la musique au Conser-

vatoire, fut remarquablement interprété et il convient de féliciter comme il se doit le Chef et tous les exécutants, car certaines œuvres revêtaient une grande difficulté. L'auditoire ne s'y trompa d'ailleurs pas et c'est par des applaudissements prolongés qu'il manifesta sa satisfaction.

Mais parlons de ce programme qui comprenait trois parties: la Révolution, les temps modernes et l'Empire.

Après un prélude de fanfares « Carrousel de Monseigneur » de J.-B. Lully, par l'ensemble de cuivres et de hautbois, sous la direction de Victor Duteriez, Chef adjoint, avec la participation de la Batterie-Fanfare (Tambour-Major: Michel Talpin), la Révolution française était évoquée d'abord par Charles-Simon Catel.

Son ouverture 1800 n'a de révolutionnaire que le sens historique du mot. Elle fut un excellent prélude à cette période que Grétry illustre à son tour avec un opéra « Richard Cœur de Lion ». Datant de 1784, cette œuvre est le premier drame lyrique français. C'est Pierre Bori, baryton très apprécié, qui interprétait l'air célèbre « O Richard, O mon Roi ».

Gossec était ensuite à l'honneur avec la « Marche lugubre » écrite en 1791 pour la pompe funèbre de Mirabeau et qui fut jouée lors de la translation des cendres de Jean Moulin au Panthéon.

Enfin, cette première partie s'achevait avec l'air « Céphale et Procris » de Grétry interprété par Madame Berthault-Fontanille, Professeur au Conservatoire.

« Cap Kennedy » était joué afin de célébrer le dixième anniversaire de la conquête de la Lune par Appolo X. Cette œuvre de Serge Lancel est très difficile quant au rythme, mais elle est imagée à souhait et donne une vision lunaire de ce moment merveilleux que le monde, étonné, suivait sur les écrans.

L'épopée Napoléonienne se devait d'être évoquée et particulièrement en ce 2 décembre puisqu'aussi bien cette date célèbre le sacre de l'Empereur et la victoire d'Austerlitz, le premier en 1804, la seconde en 1805.

« Le Drapeau d'Austerlitz », avec les tambours accompagnés par l'harmonie, fut donc une pensée pour cette victoire et Pierre Bori revenait pour nous offrir « Les deux grenadiers » de Robert Schumann, avant que ce concert s'achève, en apothéose, par l'évocation de la retraite de Russie avec « 1812 » ouverture historique de Tchaïkowsky, au final grandiose marqué par les effets saisissants des salves des fusils (sic).

Il faut souligner que la plupart des œuvres qui nous furent présentées étaient écrites originellement pour orchestre d'harmonie et c'est un attrait supplémentaire que de pouvoir apprécier ces œuvres peu connues.

Ensuite, le choix des morceaux et cette idée de base de fusionner l'histoire et la musique nous parurent particulièrement heureux.

Tout cela est à l'actif de M. Fonta qui apporta un soin minutieux à la préparation de ce concert, au point d'orchestrer lui-même certaines parties vocales, car tous les chants furent accompagnés par l'harmonie.

Si les musiciens méritent toutes nos félicitations, il ne faut pas oublier les solistes qui mirent leur talent au service des œuvres figurant au programme.

Madame Berthault-Fontanille, soprano, chanta avec beaucoup de délicatesse un extrait de « Céphale et Procris » de Grétry. Pierre Bori fut très admiré dans l'air principal de « Richard Cœur de Lion » de Grétry et dans le lied de Schumann « Les Grenadiers ».

M. Marcel Bedart présentait ce concert avec aisance et son érudition habituelle.

L'Abbé Legou, Curé de la paroisse, tint à remercier les musiciens et les mélomanes qui s'étaient réunis pour honorer Sainte-Cécile.

A l'issue du concert, tous les participants, leurs familles et leurs amis se retrouvèrent dans le grand salon d'honneur de

l'Hôtel de Ville où M. le Maire et les Membres de la Municipalité les recevaient. M. Gabriel Péronnet, Député de la Circonscription de Vichy, ancien Ministre, s'était joint aux personnalités.

Trois allocutions furent prononcées. Tout d'abord par M. Jean Fonta, Directeur, qui, après avoir remercié les personnalités présentes au concert exprima, au nom de la société, ses sentiments de vive gratitude à M. le Maire et à la Municipalité. Il rappela que l'Harmonie Municipale avait donné 23 concerts pendant la saison thermale, devant plus de 30 000 auditeurs enthousiastes. Il évoqua ensuite le succès que viennent d'obtenir deux jeunes ayant appartenu à la société, tous les deux Prix d'excellence de notre Conservatoire, Prix de la Ville de Vichy et 1^{er} Prix du Conservatoire de Paris. Il s'agit de Marc Salmon, reçu trombone solo à l'orchestre des concerts Lamoureux et de Jean-Noël Melleret, reçu Cor à l'orchestre National de France. Il en profita pour rendre hommage à leur professeur, M. Georges Magniez, obligé de quitter la société pour raison de santé, après 48 ans de service, mais qui conserve l'estime et l'amitié de ses amis et de ses élèves.

Puis, M. le Docteur Lacarin, Maire de Vichy, exprima la reconnaissance de la Cité à tous ces musiciens qui ressèrent les liens entre tous ceux qui alimentent la musique et qui contribuent, pour une bonne part, à la renommée artistique de la station.

Enfin, M. Leonelli, Sous-Préfet, s'associant à l'hommage de M. le Maire, souligna la qualité musicale du concert auquel il venait d'assister et déclara que l'Harmonie Municipale, par sa présentation, servait grandement le prestige de la Ville de Vichy.

Différentes récompenses furent ensuite remises à des musiciens par les personnalités présentes.

Ont obtenu : — La médaille d'honneur de la Fédération Musicale du Centre : M. Patrick Jandot ;

— la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France : MM. Lucien Guyard et Edmond Pigeonnier ;

— la médaille des vétérans de la C.M.F. : MM. Henri Laurent et Louis Planchin ;

— la médaille des vétérans avec étoile d'or de la C.M.F. (53 ans de service et 70 ans d'âge) : M. Georges Boutillier ;

— la médaille des vétérans avec palme d'or de la C.M.F. (59 ans de service et 75 ans d'âge) : M. Léon Dravert.

Un vin d'honneur clôtura, dans l'amitié, cette magnifique après-midi qui s'inscrivait dans les annales déjà bien remplies de l'Harmonie Municipale de Vichy.

Dimanche 9 décembre

Jenzat

Société Musicale

Ce fut une agréable surprise pour M. André Relin, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France, d'entendre la Société Musicale de Jenzat lors de la grand-messe, célébrée le dimanche 9 décembre, à 10 h 30, en l'honneur de la Sainte-Cécile. En effet, le Président Fédéral n'avait pas eu l'occasion d'entendre la société depuis plusieurs années, aussi s'est-il montré satisfait en constatant les progrès réalisés par cet ensemble qui groupe maintenant une cinquantaine d'exécutants. Tout le mérite en revient à son dévoué Directeur, M. Michel Lebeau, et à ceux qui le secondent pour les répétitions et la formation musicale. De plus, les musiciens et musiciennes, qui étaient leur tenue pour la circonstance, avaient fort belle allure. Tout concourait donc à ce que l'appréciation du Président Fédéral soit favorable.

Après la messe, la Société défila dans un ordre impeccable, pour se rendre au lieu de l'apéritif, où se retrouvaient notamment, autour du Comte de Roquefeuil, Président de la société

et des Membres du bureau, M. le Maire de Jenzat, M. Relin, Président de la Fédération Musicale du Centre, M. James, Trésorier Général de la Fédération Musicale du Centre, M. l'Adjoint au Maire de Saint-Germain-de-Salles, M. Langlais, Directeur de l'Harmonie-Batterie de Gannat, M. le Curé de Jenzat.

A 13 h 30, au Restaurant Mome, une centaine de convives s'installaient autour des tables afin de déguster un succulent repas, au cours duquel régna une chaleureuse et amicale ambiance.

Au dessert, M. le Comte de Roquefeuil, M. Relin et M. le Maire prirent successivement la parole pour féliciter tous les dirigeants et les Membres de la Société pour les résultats obtenus dans une Commune qui compte moins de 400 habitants, ceci grâce à l'effort de chacun. C'est un fait assez rare qui mérite d'être signalé, comme d'ailleurs, l'assiduité aux répétitions soulignée par le Directeur : M. Michel Lebeau.

M. Relin, es qualité, procéda ensuite, sous les applaudissements prolongés de l'assistance, à une remise de médailles attribuées par la Fédération Musicale du Centre et par la Confédération Musicale de France.

Voici la liste des récipiendaires qui méritent toutes nos félicitations :

FEDERATION MUSICALE DU CENTRE

Insigne du Jeune Musicien : Didier Bernard, Pascal Gilbert et Bernadette Thirion, tous les trois 7 ans de service.

Médaille d'Honneur : Charly Blanc, 18 ans de service; Guy Jutier, 16 ans, Daniel Metenier, 19 ans, Roland Thirion, 19 ans et Gilbert Tixier, 17 ans.

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Médaille de bronze : Wawrzyniak, 28 ans de service.

Médaille d'argent : Jean Bernard, 32 ans de service; Henri Bernard, 30 ans et René Thirion, 32 ans.

Médaille des Vétérans : Amédée Lebeau, 49 ans de service.

Médaille des Vétérans avec Etoile d'or : Albert Sancelme, 58 ans de service.

Samedi 15 décembre

Bessay-sur-Allier

Société Musicale

« L'Indépendante »

Les musiciens de l'Indépendante de Bessay ont fêté dignement leur patronne Sainte-Cécile, le samedi 15 décembre.

Au cours de la messe célébrée par M. l'Abbé Coureau, l'Indépendante sous la direction de son Chef Alexis Clément, interpréta successivement les morceaux suivants :

— La France Notre-Dame de Lourdes, marche religieuse de J.-B. Maillochaud ;

— La Fête des Anges, andante religieux de Labole ;

— Invocation de Blancheteau ;

— Andante de E. Marsal ;

— Le clairon de Moudros, pas redoublé de Henri Goitre.

Un banquet amical groupant les musiciens et leurs familles fut servi à l'Hôtel Moderne et à l'issue de ce repas, M. Fontaine, Maire et Conseiller Général, eut l'honneur et le plaisir de remettre des récompenses bien méritées à d'anciens musiciens dont les noms suivent :

M. Denis Siret, 54 ans de service : Médaille de vétérans ;

M. Hubert Neury, 58 ans de service : Médaille de vétérans avec étoile d'or ;

M. Pierre Tate, 58 ans de service : Médaille de vétérans avec palme ;

M. Barthélémy Siret, 58 ans de service : Médaille de vétérans avec palme.

MM. Fontaine, Maire et Charrier, Président de la société, adressèrent en termes élogieux leurs vives félicitations aux récipiendaires et la parole fut donnée aux chanteurs qui clôturèrent les joyeuses agapes de cette fête dans l'ambiance traditionnelle.

Le 2 décembre 1979

Creuse :

Dun-Le-Palestel

L'Espérance Dunoise a fêté Sainte-Cécile

Dès le samedi soir un repas amical et familial réunissait les musiciens et leur famille dans la grande salle de l'Hôtel Joly. M. Pierre Deltille, Maire et Conseiller Général, présidait la table d'honneur où l'on remarquait le Président Gaston Moreau et M. l'Abbé Chausse. Une ambiance chaleureuse régna tout au long de la soirée.

Le dimanche matin, tous les musiciens de l'Entente Musicale Dun-La Souterraine se retrouvèrent dans le chœur de l'Eglise Notre-Dame-de-la-Renaisance pour la messe en musique, véritable concert apprécié par la nombreuse assistance que le temps printanier avait attirée; certains étaient venus d'Aubusson.

Le programme mis au point par le Chef Auguste Poulteu fut exécuté avec justesse et une excellente musicalité, que ce soit l'Allegro de la Symphonie brillante de Gossec à l'entrée, la Berceuse pour Murielle par les jeunes élèves, le quatuor d'Alain Bonnard détaillé par les solistes de l'Entente, les acclamations pendant les lectures, le Crédo et le Réclit d'Anamnèse après l'élévation.

Pendant la communion, rendons hommage aux musiciens pour leur interprétation d'un extrait des Tableaux d'une exposition de Mousorgsky, « Le Vieux Château » plaintive sérénade chantée par un troubadour dans une harmonie typiquement slave.

« La Promenade » qui termina la messe était également un autre extrait des Tableaux d'une Exposition qui traduisent les impressions ressenties par le Compositeur à la vue des tableaux de son ami, le peintre Victor Hartmann; ce sont des interludes figurant la promenade du musicien parmi les toiles exposées et qui ont une saveur d'extrême originalité, avec une fraîcheur et une richesse de timbre qui souvent se chargent d'un chromatisme très impressionniste. A souligner les belles sonorités des solistes.

Après la messe, nos musiciens se recueillirent devant les tombes des camarades disparus et parcoururent les rues de la Cité sous un soleil éclatant aux accents de « A la Française ».

M. l'Abbé Chausse offrit ensuite un vin d'honneur à la salle paroissiale, en présence du Docteur Deffay, Président de l'Union Musicale de la Creuse.

Des diplômes furent remis aux élèves de l'Espérance Dunoise par les personnalités présentes. Le Président fit remarquer que l'Ecole de musique compte cette année 21 élèves contre 14 l'an passé; une heureuse progression qui doit assurer l'avenir.

Voici le palmarès :

Débutants : Patricia Maillard, 3^e mention de solfège; Jean-Marc Ducourtieux, 2^e mention de solfège.

Cours préparatoire 1^{re} année : Nathalie Maillard, 2^e mention de solfège.

Cours préparatoire 2^e année : Henri Maillard, 3^e mention de solfège; Yvan Maillard, mention d'encouragement; Régis Grandjean, 2^e mention de solfège; Marie-Hélène Maillard, 1^{re} mention de solfège; Frédéric Labergère, mention d'encouragement de solfège, 1^{re} mention de saxophone soprano.

Cours élémentaire 1^{re} année : Francis Jouhannet, 2^e mention de solfège, 1^{re} mention de trompette en P 2.

Cours élémentaire 2^e année : Bernard Colnet, 2^e mention de solfège, 1^{re} mention de trompette d'harmonie; Vincent Poulteau, 2^e mention de solfège, 1^{re} mention de flûte; Philippe Nicaud, 1^{re} mention de solfège, 1^{re} mention de Cornet à pistons en P 2 et classé au Tournoi du Royaume de la Musique de Radio France, proclamé Chevalier en finale du concours national 1979.

vos informations

APRES L'ARTICLE DU PROFESSEUR TOMATIS

Nous avons publié dans le numéro de janvier 1980 du Journal de la Confédération Musicale de France, un très intéressant article du Docteur Alfred A. Tomatis : « La Musique et ses effets neuro-psycho-physiologiques ».

M. André Ameller, Président de la Confédération, nous parle ci-dessous du Docteur Tomatis...

J'ai rencontré le Docteur Tomatis il y a environ une vingtaine d'années, à l'Académie Internationale de Nice où il était venu parler des problèmes de la voix. Cela m'avait profondément marqué. J'ai pu suivre ses travaux remarquables à travers ses écrits et ses conférences. C'est un thérapeute né et toutes ses expériences sont effectuées dans le seul but de décoder, d'améliorer, de guérir tous ceux qui souffrent de problèmes de l'audition et de leur conséquences.

Inventeur et théoricien, le Docteur Tomatis cherche sans cesse à améliorer tout ce qui touche à son domaine expérimental ; sujet aux controverses et critiques, il suit le chemin qu'il s'est tracé et apporte très souvent la preuve réelle de réflexions et décisions objectives.

Le Docteur Tomatis a écrit nombre d'articles et de livres. Il a fait et continue de faire de nombreuses conférences en France et à l'étranger sur les sujets qui le préoccupent et cela avec une foi indéniable.

Voici quelques mots sur ses activités.

Le Docteur Alfred Tomatis est né en 1920. Il est docteur en médecine de la Faculté de Paris, otorhino-laryngologiste, spécialiste des troubles de l'audition et du langage. Il est Président de l'Association Internationale d'Audio-Psycho-Phonologie, ex-Directeur du Laboratoire de Psycho-Physiologie Acoustique du Centre d'Essais des Propulseurs de Saclay, Membre d'Honneur du Dortmund Institut de Munich, Membre de l'Institut National de Sécurité, Membre du Groupement des Acousticiens de Langue Française, Membre du Comité Directeur de la Société des Grandes Conférences Scientifiques. Il a participé à des recherches pour le Ministère du Travail, le Ministère de l'Air et les Arsenaux.

Les découvertes du Professeur Tomatis ont abouti à la mise au point d'une série d'appareils destinés à traiter les troubles d'intégration scolaire, retards scolaires, les troubles du langage, les troubles de la latéralité, de la voix, de l'audition, du comportement et d'apprentissage des langues étrangères.

« Curieux personnage que cet homme qui apaise les angoisses, calme les nerfs, équilibre les instables, combat le surmenage, le bégaiement, les sifflements d'oreille et les fautes d'orthographe. Il fait chanter juste, enseigné à bien lire, relève les volontés défaillantes et redonne la mémoire à ceux qui l'ont perdue. » (Collection Réponses-Santé dirigée par Joëlle de Gravelaine).

André AMELLER

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUTS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

ISME

La Délégation Argentine auprès de l'UNESCO et le Comité de la Section Française de l'International Society for Music Education organisent le samedi 23 février 1980, à l'UNESCO, place Fontenoy, 75007 Paris, Salle de Cinéma (salle 301).

Une journée sur la Musicothérapie comportant le programme suivant :

9 h 30 : Communication et démonstration de Mme Vida Alzenwasser avec projection de films et dispositifs sur le thème : « Héritage et Prophylaxie en Musicothérapie ». La musique au service des polios et handicapés moteurs.

14 h 30 : Communication et démonstration de Mme Maria Fux avec projection de films et dispositifs sur le thème : « Danse-thérapie ». La musique au service des enfants, adolescents et adultes sourds-muets, par l'expression corporelle.

Deux expériences de plus de vingt années.

TRIBUNE DES LECTEURS

Nous souhaiterions que nos lecteurs nous posent des questions auxquelles nous envisageons de répondre dans cette rubrique.

Questions diverses, musicales, instrumentales, techniques, etc., pour lesquelles nous solliciterons les avis de spécialistes. A. A.

ERRATUM

CONCOURS D'EXCELLENCE

VIOLONCELLE : Le morceau : Introduzione et Serenata de la Suite Italienne d'Igor Stravinsky est édité chez Bocsey & Hawkes et non chez Leduc.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

La Direction de la Musique du Ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre des actions en cours en faveur de la musique contemporaine, propose, avec le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou une série de « Rencontres avec un Compositeur », qui a commencé le lundi 14 janvier 1980.

Ces manifestations, d'un caractère tout à fait nouveau, permettront à six compositeurs de présenter leurs œuvres et de participer à des séances de travail public avec leurs interprètes, facilitant ainsi une meilleure approche des hommes et de leurs œuvres.

Elles auront lieu une fois par mois, le lundi à 19 heures, dans la petite salle du Centre Georges Pompidou.

Le programme comprend :
Lundi 10 mars 1980, petite salle, 19 heures : M. Levinas : « Concerto pour piano - espace », avec l'orchestre de l'« Itinéraire » sous la direction de M. Decoust.

Lundi 21 avril 1980, petite salle, 19 heures : Y. Taïra : « Fu Mon » avec le Quatuor Arcadie.

Lundi 12 mai 1980, petite salle, 19 heures : Henri Dutilleul : « Ainsi la nuit... » avec Quatuor « Via Nova ».

Lundi 9 juin 1980, petite salle, 19 heures : P. Dusapin : Trio à cordes avec le Trio à cordes de Paris.

AVIS DE CONCOURS

Des concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, auront lieu prochainement à la Musique de l'Air pour le recrutement de musiciens jouant :

CONCOURS DE COMPOSITION DE LA C.M.F.

Un concours est ouvert pour la composition d'œuvres destinées aux Examens Fédéraux en niveau élémentaire pour flûte, saxophone alto Mib, jouables pour saxophone ténor Sib, tuba en Ut ou saxhorn Sib.

Ces œuvres seront présentées avec un accompagnement simple de piano, et auront une durée d'environ 2 minutes.

Un prix récompensera dans chaque discipline la composition classée première ; celle-ci sera immédiatement éditée par les Editions Billaudot, donatrices du montant des prix.

Les manuscrits devront parvenir à M. le Président de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, avant le 15 avril 1980.

EXAMENS FEDERAUX 1980

Nous rappelons la circulaire adressée avec les « jeux d'épreuves » d'éducation musicale, le 2 décembre 1979, aux Présidents de toutes les Fédérations.

Elle concerne la nouvelle notation pour les épreuves de lectures, dictée et théorie.

● DICTEE (coefficient 2)	sur 10 = 20
● LECTURE CHANTEE	sur 10 = 10
● LECTURE RYTHMIQUE	sur 10 = 10
● THEORIE	sur 10 = 10
● TOTAL	50

Des erreurs typographiques se sont glissées dans la publication de la liste des épreuves d'instruments données pour les Examens Fédéraux 1980.

Nous avons publié des rectificatifs dans les journaux de DECEMBRE, JANVIER. Nous vous demandons de bien vouloir vous y reporter. Merci !

Si vous avez des remarques à nous adresser et que celles-ci puissent aider notre grande famille confédérale, ayez la gentillesse de ne pas manquer de le faire ? Nous en tiendrons compte et publierons les rectificatifs souhaités.

AVIS

Nous vous informons que le Bureau Administratif de la C.M.F. est fermé tous les jours de 12 h 30 à 13 h 30, ainsi que le samedi et le dimanche. Il ne sera répondu à aucun appel pendant ces heures.

AVIS IMPORTANT

Pour nous permettre de mieux vous servir, nous demandons instamment à tous nos abonnés d'indiquer bien lisiblement dans leur correspondance la Commune de rattachement du lieu où doit être expédié le Journal, ainsi que son Numéro de code postal.

Lors des changements d'adresses, nous vous prions de bien vouloir nous préciser votre ancienne adresse, les abonnés étant classés dans notre fichier selon leur lieu de résidence et son Code Postal.

CARNET

Nous apprenons avec plaisir que M. Roger Chabriat, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne s'est vu décerner le Croix de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Le Président Ameller lui adresse, en son nom personnel, au nom du Conseil d'Administration et de la Confédération Musicale de France toute entière ses plus chaleureuses félicitations.

CADILLAC-SUR-GARONNE (Gironde)

Le 16 mars 1980 aura lieu le 75^e Anniversaire de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et le Congrès Fédéral annuel, sous la Présidence effective de M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, sur l'invitation des Cadets de Cadillac-Beguey, dans le magnifique cadre du Château des Ducs d'Epamone.

A cette occasion, grande manifestation musicale. Nous faisons appel à tous les Présidents des Sociétés pour qu'ils soient présents et qu'ils rencontrent le Président Confédéral qui sera heureux de se trouver entouré d'un grand nombre de musiciens.

PROCHAINEMENT

Nous vous indiquons ci-dessous la liste des instruments déjà programmés pour les prochains mois :

MARS : la clarinette.

AVRIL-MAI : la trompette.

JUIN : le saxophone.

JUILLET-AOÛT : attente de confirmation.

SEPTEMBRE : le tuba-saxhorn.

OCTOBRE : la flûte traversière.

NOVEMBRE : attente de confirmation.

DECEMBRE : attente de confirmation.

NECROLOGIE

M. André Sarzi, Président de notre Fédération des Sociétés Musicales du Midi nous informe du décès de son ami, M. Etienne Rey, survenu le 17 janvier à Castelnau-d'Aud.

Le Président Ameller, le Conseil d'Administration, et tous nos amis de la Confédération Musicale de France adressent à la famille de M. Rey, au Président et aux membres de la Fédération du Midi leurs condoléances très attristées.

LE TROMBONE

par Jean DOUAY
(Journal n° 326 de janvier 1980)

Une partie du texte a été déplacée par erreur sous la reproduction des trombones anciens, faisant penser à une légende concernant ce cliché. Or, ces trombones n'étaient pas utilisés sous le règne d'Henry VIII, mais au début du XIX^e siècle, les premiers ayant dû apparaître dans les armées napoléoniennes, comme l'écrit à M. Jean Douay, M. Samoyault, du Vésinet : un de ces trombones est en sa possession et a été fabriqué à Barcelonne, sans doute lors de la Campagne d'Espagne.

Nous remercions M. Samoyault de ces précisions et présentons toutes nos excuses à M. Jean Douay.

CREATION D'UNE EPREUVE FACULTATIVE D'EDUCATION MUSICALE DANS L'ENSEMBLE DES BACCALAUREATS DE TECHNICIENS EXCEPTE LE BACCALAUREAT DE TECHNICIEN MUSIQUE (OPTIONS INSTRUMENTS ET DANSE)

Journal Officiel du 18 janvier 1980

... Vu l'avis du Conseil de l'Enseignement Général et Technique du 29 novembre 1979 ;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de l'Education Nationale du 17 décembre 1979,

Arrête :

Art. 1^{er}. — L'épreuve facultative proposée au choix des candidats dans l'ensemble des baccalauréats de techniciens pourra porter sur l'éducation musicale.

Art. 2 — La définition de cette épreuve figure en annexe I du présent arrêté en ce qui concerne

la session 1980 de l'examen et en annexe II en ce qui concerne les suivantes.

Art. 3 — Le directeur des lycées est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1980.

Pour le Ministre
et déléguation :
Le Directeur des Lycées,
J. SAUREL

Nota. — Les examens du présent arrêté seront publiés au Bulletin Officiel du Ministère de l'Education.

Toucy

COMMISSION JEUNESSE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Le samedi 27 octobre 1979, la Commission Jeunesse composée de MM. ZEMP, ADAM, PETIT, LEFRANGY et JEUDI, s'est réunie à TOUCY.
Afin de favoriser les échanges et d'établir des liens plus continus entre les formations d'orchestres de jeunes et la Confédération Musicale de France, la Commission Jeunesse souhaite que les responsables de ces formations prennent contact avec Daniel ZEMP, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25000 SOCHAUX, qui centralisera et diffusera les diverses informations qui lui seront communiquées.
Nous souhaitons en particulier connaître vos activités musicales et votre répertoire.

CALENDRIER DES STAGES AU CNPMAE

17 au 23 février 1980 - ZONE B

— Perfectionnement en instruments :

● Flûte : Professeur M. Pellegrino. Œuvres étudiées : Méthode Altesse, Ed. Eschig, 2 études de baritoldi et Barbiguiet. Ed. Billaudot. 1 sonate au choix.

● Hautbois : Professeur M. Flory. Œuvres étudiées : Etude de Barret (3^e volume) chez Leduc. - 1^{er} sonate, de Haendel, chez Leduc. - Eglogue, de H. Busser, chez Leduc.

● Clarinette : Professeur M. Zchetti. Œuvres étudiées :

26 études, de Lancelot, P2, Ed. Transatlantiques.

25 études, de Lancelot, E1 et E2, Ed. Transatlantiques.
33 études, de Lancelot, M1 et M2, Ed. Transatlantiques.
32 études, de Rose, chez Billaudot.

● Saxophone : Professeur M. René Mayery. Œuvres étudiées : 18 exercices ou études d'après Barbiguiet par Mule chez Leduc. Gavambodi 2 de Jacques Charpentier chez Leduc. Sonate sportive de A. Tcherseptine chez Leduc.

— Solfège
— Musique d'ensemble

24 février au 2 mars 1980 - ZONE C

— Perfectionnement en instruments :

● Flûte
● Hautbois (5 élèves minimum)

● Clarinette

● Saxophone : Professeur J.-P. Magnac. Œuvres étudiées : 53 études d'après Boehm, Perschak et Fürstenau en 3 cahiers de Mule chez Leduc. Chanson et Passepiéd de Janine Rueff chez Leduc. Ballade d'Henri Tomasi chez Leduc.

— Solfège
— Musique d'ensemble

Les morceaux imposés aux concours de la Confédération Musicale de France seront travaillés lors de ces stages. Il appartiendra aux stagiaires d'apporter leur matériel.

29 mars au 5 avril 1980 - ZONE A

— Perfectionnement en instruments :

● Flûte
● Hautbois (5 élèves au minimum)

● Clarinette

● Saxophone

— Solfège
— Musique d'ensemble

30 juin au 5 juillet 1980 (6 jours)

Stage de Perfectionnement Instrumental de l'Yonne.

6 au 12 juillet 1980 (6 jours)

Stage de Chefs de Batteries Fanfares sous la Direction d'André Trémène.

13 au 19 juillet 1980 (7 jours)

Stage Harmonie Junior Stadt Haag (Aurtiche).

20 au 30 juillet 1980 - Toutes les zones

— Direction d'orchestre (limiter le nombre de candidats à 10 maximum)

— Perfectionnement en instruments :

● Flûte
● Hautbois (5 élèves au minimum)

● Clarinette

● Saxophone

● Trompette - Cornet - Bugle

● Cor (5 élèves au minimum)

● Trombone

● Tuba - Saxhorn (5 élèves au minimum)

6 au 12 avril 1980 - ZONE B

— Perfectionnement en instruments :

● Trompette - Cornet - Bugle

● Cor (5 élèves au minimum)

● Trombone

● Tuba - Saxhorn (5 élèves au minimum)

— Solfège
— Musique d'ensemble

13 au 20 avril 1980 - ZONE C

● Trompette - Cornet - Bugle

● Cor (5 élèves au minimum)

● Trombone

● Tuba - Saxhorn (5 élèves au minimum)

— Solfège
— Musique d'ensemble

1^{er} au 7 août 1980 (7 jours)

Stage de Clarinette sous la Direction de Guy Dangain.

10 au 21 août 1980 (12 jours)

Stage de la Fédération du Sud-Est.

20 au 24 mai 1980 (4 jours)

Stage de Chant Choral sous la Direction de Raphaël Passaquet.

22 au 26 août 1980 (5 jours)

Stage Franco-Néerlandais ou C.M.F.

15 au 18 mai 1980 (4 jours)

Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.

27 août au 3 septembre 1980 (8 jours)

Stage Départemental de l'Yonne.

24 au 27 mai 1980 (4 jours)

Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.

6 au 13 septembre (8 jours)

Stage d'Accordéon.

31 octobre au 2 novembre (3 jours)

Stage de Chant Choral.

FORMATION MUSICALE ACTIVE

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MAI 1980

Stage ouvert à tous (enseignants - élèves préparant un C.A., etc.).

FLUTE A BEC (soprano et alto)

Dimanche toute la journée dès 9 heures.

Tous degrés

M. Pierre Paubon, animateur, professeur aux Conservatoires de Bourg-la-Reine et Clichy.

PERCUSSION

Samedi après-midi 15 heures et dimanche toute la journée.

Degré : Initiation

M. Daniel François, animateur, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

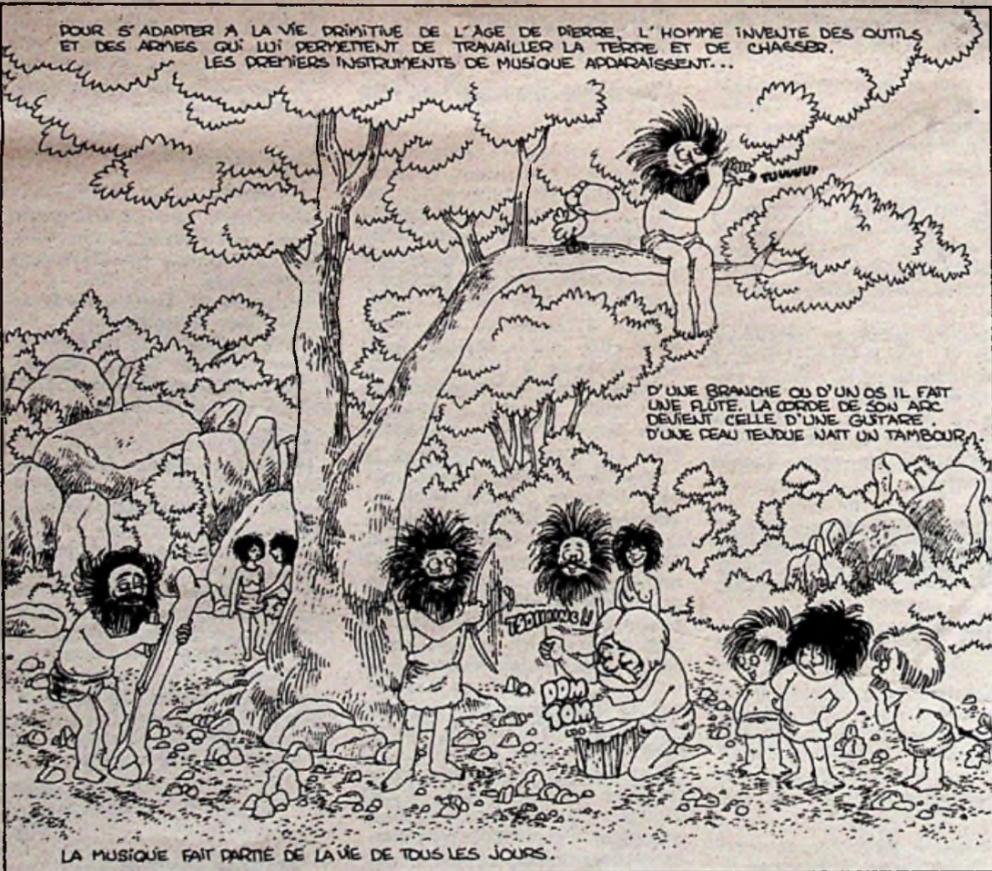
Inscriptions reçues dès à présent au Centre de Toucy. Les inscriptions seront closes dès le quorum atteint.

120 F 3 repas et nuits à l'école pour les membres fédérés.

150 F pour les autres.

Si certains désirent prendre le repas du samedi midi, il sera demandé 30 F.

Histoire de la musique en bandes dessinées... (2)



Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob. 75006 Paris.

guide pratique du chant choral

MARCEL CORNELOUP



GUIDE PRATIQUE DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNELOUP
(Président du mouvement A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages
70 illustrations et schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veuillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F X = F

NOM

PRENOM

VILLE CODE POSTAL

● Suite de la page 11

De plus, Francis Jouhannet a obtenu la 1^{re} mention de percussion à l'École départementale de musique et Philippe Nicoud a été admis dans l'Orchestre Junior de la Crause.

Précisons que ces diplômes ont été obtenus à la suite des examens fédéraux qui se sont déroulés à Guéret et que Philippe Nicoud suit également les cours du Conservatoire de Limoges.

Nos félicitations à tous ces jeunes et nos compliments à leurs professeurs, MM. Auguste Poultau, Gérard Houpe et Jean Minier.

Concert du 11 novembre

Nièvre :

Confrérie Artistique des Ménestrels Nivernais

Comme chaque année, l'Ensemble Instrumental des Ménestrels Nivernais prêtait son concours pour la clôture de l'Exposition d'Automne du « Groupe Artistique du Nivernais » et une fois encore, la Chapelle Sainte-Marie s'est avérée trop petite pour contenir les mélomanes et amis des Arts venus rendre hommage à nos peintres et nos musiciens, et nombreux furent ceux qui durent rester debout, ce qui n'enleva rien à leur plaisir.

Placé sous la direction de Maurice Bardin, l'ensemble à cordes des « Ménestrels » qui vient de célébrer son dixième anniversaire interpréta quatre pièces extraites du 6^e concert de Rameau, la suite « Ariane et Bacchus » de Marin Marais et la Berceuse de Dolly de Gabriel Fauré. En seconde partie, Catherine Pin, soprano et Suzanne Pautrat, mezzo interprétèrent, accompagnées par l'orchestre une pièce de Léonardo Léo, la « Nuit » de Chausson et la Barcarolle des Contes d'Hoffmann d'Offenbach. Ces duos furent particulièrement appréciés et obtinrent de chaleureux applaudissements. La troisième partie de cette soirée du 11 novembre 1979 fut consacrée à des œuvres plus proches de nous, mais aussi agréables : « Liebesleid » de Kreisler, dans lequel la chaude sonorité de René Julien au violon se maria parfaitement à une cohésion parfaite de l'orchestre, « Salut d'amour » d'Elgar et « Pizzicato-Polka » de Strauss. Sous les vibrants encouragements du public enthousiaste, l'ensemble interpréta le « Poème » de F. Liszt dont le lyrisme ne peut laisser indifférent.

Le Président du « Groupe », Michel Thuriot remercia très vivement les « Ménestrels », Maître Sainson, représentant la Municipalité et le public très attentif et vibrant et souhaita. Il leur donna rendez-vous pour la prochaine exposition.

Audition du 18 novembre

Il est de tradition qu'une messe soit donnée en la chapelle du Centre Hospitalier de Nevers à la mémoire des musiciens de Nevers disparus. Chaque année un quatuor composé de membres des « Ménestrels nivernais » prête donc son concours grâce à la bienveillance de l'Abbé Vitrier, aumônier de l'hôpital.

Cette année, la nouvelle formation des « Ménestrels » a décidé de reprendre cette idée. C'est ainsi que le dimanche 18 novembre 1979, l'ensemble à cordes de cette association neversoise accompagnait la grand-messe en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Nevers, grâce à l'obligeance de MM. les Curés Pellé et Merle. En prélude à la Messe traditionnelle, le très beau choral de J.-S. Bach « Jésus que ma joie demeure » était interprété par Mme Catherine Pin, soprano, Suzanne Pautrat, mezzo et MM. Jean-Pierre Delmas, ténor et Yves Cauchois, basse, accompagnés par l'ensemble à cordes. A l'offertoire, par ce même quatuor vocal accompagné d'une manière très sensible par l'ensemble instrumental, « Ave Verum » de Mozart. Pour la communion, c'est dans une pièce de notre compatriote

et ami Henri Wenisch, organiste à la cathédrale de Nevers, intitulée « Méditation » et transcrite pour cordes par Maurice Bardin, que les instruments à archets se distinguaient, alliant les sonorités larges et généreuses à une très grande sensibilité. Cette cérémonie se terminait par un extrait d'un concerto de Scarlatti, page brillante et bien enlevée.

Ainsi les « Ménestrels » ont-ils été fidèles à la mémoire de tous ceux qui les ont précédés dans cette « Confrérie artistique », mais ils avaient voulu également y associer et honorer la mémoire de tous les musiciens de Nevers qui s'étaient consacrés avec foi, talent et enthousiasme aux activités de nos sociétés musicales d'amateurs.

Puisse cette modeste cérémonie se renouveler chaque année : c'est le vœu de tous les fidèles et amis qui sont venus nombreux se recueillir et prier en musique.

Concert du 16 décembre

L'ensemble à cordes des « Ménestrels nivernais » dont la prestation ne s'était manifestée jusqu'à ce jour que dans la Nièvre ou les départements limitrophes — à l'exception des Veillées musicales organisées par le Groupe d'émulation artistique lors de ses expositions de peintures, sculptures, gravures et faïences — a donné, le dimanche 16 décembre dernier en l'église Saint-Etienne de Nevers, un concert de très haute tenue qui a enthousiasmé le public très nombreux qui emplissait la nef et les chapelles latérales.

Il s'était associé, pour cette manifestation musicale au groupe choral « Les Nomades » de Nevers. C'est donc un programme très éclectique qui était présenté aux mélomanes. Il se composait de trois parties bien distinctes : pour ouvrir et terminer le concert l'ensemble des « Ménestrels » accompagnant la chorale, puis l'orchestre à cordes seul et, lui succédant, le groupe choral à capella. Ces trois parties, très homogènes et d'une interprétation remarquable, ont été vivement applaudies sous les vénérables et admirables voûtes romanes.

Ce concert débuta par deux chœurs accompagnés par l'orchestre : Cantate Domino de G. Gabrielli, et Chœur du Psaume XVIII de B. Marcello. L'ensemble orchestral seul interpréta ensuite le Concerto de Noël de Corelli. Mme Suzanne Pautrat, mezzo-soprano chanta un air de Paris et Hélène de Glück, un Aria de Pergolèse et une mélodie de R. Hahn sur un poème de P. Verlaine intitulé « D'une prison ». La première partie se termina brillamment avec le concerto pour violoncelle et orchestre à cordes de A. Vivaldi en mi mineur, dont le soliste fut Gilles Sogny. Toutes ces œuvres furent saluées de chauds applaudissements.

La seconde partie se composait de sept œuvres pour chœurs à capella dans lesquelles les « Nomades » se distinguèrent de fort belle façon sous la direction successive de J.-P. Delmas, J.-Cl. Leyzour et Jacqueline Richard : « Jacobs Ladder » un negro spiritual, « O. Magnum Mysterium » de Vittoria, « Heilig » de Schubert, « Pisci me », air populaire yougoslave, « Il n'y a pas longtemps », un Noël, « Napasy Plisne » de Dvorak et « les cathédrales » de Sylvestre.

L'orchestre des « Ménestrels » interpréta ensuite quatre pièces en concert de J.-P. Rameau, successivement : « la Livri, la Pantomime, la Marais et l'Egyptienne », dans lesquels les interprètes mirent en relief leur cohésion, leur musicalité et leur désir de rechercher la perfection.

Ce concert se termina par deux chœurs avec orchestre qui soulèverent un enthousiasme vibrant du public, enchanté de cette matinée musicale : l'« Ave Verum » de Mozart et le « Psaume CXVII » de Téléman.

Sous les applaudissements nourris, le dernier mouvement de cette pièce de Téléman fut redonné avec le même brio.

Nous souhaitons vivement que de tels moments agréables se renouvellent souvent dans la vie musicale nivernaise.

Société des Concerts Nivernais

Concert du 25 novembre

Répondant à l'invitation de la Société des Concerts Nivernais, un millier de fidèles emplissent la grande salle de la Maison de la Culture de Nevers, ce dimanche 25 novembre 1979 en matinée.

L'héroïne de cette première réunion de la saison musicale en était la pianiste Jeanne-Marie Darré. Mais auparavant, il revenait à l'orchestre conduit par Jean Beauregard, Directeur du Conservatoire, de préluder avec l'ouverture de « La fiancée vendue » de Tchéque Smetana. Il le fit avec panache, animé de la pulsion bohémienne de cette musique.

Devançant le présentateur toujours excellent et attendu, M. Maurice Bertin Denis, la mise en place du piano annonça le Concerto n° 1 en sol mineur de Félix Mendelssohn. Puis Jeanne-Marie Darré parut, souriante sous sa chevelure blanche, en une robe gris perle d'une discrète distinction. Fallait-il de la flamme ici, de la poésie là, de l'éclat dans le final ? Tout semblait si aisé à cette grande artiste que tout parut naturellement couler de source, tant le dosage harmonieux des répliques orchestrales que la maîtrise du chef. Plus qu'une magistrale leçon de piano, c'est un grand moment de joie musicale qu'elle nous offrit ce dimanche et qu'elle prolongea, pour répondre aux acclamations du public enthousiaste, par la curieuse « Marche Turque » de Beethoven. On comprend facilement que la carrière exemplaire de cette merveilleuse artiste, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ait été récompensée par sa nomination au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Après l'entracte, hommage fut rendu à un auteur contemporain Tony Aubin, membre de l'Institut. La « Suite danoise » est inspirée, nous fut-il précisé, de l'action d'« Hamlet ». S'ouvrant sur une fanfare paradoxalement médiévale en son modernisme de bon aloi, cette partition expressive et bien construite s'achève par un clin d'œil au jazz... et au public qui s'en déclara satisfait.

Enfin, prouvant de nouveau l'amplitude de ses possibilités, l'orchestre nous donna une interprétation fort réussie de la « Symphonie italienne » de ce même Félix Mendelssohn. L'éblouissant « final » proclamant l'allégre félicité du jeune compositeur devait conclure magnifiquement — et par deux fois — ce concert d'ouverture.

Rendons grâce au magnifique talent de Jeanne-Marie Darré, à celui, collectif, de l'orchestre, ainsi qu'à l'efficacité du maître-d'œuvre Jean Beauregard. Nous attendons avec impatience la seconde soirée de cette Société neversoise.

INDRE

Stages à Bois-Robert

Comme les deux années précédentes, il a été décidé d'organiser, à l'intention des jeunes instrumentistes des sociétés fédérées, trois mini-stages de perfectionnement d'un week-end chacun.

Les dates retenues, en fonction des possibilités d'accueil du Centre Aéré de Bois-Robert, ont été fixées comme suit :

— 15 et 16 décembre 1979, stage de batterie-fanfare, tous niveaux ;

— 26 et 27 janvier 1980, tous les instruments d'harmonie, niveau minimum élémentaire ;

— 1^{er} et 2 mars 1980, instruments d'harmonie, niveau préparatoire.

Le premier stage a donc eu lieu le samedi 15 et dimanche 16 décembre. Il était dirigé par M. Jean Desormiers, directeur du Réveil d'Issoudun, membre du comité de direction de la Fédération. Il a réuni 39 stagiaires, âgés de 10 à 18 ans, autour de 5 professeurs : MM. Desormiers, Proureau, Teinturier, pour les cuivres,

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 60-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

Mercier et Rault, pour les tambours. Il s'est terminé, selon la tradition, maintenant bien établie, par un concert donné le dimanche à 17 h 30, devant les dirigeants des sociétés participantes et les parents des stagiaires.

Le but poursuivi par la Fédération est le maintien, voire le renforcement des sociétés, dont les jeunes éléments trouvent, — durant une période certes trop courte, — l'aide et les conseils de spécialistes confirmés.

Cette action pourrait déboucher sur la création de formations junior : batterie-fanfare et harmonie, dont la mise sur pied exige de grands efforts et d'importants moyens financiers.

Chateauroux

L'Harmonie Municipale en fête

Une émouvante cérémonie a rassemblé les musiciens, le samedi 15 décembre 1979, autour de M. Gustave Bas, ce sociétaire exemplaire dont ils ont fêté à la fois les 80 ans et ses 60 années de présence dans les rangs de leur société, dont il est le doyen.

Entré à l'Harmonie en janvier 1919, alors que la société reprenait vie après la Grande Guerre, il s'est montré et se montre encore fidèle, puisqu'il a pratiquement assisté à toutes les répétitions et à tous les services.

Musicien complet, il s'est trouvé à différents pupitres, selon les besoins : caisse-claire, tambour, contre-basse à cordes, cuivres, etc. C'est à la tête de la batterie-fanfare qu'il a donné toute sa mesure et obtenu le plus de satisfactions. Il créait en effet en 1945 cette section de l'Harmonie et en assurait la direction jusqu'en 1962. A cette date il reprenait sa place au pupitre de bugle solo, poste qu'il occupe aujourd'hui encore avec talent.

Cet exemple est unique dans les annales, déjà longues de la société. C'est pourquoi celle-ci avait tenu à manifester à M. Bas sa reconnaissance et son affection.

La cérémonie était présidée par M. D. Bernardet, Maire de la Ville, Président de l'Harmonie, accompagné de Madame. On notait la présence de MM. Airic, Vice-Président, J. Komives, Directeur du Conservatoire Municipal, J.-H. Gaultier, Président de la Fédération et d'une très nombreuse assistance de musiciens, de leurs familles et de sympathisants.

Après une aubade donnée devant le domicile de M. Bas, M. Borgeais, Secrétaire, rappelait sa longue carrière. M. C. Verdier, Directeur, soulignait que M. Bas est un exemple par sa ténacité et son amour de la musique. Le Maire, M. Bernardet, félicitait chaleureusement M. Bas à qui il remettait solennellement

la Médaille d'Or de la Ville de Chateauroux.

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre adresse à M. Bas et à son épouse, ses compliments pour une distinction si amplement méritée.

ILE-DE-FRANCE

Paris : R.A.T.P.

Concert de Gala

L'Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens, direction Jacques Mas, donnera le samedi 8 mars 1980 à 20 h 45 précises, Salle Pleyel, 252, rue du faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, son Concert de Gala.

Au programme :

1^{re} partie :

Harmonie : Les deux Pigeons (ballet) A. Messager, Les Cloches de Corneville (sélection) R. Planquette.

Harmonie et Batterie-Fanfare : Bouton d'or R. Goute.

Batterie - Fanfare : Algérie L. Delbecq - Goute, Boléro militaire J. Devo, Scherzo drolatic L. Delbecq, Mini show L. Delbecq.

2^e partie :

Harmonie : Suite Provençale Darius Milhaud, Till l'Épiplège (poème symphonique) Richard Strauss.

Les billets pourront être retirés soit au siège de l'Harmonie, 44, rue des Maraichers, 75020 Paris, tél. : 372-20-27 ; soit par correspondance en joignant un timbre pour la réponse.

Les demandes devront nous parvenir au moins 15 jours à l'avance en indiquant lisiblement le nom, l'adresse complète et le nombre de places demandées.

Le Président
R. TARLIER

Orchestre à Plectres
S.N.C.F. :
Adieu à 1979
et à Maurice Totain...
et coup d'œil sur 1980

Il n'est peut-être pas trop tard pour évoquer les activités de l'O.A.P.S.N.C.F. Au cours de la saison écoulée, activités nombreuses, signe de bonne santé d'une société.

La Sainte-Cécile 1978 réunissait les exécutants à la Maison des Petites Sœurs des Pauvres de Paris-10^e. Messe en musique, concert aux pensionnaires, aubades aux malades... en quelque sorte la B.A. des musiciens avant de se retrouver autour d'un copieux buffet campagnard suivi

d'une sauterie qui se termina fort tard.

La première répétition de l'année 1979 voyait Ch. Schneider, trop pris par ses occupations personnelles transmettre, symboliquement, la baguette à Robert Parmentier, nouveau Directeur Artistique. C'est le 11 mars, à l'occasion du 33^e concert de gala annuel que ce dernier dirigeait l'orchestre pour la première fois. R. Parmentier ne pouvait rêver mieux pour « son baptême du feu », pleinement réusit d'ailleurs à en juger par les ovations d'un public ravi et réclamant à plusieurs reprises l'orchestre et la Chorale « L'Arc-en-Ciel » venue prêter son concours.

Le 27 mai, l'orchestre était invité à Triguères (Loiret), mais hélas, la pluie incessante gâchait cette journée.

Les trois concerts donnés dans les squares de la Ville de Paris (Square Montsouris, des Buttes-Chaumont et du Temple) précédaient un excellent concert en l'église des Coudreaux-Montfermeil à l'occasion du gala annuel de la Chorale « L'Arc-en-Ciel ».

Et, c'est à l'issue d'une matinée pour les pensionnaires de la maison « Ile-de-France Santé » à La Malnoue que chacun se séparait en se souhaitant de « bonnes vacances ».

Des vacances écourtées car la saison 1979-80 devait débuter très tôt à Annecy (13/10) à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Estudiantina locale, par un concert que chacun appréhendait, une active publicité ayant précédé la venue de l'O.A.P.S.N.C.F.

Rien d'étonnant alors à ce que la magnifique salle de concerts du château d'Annecy, mise exceptionnellement à la disposition de l'Estudiantina « devant le renom de ses hôtes » se soit avérée trop petite. Et, lorsqu'après un regard circulaire, oh ! combien éloquent, R. Parmentier leva sa baguette sur les premières mesures de « La Marche Militaire » de Schubert, dans un arrangement de R. Marteau, la même inquiétude se lisait sur tous les visages. Quel accueil, ce public que l'on dit difficile, allait-il réserver à ces amateurs traités comme des professionnels ? La réponse tomba brutale et la satisfaction fit place à l'angoisse quand les applaudissements, qui allaient ponctuer chaque morceau, montèrent de la salle enthousiaste.

Le lendemain, le même concert connaissait le même succès à Aix-les-Bains.

Mais, hélas, chacun avait quitté Paris emprunt d'une profonde tristesse, car le 10 octobre, notre ami Maurice Totain, nous avait quitté, emporté par une brutale maladie. Celui qui comptait parmi les meilleurs dans le monde de la mandoline, celui qui, avec son éternel sourire avait côtoyé aussi, bien les grands noms du musette que la fosse d'orchestre de l'Opéra de Paris, celui qui animait les réunions du bureau de la Fédération « par ses questions impertinentes », comme me le rappelait récemment M. le Colonel Charollais, celui qui répondait toujours « présent » lorsqu'il fallait défendre les plectres, celui-là est disparu à jamais. Mais, repose en paix mon cher Maurice, car la foi que tu avais en l'avenir de la mandoline, tu as réussi à l'inculquer et nombreux sont ceux qui continueront à défendre cet instrument que tu aimais tant.

Le 3 décembre 1979, Sainte-Cécile était fêtée comme l'année précédente : concerts chez « les Petites Sœurs des Pauvres » et buffet campagnard. Et maintenant ?... que faut-il attendre de 1980 ?... Les musiciens de l'O.A.P.S.N.C.F. qui se posaient cette question connaissent la réponse depuis le dimanche 6 janvier 1980, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale annuelle. Ils sont rassurés, peut-être même inquiets devant l'affluence des invitations :

23-2 et 29-2 : Ecole St-Marcel à Paris ; 1^{er} mars : Enghien-les-Bains ; 8 mars : SACEM Porte de Neuilly ; 15 mars : Champs-sur-Marne ; 16 mars : 34^e concert de gala annuel ; 23 mars : Chelles ; 30 mars : Epernay (festival national de musique U.A.I.C.F.) et courant mai, deux concerts à Beaune ! Beaucoup de travail donc en perspective ! Il est assez curieux de noter qu'un renouveau de la mandoline semble s'amorcer, car

Amati

**une Marque de Renommée Mondiale,
des Instruments de Qualité Exceptionnelle.**



Des références ?
Orchestre Philharmonique Tchèque,
Orchestre Philharmonique Slovaque,
Orchestre Symphonique de Prague,
Orchestre de la Radiodiffusion tchécoslovaque etc... etc...

Comparez nos prix et notre qualité !

Catalogue, tarifs et points de vente sur simple demande :

MUSICO

Instruments et Accessoires de Musique
9, route de Colmar, WINTZENHEIM 68000 COLMAR
M. (89) 41.18.78

chaque invitation a été accompagnée de la même remarque : « Surtout, répondez « présent » à notre demande, nous aimerions tant avoir un orchestre de mandolines et ils sont si rares ! »

Pour répondre à toutes ces invitations, le Comité de l'O.A.P.S.N.C.F. a décidé d'ouvrir ses portes à quelques musiciens non cheminants qui pourraient prendre place aux pupitres suivants : mandoline, guitare, hautbois (1), flûte (1) et violoncelle (1).

Faire acte de candidature en écrivant à M. le Président de l'O.A.P.S.N.C.F., 1 bis, rue d'Athènes, 75008 Paris (répétitions le jeudi soir, Gare Saint-Lazare).

A.H.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Une opinion sur l'intégration des jeunes dans une Société de Musique Populaire

L'homme naît, vit et meurt, d'où la nécessité de procréer. Cette loi se vérifie aussi pour une Société de Musique amateur. Il est donc indispensable d'insuffler « du sang nouveau » mais comment peut se faire l'intégration des jeunes musiciens ?

Tout d'abord le nouvel exécutant doit avoir la formation musicale nécessaire pour suivre une partition : son intégration trop rapide le mettrait en situation d'échec.

Il ne faut pas qu'il se retrouve seul parmi des gens plus âgés, un groupe de son âge est souhaitable pour créer des liens d'amitié sans lesquels une société d'amateurs ne peut pas vivre. Bien entendu son apprentissage individuel doit continuer auprès de ses professeurs (solfège et instrument) pour que sa connaissance musicale soit la plus étendue possible, la société étant là pour lui apprendre à jouer au sein d'une équipe. Ce sera le rôle de l'adulte musicien amateur ; le soutenir lors de son premier contact avec une partition autre qu'une étude, l'intégrer à son groupe instrumental, lui faciliter sa rencontre avec un chef de musique, tant de choses qu'il aborde pour la première fois et qui peuvent à

juste titre lui inspirer des craintes. Se sentant soutenu et non pas observé pour être critiqué, il sera en confiance et mettra, tout comme les adultes ses connaissances et son cœur au service de la musique.

G. NARCE
Vice-Président
de l'Harmonie SNCF
de Saint-Etienne.

MARNE ET MEUSE

Damery

Sainte-Cécile

La fanfare de Damery a, le 9 décembre, honoré sa Sainte Patronne.

Au cours de la messe célébrée en l'Eglise St-Georges de Damery par M. l'abbé Vichérat, curé de la paroisse, la fanfare au grand complet interpréta sous la direction de M. René Masson quatre œuvres bien choisies pour la circonstance.

Vers midi, musique en tête, les participants gagnèrent la salle des fêtes pour un banquet au menu aussi délicat que copieux, agapes musicales qui se terminèrent tard dans la nuit dans une chaude ambiance de camaraderie.

Lors de son allocution, M. Michel Badré, Président de la Société remercia les personnalités présentes, rendit hommage aux musiciens et à leurs épouses, à leur chef très dévoué, aux professeurs (bénévoles) de solfège et d'instruments et souhaita la bienvenue aux jeunes.

Puis M. André Goutorbe, Maire de Damery remercia l'assistance et souligna la vitalité de la fanfare qui, depuis des décennies, participe à l'animation de la commune.

Parmi les personnalités, on remarqua, outre M. le Maire, MM. Gabriel Gillain, Vice Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Marne et Meuse, Jean Maclair, Président de l'Union Cantonale, René Fournier, Directeur de la Musique des Tonneliers d'Epernay, Michel Houllmont, Administrateur de la Philharmonique de Champagne, Michel Badré, Président de la Fanfare, Armand Goutorbe, Président d'Honneur, René Lhopital, Vice Président, M. le curé Vichérat et M. Ernest Lambert, ancien maire et musicien dévoué.

Epernay

Sainte-Cécile de la Musique des Tonneliers

Dimanche 16 décembre, la Musique des Tonneliers d'Epernay était rassemblée dans l'Eglise de Boursault pour une messe à l'occasion de la Sainte Cécile.

Boursault, située sur la colline qui domine la vallée de la Marne à quelques kilomètres d'Epernay, a la chance de posséder une Eglise dont l'acoustique est excellente permettant à l'orchestre de donner une audition de grande qualité qui fut appréciée chaleureusement par toute l'assistance.

Au programme figuraient notamment : La marche solennelle de Sigurd Jorsalfar de Grieg, Ballade de Ted Huggens, Song for lovers, également de Huggens et la Grande Porte de Kiev de Mousorgsky.

Il convient de citer les solistes qui se sont distingués au cours de l'exécution de ces œuvres : Mme Colette Lefèvre à la flûte, MM. André Pigeolot à la trompette, Dominique Blanchard au trombone, Michel Pain au saxophone alto et Pierre Déhu au cor d'harmonie.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les musiciens, en costume traditionnel, se rendaient en défilant à la salle des fêtes où ils arrivaient un peu haletants et le teint coloré, car il faut la monter la côte avec un petit vent froid qui vous fait rougir le nez et les oreilles !

Là les attendait un vin d'honneur réunissant personnalités et participants.

Quelques allocutions furent prononcées à cette occasion dont l'une par M. Médard, Président de la Société, qui remercia en particulier M. le Maire de Boursault d'avoir accepté de mettre la salle municipale à la disposition des Tonneliers ainsi que pour sa contribution et celle de M. Bénard au vin d'honneur.

Ce fut ensuite le tour de Maitre Houdart, Conseiller Général, qui nous annonça une nouvelle encourageante, à savoir que le Conseil Général envisageait l'augmentation de la subvention à répartir entre les sociétés musicales de la Marne.

On passa ensuite à table où un repas copieux et de qualité attendait les convives.

A l'issue du banquet M. Médard reprit la parole pour saluer

les personnalités présentes, en particulier MM. Roland Herr représentant le Maire d'Epernay, Vichérat, Curé de Damery, Gabriel Gillain, Vice Président de la Fédération Musicale de Marne-et-Meuse, Jean Maclair, Président de l'Union Cantonale et les représentants de diverses sociétés d'Epernay et de la région.

M. Médard, après avoir félicité le Directeur René Fournier et tous les musiciens, ne manqua pas de souligner le dévouement des membres du comité Martial Saint Jeveint, Marc Fournier, Lucien Coharde et Brigitte Perchat pour le travail obscur et souvent ignoré accompli tout au long de l'année.

Cette Sainte Cécile, particulièrement réussie, se poursuivit par la sauterie habituelle et se termina tard dans la soirée dans une joyeuse ambiance de franche camaraderie.

Meuse :

Bar-le-Duc

Sainte-Cécile... du renouveau

« Vous bâtissez un peu plus tous les jours, vous grandissez en approfondissant votre formation, et vous nous apportez ainsi de plus en plus de satisfaction » : c'est en ces termes flatteurs que s'adressait M. Jean Bernard, Conseiller Général, Maire de Bar-le-Duc, à M. Roger Fremion, Directeur de l'Harmonie Municipale, lors de la célébration de la Fête de Sainte-Cécile le dimanche 18 novembre 1979.

Il faut dire que M. Fremion et son adjoint M. Larcelet n'ont pas chômés depuis le « redémarrage » de la Société Il y a un peu plus d'un an, et ce n'est que justice qu'ils en soient maintenant félicités.

Les nombreux fidèles qui assistaient à la messe de Sainte-Cécile en l'église Notre-Dame ont d'ailleurs pu juger de la grande qualité des œuvres interprétées : un extrait du « Meesse » de Haendel, la « Symphonie du Nouveau Monde » de Dvorak, l'« Ave Verum » de Mozart et la « Marche de la Garde Consulaire à Marengo ».

Avant le banquet, plusieurs musiciens reçurent la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales sanctionnant vingt années de service : MM. Jean-Marie Larcelet, sous-chef, Jacky Bonhomme, Yves Frédéric et Gabriel Monnaux.

Huit jeunes musiciens sortant de l'école de musique étaient également à l'honneur puisqu'ils se produisaient pour la première fois dans les rangs de l'Harmonie : deux clarinettes, deux saxophones-alto, un saxophone-ténor, deux trompettes d'harmonie et un alto.

Assistaient à cette célébration, outre M. Jean Bernard, MM. Durand, Directeur du Cabinet du Préfet et le représentant, Marizier, Conseiller Général et Hallet, Maire-Adjoint.

Commercy

Sainte-Cécile... traditionnelle

Messe, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, vin d'honneur offert par la Municipalité en l'Hôtel de Ville, remise de médailles et banquet, ainsi se résume le programme traditionnel de la célébration de la Sainte-Cécile par l'Harmonie Municipale de Commercy.

Les invités de ce dimanche 25 novembre 1979 étaient MM. Ramadier, Sous-Préfet, François Dose, Conseiller Général, Maire, Marc Sorlot, Adjoint et Président de la Commission Municipale, Granddier, Président honoraire, Edmond Leroy, Directeur honoraire, Capitaine Renard, représentant le Colonel Delbos, Commandant d'Armes.

Après les propos de circonstance de M. Jacques André, Président de l'Harmonie Municipale, le Directeur, M. Robert Perrot,

● Suite page 16

commenta le rôle de la Société qui œuvre pour la propagation de la musique populaire, fit un bref rappel des activités de l'année écoulée, et précisa qu'un cours de solfège groupant vingt deux élèves venait de commencer.

M. Dose, Maire, rappela que l'Harmonie Municipale magnifiait toutes les cérémonies auxquelles elle participait et affirma qu'elle était le creuset de la musique dans la ville.

M. Sorlot précisa qu'une école municipale de musique pour les enfants de sept à dix ans serait vraisemblablement mise en place à partir de septembre 1980 et renforcerait incontestablement, dans le temps, le recrutement de l'Harmonie.

M. le Maire et M. Edmond Leroy, Président honoraire de la Fédération de Marne-et-Meuse eurent le plaisir de remettre la Médaille Fédérale des Jeunes à Mlle Blot et MM. Adrian, Bluzat, D. Leclerc, T. Leclerc, Maud'Heux, Mougeot et Robert, le diplôme pour quinze années de service à M. Stéphan et la médaille fédérale pour vingt cinq années de service à M. Bacheller.

Enfin, M. Jacques André, Vice-Président de la Fédération, se fit une joie de remettre la médaille confédérale pour quarante années de service à son ami Roger Mangin, Fonctionnaire-sous-chef, actuellement en longue maladie.

Etain

Sainte-Cécile... de récompenses

L'Harmonie Etainoise a fêté avec éclat Sainte-Cécile le dimanche 25 novembre 1979.

Après avoir brillamment rehaussé l'office religieux en l'église Saint-Martin, les membres de la Phalange et leurs invités se retrouvèrent à l'Hôtel de Ville où, avant le vin d'honneur, eut lieu une imposante remise de décorations :

- Médaille Fédérale des Jeunes pour cinq années de service et moins de vingt ans d'âge : MM. Mercy, Lambert, Martin, Vanham, Gille, Beauchet, Cao et Gilquin.

- Diplôme Fédéral pour quinze années de service : MM. Ambroise, Lhote, Rondeaux et Cordier.

- Médaille Confédérale de bronze pour vingt années de service : MM. Brandani, Cao, Gille, Lambert et Watrin.

- Médaille Confédérale d'argent pour trente années de service : MM. Cao, Gille et Watrin.

- Médaille Confédérale d'or pour quarante années de service : M. Heimbald.

- Médaille de bronze pour quinze années de direction : M. Wacquand.

Ensuite, M. Schwartz, Conseiller Général, Maire, félicita tous les récipiendaires et remercia les musiciens pour leur participation à toutes les cérémonies officielles.

Un excellent banquet réunit tout le monde à l'Hôtel de la Gare, au cours duquel M. Paquet, Président de la Société, remercia chacun pour sa tâche, exécutants et professeurs qui « forment le goût esthétique et culturel des jeunes » et incita ceux-ci à beaucoup d'assiduité « car la musique ne supporte pas la médiocrité ».

Stenay

Sainte-Cécile... matinale

Dès 6 h 45 en ce dimanche 18 novembre 1979, les musiciens de la Lyre étaient sur pieds malgré la pluie, emmenés par leur Vice-Président Jean-Claude Bracconier, pour donner aubade au premier magistrat de la Commune, M. Gipeaux, au Président Bonnefoy et au Chef Pol Vassart.

La Lyre participa ensuite à la messe dont elle assura la partie musicale en l'église Saint-Grégoire, et donna un aperçu de son talent à la Maison de Retraite, fort apprécié d'ailleurs, en se ren-

dent à l'Hôtel de Ville où elle fut reçue par M. Gipeaux, Maire, entouré de ses Adjointes, en présence de M. André Madoux, Président du Conseil Général de la Meuse.

Après un vin d'honneur, les musiciens se retrouvèrent autour d'une excellente table au Foyer Mathis et, comme il se doit, cette agréable journée se termina en musique et en chansons.

Sommedieue

Sainte-Cécile... de la persévérance

Lors de sa création il y a sept ans à la suite de la disparition de La Concorde, la Lyre de la Dieue se composait de... sept musiciens ! Elle en compte maintenant une quarantaine grâce au dynamisme et à la persévérance de son directeur-fondateur, M. Robert Bonne.

La Lyre de la Dieue a dignement fêté sa Sainte Patronne le dimanche 25 novembre 1979 selon le programme suivant : messe en musique, concert devant l'Hôtel de Ville et banquet présidé par le Docteur Barat-Dupont, Maire de Sommedieue.

Void

La Fanfare a fêté Sainte-Cécile

Sous la direction de son Chef, M. Louis Talfournier, la Fanfare de Void a animé musicalement la messe de Sainte-Cécile le dimanche 25 novembre 1979.

Les musiciens participèrent ensuite à un excellent repas au cours duquel M. Marius Planezzi,

Président de la Fanfare, remit plusieurs récompenses :

- Médaille fédérale des Jeunes à M. Pascal Michel.

- Médaille confédérale d'or pour quarante années de service à MM. André Schmidt et Louis Talfournier, Directeur de la Fanfare.

MIDI

Nécrologie.

Nous apprenons avec peine le décès de M. Etienne Rey, Président honoraire de l'Harmonie « Les Sans Soucis » de Castelnaudary.

M. Rey, âgé de 75 ans, était piston solo aux Sans Soucis depuis fort longtemps, il avait eu une crise cardiaque en mai 1979 lors d'une manifestation aux Monuments aux Morts de Villefranche de Lauragais et ne s'était jamais remis de cette fatale maladie.

Il est décédé jeudi 17 décembre dans sa maison de Castelnaudary où il vivait avec son épouse.

La Fédération du Midi présente à sa femme et à toute sa famille ses condoléances sincères et amicales, les dirigeants et musiciens de l'harmonie présentent également leurs bien sincères condoléances à Mme Rey et à toute sa famille.

Gard :

Salindres

Sainte-Cécile à l'église

Comme il est de tradition tous les ans, le mois de novembre

arrivé, l'Harmonie Municipale fêta le dimanche 8 décembre la patronne des musiciens en l'église paroissiale ou à l'office religieux de 11 heures, sous la direction de son chef, M. Lenard, elle exécuta à la perfection les partitions d'un programme de circonstance préparé avec soin et qu'une foule nombreuse écouta en silence.

A l'issue de la cérémonie, un défilé en ville conduisit nos musiciens dans les salons du mess Bordarier où ils firent honneur au menu de choix préparé par le Vatel des lieux. Après les toasts, vinrent les chansons qui donnèrent le départ de la partie créatrice de cette journée qui se prolongea dans une ambiance de camaraderie des plus sympathiques...

Réunie le 30 novembre en Assemblée Générale, l'Harmonie dressait, en présence de ses membres, le bilan de l'année écoulée.

Après avoir détaillé le compte rendu financier, M. Chelay, Président, donnait le compte rendu de l'activité 1978-1979 parfaitement réussie à tous points de vue. Les concerts qui connaissent toujours bonne audience auprès de la population et les festivités et cérémonies auxquelles l'harmonie prête toujours son concours.

On passa ensuite à l'élection du nouveau bureau.

M. Chelay étant démissionnaire de la Présidence comme il en formula le vœu, ce poste clé de l'Harmonie fut attribué à l'unanimité à un membre actif, en l'occurrence M. Emile Agniel. A l'unanimité furent élus : Président d'Honneur M. Paul Dumas, Maire, Président actif Emile Agniel, Vice-Président Robert Nadalet, Secrétaire Régis Corailier, Trésorière Mme Dominique Corailier, membres du bureau MM. Gal Delbianco et Ajasse. Les élus seront assistés par trois membres du Conseil municipal : Mme Charrière, M. Boisson et M. Chelay.

Après cette élection, le nouveau Président remercia son prédécesseur pour sa collaboration et l'activité déployée pour la bonne marche de l'harmonie. Il adressa également ses remerciements à M. Renard qui continuera d'assurer la direction de l'Harmonie et qui, cette année a établi un record peu ordinaire en incorporant dans les rangs de l'Harmonie onze jeunes musiciens issus de l'école de musique où M. Renard en est en même temps Directeur et professeur. Un bilan des plus satisfaisants qui, sans aucun doute sera encore meilleur l'année prochaine, nos musiciens et leur chef donnant déjà aux mélomanes locaux un très prochain rendez-vous pour un agréable concert.

Vauvert

Association Musicale

A l'occasion de la Sainte Cécile, l'association musicale a offert un concert le vendredi 9 novembre en soirée à la salle Georges Bizet. Devant un grand nombre d'auditeurs les musiciens de Vauvert, parmi lesquels 8 jeunes élèves de l'école de musique, ne faillirent pas dans un programme ardu composé d'œuvres comprenant des fantaisies d'opéras, d'opérettes, ainsi qu'une œuvre de musique contemporaine.

C'est le dimanche 11 novembre, au restaurant « La Crémailière » au cours d'un repas de 80 couverts comprenant les musiciens et leurs épouses, que l'Association Musicale a fêté le 80^e anniversaire de sa création.

En fin de repas, le Président Jacques Loubier, après avoir excusé le Président Fédéral André Sarzi, fit l'historique de la Société. Après les allocutions de M. Richard, Maire de Vauvert, M. Galindo, délégué aux affaires culturelles et de M. Renouard, Président du Réveil Indépendant Vauverdois, il fut procédé à la remise de récompenses à plusieurs musiciens présents à la Société depuis de nombreuses années. C'est ainsi que furent décorés MM. Fernand Pertusa pour 50 années de présence, René Gulgon, Aimé Rouvaret, Marcel Fabre, Maurice Brunel, pour 57 années de présence, Roger Eral, Aimé Grudet pour 59 années

de présence, médaille de vétéran avec Palme pour plus de 70 ans d'âge. MM. René Pasquier, Jacques Loubier, Jacques Gavanon, Robert Bousquet, Frédéric Donnadieu, Roch Conarozo, Fernand Librot Franck Andrieu, Gérard Mabelly, Jean Blanc pour 60 années de présence, M. Aimé Minair, Directeur a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de direction.

Cette belle journée se termina par le traditionnel tour de chant au cours duquel jeunes et vieux s'en donnèrent à cœur joie.

Ariège :

Pamiers

Concert donné par la Philharmonie Appaméenne

La Société Musicale Philharmonique de Pamiers a donné un grand concert musical à l'occasion de la Sainte-Cécile, le 15 décembre en la cathédrale, avec le concours de Madeleine Thozet, professeur agrégée de musique, au piano, de Jacqueline Chautemps, violoncelle, professeur au Conservatoire National de Région de Toulouse.

Ce concert était placé sous la haute autorité de Monsieur I.R. Guttermann, Directeur de l'Ecole de Musique de Pamiers, de ses solistes Jean-Louis Goudy, trompette et Jacques Bordès, trombone.

Les musiciens avaient dédié ce concert à la mémoire de leur regretté Président Henri Feursinger. Il était placé sous la Présidence d'honneur de Monsieur le Docteur G. Barettes, Maire de Pamiers.

Voici le programme qui fut interprété :

1^o Cavatine du Barbier de Séville de Rossini. 2^o Rachel Fantaisie Mazurka pour Tuba de Marsal. 3^o Florian Geyer, de Haase Altendorf, poème symphonique, suite en trois parties.

Le lendemain dimanche 15 décembre eut lieu le concert donné dans la cathédrale N.-D. du Camp :

1^o Prière dans la forêt, de Gustav Lotterer

2^o Ave Maria de Schubert, trompette solo J.-L. Goudy

3^o Adagio de la Sonate pathétique de L. von Beethoven

L'Avant-garde Appaméenne, sous la direction de son chef Jean Goudy exécuta la sonnerie « Aux Champs ».

Madeleine Thozet et Jacqueline Chautemps interprètent :

1^o Deuxième sonate pour violoncelle, opus 5 Beethoven

a — Rondo Allegro

b — Adagio sostenuto et expressivo

c — Allegro molto più tosto presto

2^o Elégie, de Gabriel Fauré

3^o La Sonate, opus 48 de Francis Poulenc

a — Allegretto tempo di Marcia

b — Pallabile

4^o Deuxième sonate, opus 119, de Serge Prokofiev, le Moderato

Très beau concert pour la Philharmonique de Pamiers qui, grâce à Monsieur Guttermann, directeur de cette belle Société musicale et grâce aussi à ses vaillants musiciens, devient une des plus belles sociétés du département de l'Ariège.

Nous voudrions donner une appréciation de l'œuvre Florian Geyer que Monsieur Guttermann a entendu jouer par la musique municipale de Craillheim, ville jumelle de Pamiers, lors d'un séjour dans cette ville.

Tout d'abord, ce fut un succès lors de l'exécution de cette œuvre au concert du 15 décembre. Elle plait non seulement aux musiciens, mais également au public qui l'écoute, aussi ces Messieurs de l'Union départementale ont-ils mis au programme de l'Harmonie départementale Juniors.

MM. Guttermann et Lacombe, Directeurs de l'Harmonie Municipale de Foix, ont décidé de donner cette œuvre avec commentaires dans les écoles du département. Effectivement c'est la première fois que ces directeurs de musique trouvent quelque chose qui se prête vraiment bien à des explications, des présentations de thèmes, d'instruments par pupitres, etc.

EDITIONS HENRY LEMOINE
17, rue Pigalle - 75008 PARIS - Tél. : 874-09-25
Extrait du catalogue Maison fondée en 1772

MUSIQUE INSTRUMENTALE

FLUTE
ARTAUD (P.-Y.) Méthode élémentaire
PARES (G.) Méthode élémentaire
PARES (G.) Gammes et exercices
TULOU Méthode complète
TULOU 6 études extraites de la méthode

FLUTE ET PIANO
ABSIL (J.) Silhouette
AMELLER (A.) Barcarolle
AMELLER (A.) Le Lys Martason
ARMA (P.) Douze danses roumaines de Transylvanie
AUCLERT (P.) En Faucigny
AUCLERT (P.) Thème varié
BACH (J.-S.) Trois sonates
BARLOW (F.) Pavane
BERTHELOT (R.) Fauréenne
BERTHOMIEU (M.) Bagatelle
BERTHOMIEU (M.) Escapes
BUSSE (H.) Suite brève
BUSSE (H.) Nocturne n° 4
CAPLET (A.) Petite Valse
CAPLET (A.) Réverie
DAMASE (J.-M.) Sonate en Concert
DAMASE (J.-M.) Scherzo
DAMASE (J.-M.) Sérénade pour flûte et Orchestre (Réd. Piano)
DANDELOT (M.) Habanera
DAUTREMER (M.) Amabillité
FERTE (A.) Barcarolle et Presto
FERTE (A.) Romance
LEPITRE (A.) Le Concours d'Annick
LCEILLET (J.-B.) Sonate en Ma majeur
LCEILLET (J.-B.) Sonate en Sol mineur
MARC (E.) Bergers d'Arcadie
MAZELLIER (J.) Deux pièces brèves
MICHAEL (E.) Deux esquisses
MOUQUET (J.) Berceuse
MOUQUET (J.) Danse grecque
MOUQUET (J.) Divertissement grec
MOUQUET (J.) Eglogue
MOUQUET (J.) Flûte de Pan
MOUQUET (J.) Cinq pièces brèves
TAILLEFERRE (G.) Forlane

FLUTE ET HARPE
BUSSE (H.) Suite brève
BUSSE (H.) Nocturne n° 4
DAMASE (J.-M.) Sonate pour flûte et harpe
MOUQUET (J.) Danse grecque
MOUQUET (J.) Divertissement grec

DEUX FLUTES
LCEILLET (J.-B.) Sonate en MI mineur pour 2 flûtes et piano
LCEILLET (J.-B.) Sonate en Sol mineur pour 2 flûtes et piano
TULOU 24 Duos (en 9 cahiers)

HAUTOIS
BROD (H.) Méthode (Edition revue par G. Gillet)
BROD (H.) 20 Etudes extraites de la Méthode
PARES (G.) Méthode élémentaire
PARES (G.) Gammes et exercices

HAUTOIS ET PIANO
ABSIL (J.) Burlesque
AMELLER (A.) Anémone
BUSSE (H.) Canzone Op. 26 n° 2
DAMASE (J.-M.) Rigaudon
DAMASE (J.-M.) Rhapsodie (matériel d'Orchestre en location)
DAMASE (J.-M.) Méandres (matériel d'Orchestre en location)
FUSTE-LAMBEZAT (M.) Pastorale
GABUS (M.) Automne
JAY (Ch.) Cantilène
LEPITRE (A.) Le Concours d'Annick
LCEILLET (J.-B.) Sonate en MI majeur
LCEILLET (J.-B.) Sonate en Sol majeur
MURGIER (J.) Concerto pour hautbois et Orchestre (réduction piano)
PHILIBA (N.) Concert en 3 mouvements
TAILLEFERRE (G.) Rondo

COR
CHARLIER (T.) Méthode complète
DAUPRAT Méthode complète (Revue par Brémont)
GALLAY Méthode
LAMBERT Méthode complète et progressive
PARES (G.) Méthode élémentaire
PARES (G.) Gammes et exercices
CONORD (Ch.) 45 Etudes de déchiffrement et de transposition
LEVET (P.) La technique journalière du corniste

COR ET PIANO
ABSIL (J.) Rhapsodie n° 6
CLERGUE (J.) Prélude, Lied et Rondo
DAMASE (J.-M.) Pavane variée, pour cor (ou v^o) et piano
MEYER (J.) Cordelinette, pour cor (ou trombone) et piano
NOEL-GALLON Andante et Presto

Envoi gratuit du catalogue détaillé sur demande. Fourniture rapide de tous les fonds français et étrangers.

H.M.M.O.

60, rue Racine - 59100 ROUBAIX - ☎ (20) 70-79-31

vous propose

POUR HARMONIE

UN CONCERT avec ISSAC HAYES	175 F	L'HOMME A LA TROMPETTE	120 F
UN CONCERT AVEC STAN KENTON	300 F	COLORAMA	120 F
UN CONCERT AVEC BENNY GOODMAN	300 F	DEEP PURPLE	60 F
UN CONCERT AVEC GERSHWIN	192,50 F	TENDERLY	100 F
UN CONCERT AVEC Glenn MILLER	300 F	HELLO DOLLY	60 F
UN CONCERT AVEC D. ELLINGTON	300 F	STORMY WEATHER	60 F
NO NO NANETTE SELECTIONS	245 F	GRANDS THEMES DE FILMS	210 F
GUERRE DES ETOILES (Themes)	240 F	DISCO GOLD MEDLEY	175 F
Les Moulins de mon cœur (Michel Legrand)	105 F	L'ETE 42 (M. Legrand)	175 F
5 ^e de Beethoven (Disco)	175 F	MY WAY (Comme d'habitude)	72 F
LOVE IS THE MAGIC	90 F	DROLES DE DAMES	90 F
		L'HOMME DE L'ATLANTIDE	90 F

POUR ORCHESTRE SYMPHONIQUE

FEELINGS (Dis-Jui)	120 F	EBB TIDE	60 F
SIBONEY	60 F	BLUE MOON	60 F

POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

MISTY	90 F	CHEROKEE	80 F
IN THE MOOD	80 F	HARLEM NOCTURNE	80 F
ON THE SUNNY SIDE OF THE STREET	80 F	L'ETE 42	101 F
FLAMINGO	70 F	FOUR BROTHERS	60 F
SWEET YOU - JUST YOU	80 F	LIL'DARLIN	70 F
THE KID FROM RED BANK	70 F	HOW HIGH THE MOON	72 F
STRING OF PEARLS	45 F	LA VALSE DES LILAS	72 F
NIGHT TRAIN	99 F	LA PANTHERE ROSE	99 F
DAY IN DAY OUT	120 F	MY FUNNY VALENTINE	66 F

Nous nous sommes spécialisés dans la musique de variétés pour harmonie et la fourniture d'un répertoire très vaste pour Grande Formation de Jazz

Un esprit jeune, des musiciens au service de la Musique

Demandez nos catalogues et documentations sonores en spécifiant bien le genre (Harmonie, Grande Formation de Jazz, Orchestre Symphonique ou à cordes, Ensembles divers). Vous recommander du « Journal de la C.M.F. »

Monsieur l'Inspecteur Primaire de l'Ariège, les directeurs des établissements du second degré sont d'accords. Aussi il y aura à Pamiers deux autres séances avec chaque fois au moins 500 jeunes auditeurs, les jeudi 13 et vendredi 14 mars de 15 heures à 17 heures. Ces jeunes auditeurs pourront poser des questions, puisque le texte sera distribué d'avance dans les écoles et que les maîtres en auront parlé.

Pour terminer, l'exécution intégrale, sera placée sous la haute direction de Monsieur Helmut Haase-Altendorf, compositeur. Ce Monsieur est Président de la Confédération Musicale Allemande, tout comme Monsieur Ameller est Président de la Confédération Musicale de France.

Monsieur Haase est ancien directeur du Théâtre de Stuttgart. Il était tout dernièrement encore membre du jury du Concours international de Vichy. Son accord pour sa venue à Pamiers est définitif.

Nous pensons que tout cela constituera un événement d'importance, car jusqu'à ce jour, rien de pareil n'avait été tenté de la part d'une harmonie.

Messieurs Gutermann et Lacombe élaborent actuellement les textes de la présentation, le minutage et la mise au point de ce vaste projet. Dans l'espace d'une semaine plus de 1500 jeunes élèves atteints par la musique harmonie! Voilà du bon travail utile!

Ces Messieurs seront-ils imités? Nous l'espérons. Dans tous les cas, ils se tiennent à la disposition des collègues qui désirent être plus amplement informés ou qui voudraient assister à l'une de ces deux représentations. Ils seront les bienvenus et œuvreront aussi comme le font MM. Gutermann et Michel Lacombe pour le bien de la musique si chère aux amateurs.

Nous en profitons pour leur adresser nos bien sincères et amicales félicitations.

A.S.

Aude : Carcassonne

Harmonie Municipale

Après une année bien remplie, l'Harmonie Municipale, comme chaque année a fêté la Sainte

patronne des musiciens en cette journée pluvieuse du 16 décembre 1979.

Placée sous la haute direction de M. René Cadres, Premier prix de trompette du Conservatoire de Toulouse, l'harmonie s'est retrouvée en cette journée de fête à la cathédrale Saint-Michel. La Messe traditionnelle y fut célébrée par l'abbé Fournil. Le père Serge, accompagné par l'harmonie, dirigeait les chœurs.

Les 70 exécutants de l'Harmonie, interprétèrent tour à tour un extrait de Tannhauser de Wagner, la Marche du Prophète de Meyerbeer, Vocation de Clayton et un extrait de Nabucco de Verdi.

Une grande foule avait envahi l'église pour écouter l'office mais également pour rendre un grand hommage aux musiciens de l'Harmonie Municipale qui, durant toute l'année, soit par les sorties officielles, soit par les nombreux concerts quelle donne à travers les quartiers de la ville, répondent toujours présent pour se produire devant les nombreux mélomanes carcassonnais, cela grâce aussi à son devoir le Président Jacques Miquel, l'homme aux multiples occupations musicales, Vice-Président de la Fédération du Midi, qui passe la plupart de ses heures de loisir au service de la musique.

L'office religieux terminé, les musiciens se retrouvèrent à l'Hôtel-Restaurant Massot à Ville-gallhenc où un excellent repas leur fut servi.

On notait la présence à la table d'honneur de M. André Sarzi, Président Fédéral et Madame, M. Dupuy, Président de l'Harmonie « Les Sans Soucis » de Castelnau-dary et Madame, de M. Jacques Miquel, Président de l'Harmonie Municipale et Madame, de M. René Cadres, Directeur de l'Harmonie Municipale et d'autres encore.

A la fin du repas, M. Miquel adressa les remerciements d'usage à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette fête, à M. et Mme Sarzi d'avoir bien voulu présider cette cérémonie et vanta les mérites de la musique auprès des nombreux jeunes présents dans les rangs de l'Harmonie.

M. Sarzi prit la parole au nom de la Fédération du Midi, félicita les jeunes et les anciens, adressa également toutes ses félicitations à MM. Michel et Cadres pour la bonne marche de l'Harmonie et l'Ecole de Musique de Carcassonne et leva son verre à la pros-

périté de la musique populaire, sans oublier de présenter ses vœux de bonne et heureuse année aux invités.

M. Cadres lança un appel à tous pour continuer l'œuvre qu'il s'est tracée en conduisant cette belle phalange de musiciens à un niveau un peu plus élevé, tandis que MM. Rajoi et Sabathe deux vieux clarinettistes amusèrent la salle par des chansons et des mimés dignes de grands artistes. M. Bousquat, saxophoniste récita des poèmes de son cru.

Disons qu'avec des hommes tels que Cadres et Miquel, l'harmonie municipale de Carcassonne va vers un bel avenir, puisque M. Miquel a pris en main depuis déjà trois années la direction des stages départementaux de l'Harmonie Jupiôrs qui cette année à Alzonne a connu un immense succès avec cinq jours de stage et trois concerts donnés en divers points du département.

Belle journée pour l'Harmonie Municipale de Carcassonne.

Coursan :

Concert par l'Harmonie Républicaine

Les amateurs de musique d'harmonie étaient à la fête en cette matinée du dimanche 20 janvier, avec le concert gratuit, donné par l'harmonie Républicaine dans la salle des fêtes, en présence de Monsieur Gilbert PLA Maire et Conseiller général et hautbois à l'Harmonie, des conseillers municipaux et de nombreuses personnalités de la ville.

Disons tout de suite qu'une foule nombreuse avait répondu présent à ce concert, celui-ci étant réservé aux personnes du 3^e âge.

Un concert pas tout à fait comme les autres, puisque le 22 janvier, cet ensemble musical, qui plonge ses racines dans la population coursannaise, devait fêter son 104^e anniversaire.

Coursan et son harmonie ne font qu'un et c'est pourquoi en retour de nombreuses facilités faites par la municipalité à son ensemble musical, le Directeur de l'Harmonie, Monsieur André Sarzi, Président fédéral décora Monsieur Pla, Maire de la commune, de la médaille d'argent de la CMF pour services rendus à la Musique.

Après cette remise de récompense, fort applaudie, Monsieur Giannet, secrétaire général de l'Harmonie en quelques mots aimables félicita Monsieur le Maire et le remercia pour tout ce qu'il fait pour l'Harmonie et avec sa faconde habituelle présenta le programme qui débuta par « American Patrol » de L. Delbecq : Le « Calife de Bagdad », ouverture de Boieldieu ; « El Silenzio », petite fantaisie pour trompette, tirée du célèbre film « Le voleur de bicyclette » de Brezza ; Cette œuvre fut interprétée par deux jeunes trompettistes de l'Ecole de Musique que dirige M. Sarzi, il s'agit de Rémy Cavailles et Jean-Luc Prat, tous deux âgés de 12 ans, ils furent chaleureusement par l'assistance ; « Till » (Le monde et notre Amour) de Danvers, « Nabucco », chœur des esclaves de l'opéra de Verdi, arrangement pour harmonie, « Granada », Paso doble de Lara et, pour terminer, l'air célèbre « Le Pont de la Rivière Kwai » de Bennett.

Il faisait une journée splendide ce jour-là, un banquet réunissant 65 convives eut lieu dans l'allégresse au café des Fontaines. Après le déjeuner, Monsieur Giannet ouvrit le moment des discours, puis Monsieur Sarzi et Pla, parlèrent au nom de la musique. Après ces belles paroles, Monsieur Calva, Mademoiselle Borras accordéonnistes et Mademoiselle Guillout de Béziers, venus en compagnie de notre Ami André Galy, Président de la Lyre Biterroise, firent tourbillonner jeunes et vieux musiciens jusqu'à 19 heures où tout le monde se quitta après une excellente journée musicale.

Nous apprenons en dernière minute que l'Harmonie a donné un excellent concert à Peyriac-de-Mer à l'occasion de la fête de village. Ce concert présidé par Monsieur Fabre, Maire et ancien Député, a connu un gros succès de la population peyracoise.

Coursan

Harmonie Républicaine

Notre vieille harmonie républicaine qui vient de reprendre son autonomie, vient de se voir dotée, par la municipalité, d'une salle de répétition, où elle sera désormais chez elle. Cette salle est située sur la route de Toulouse, au premier étage, près de la poste, au-dessus du garage municipal.

Trop heureuse de ce geste, elle a voulu prouver à notre Premier Magistrat et à son Conseil Municipal, sa reconnaissance. Aussi, vendredi 4 décembre à 18 h 30, nos musiciens et leurs épouses s'y trouvaient réunis pour recevoir M. Pla, Maire, Conseiller général et ses élus municipaux, et les remercier de leur avoir confié cette ancienne salle désaffectée.

Celle-ci, entièrement rénovée, grâce au concours de M. Vitalis Fraisse, saxophone ténor et peintre à ses heures, éclairé à bon escient, doté d'un bon chauffage, enthousiasme nos musiciens.

Sur les murs, ont été accrochés les cadres contenant les diplômes du 1^{er} prix remporté aux nombreux concours auxquels participa la société. C'est Raymond Gianet, Secrétaire, le Président étant souffrant, qui souhaite la bienvenue au Maire, à son Conseil et à ses amis. Il remercie la municipalité qui leur a permis de s'installer dans cette belle salle et les assure que l'Harmonie ira de l'avant et offrira à Coursan, une musique qui doit vivre. Dans ses remerciements, il ne peut oublier leur chef André Sarzi, Président de la Fédération du Midi, Directeur de l'Ecole de Musique, qui vient de mettre tout récemment une quinzaine de jeunes musiciens dans les rangs de l'Harmonie, il remercia également MM. Durban, flûtiste, Fraisse, saxophoniste, Izard, clarinettiste, Bertrand, trompettiste, tous musiciens et professeurs bénévoles au service de l'harmonie.

M. Pla, Maire et Conseiller général, lui succède, le remercie pour son aimable invitation, heureux d'avoir pu avec son conseil faire de cette salle le

nouveau siège de l'Harmonie, conscient que celle-ci à laquelle il appartient, est la seule société artistique de la ville. Il souhaite qu'en se développant elle devienne une belle musique et leur dit l'amour qu'il porte à la musique populaire d'amateurs.

Un apéritif d'honneur clôtura cette belle assemblée qui restera dans les annales de la ville de Coursan.

Aveyron : Millau

Pluie de médailles sur l'Harmonie Millavoise

C'est le 25 novembre que l'Harmonie Millavoise et la Lyre Saint-Affricaine célébraient ensemble Sainte-Cécile.

Après avoir participé à une messe en la cathédrale de Saint-Affrique les deux sociétés, aimablement invitées par la municipalité de cette ville, se retrouvaient dans une salle de la mairie où une véritable pluie de médailles s'est abattue sur les musiciens de l'Harmonie Millavoise. L'expression n'est pas exagérée car il s'agit bien de 24 médailles distribuées et d'une surprise totale pour la plupart des récipiendaires ; si quelques uns étaient en effet au courant les autres n'étaient pas « au parfum ».

C'est d'abord M. Justin Déjean, Président de l'Harmonie Millavoise qui décora de médailles diverses 21 de ses musiciens.

Médailles de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi : 5 médailles de bronze et 4 médailles dorées.

Médailles de la Confédération Musicale de France : 3 médailles de bronze dont 2 à titre exceptionnel, 4 médailles argentées, 1 médaille dorée, 3 médailles dorées de Vétéran et une médaille dorée de Vétéran avec étoile.

M. Déjean était à son tour décoré de la médaille dorée de Vétéran par son homologue Saint-Affricain le docteur Birot, qui exalta son dévouement à la cause de la musique et de l'Harmonie Millavoise.

M. Roques, Maire de Saint-Affrique prenait à son tour la parole et remettait à M. René Rieux, Directeur de l'Harmonie Millavoise et de la Lyre Saint-Affricaine la médaille dorée avec étoile de vétéran en le remerciant de ses fructueux efforts dans la conduite des deux sociétés.

C'était enfin au tour de M. Godfrain, Député, d'offrir au plus ancien sociétaire de l'harmonie Millavoise, M. Joseph Aigouy, la médaille dorée avec palme de vétéran en souhaitant que son activité musicale se prolonge encore durant de nombreuses années, ce qui n'a rien d'utopique étant donnée la solidité de sa santé.

Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie et les musiciens et leurs familles allaient terminer joyeusement cette journée autour d'une table bien garnie.

Musique, honneurs, agapes, chansons et histoires savoureuses pour Sainte Cécile 1979 qui fut dignement fêtée.

MOSELLE MEURTHE-ET-MOSELLE

Saint-Avold

Rapport du 57^e Congrès Fédéral Ordinaire du 21 octobre 1979

A l'ordre du jour figuraient les points suivants :

- 1) Ouverture du Congrès par M. Lafond, Président Fédéral.
- 2) Renouvellement d'un tiers du Comité.

Furent reconduits dans leurs fonctions :

Commission artistique : M. Henri Nennig.

● Suite page 18

Assesseurs : Harmonie Municipale de Bouzonville, Union Philharmonique de Metz-Sablon, Harmonie Municipale de Metz-Motigny, Fanfare d'Uckange, Union Musicale de Dieuze, Harmonie Municipale de Serrequevaines, Harmonie Municipale et des Cheminots de Jarry, M. Paul Lambert Mont-St-Martin.

3) Nomination d'un nouveau Président fédéral.

Pour raison de santé M. Lafond ne se représente plus.

Son successeur sera M. Bellion René, Directeur du Conservatoire Municipal de Saint-Avoid et Vice-Président depuis 1983.

Désigné à l'unanimité lors de la réunion du Comité le 16 septembre 1979 à Metz, sa nomination fut confirmée par acclamation de l'Assemblée, au cours de ce Congrès.

4) Composition du Comité :

Présidents d'Honneur : M. le Directeur du Conservatoire de Nancy ; M. Quattrocchi, Directeur du Conservatoire de Metz ; M. Albert Ehrmann, Paris ; M. Raymond Lafond, Metz.

Président fédéral : M. René Bellion, Saint-Avoid.

Président adjoint : M. Robert Sommer, Nancy.

Vice-Président : M. Chocat, Nancy.

Commission artistique :
Président : M. Roland Boitel, Freyming-Merlebach.

Vice-Présidents : M. Henri Nenning, Montigny-les-Metz ; M. Maurice Leblan, Metz ; M. Félix Le maire, Metz ; M. Jean-Pierre Coulon, St-Nicolas-de-Port.

Secrétaire-Trésorier : M. Marcel Schneider, Moyeuvre-Grande.

5) Rapport moral sur l'exercice 1978-1979 par le Secrétaire-Trésorier :

Effectifs

— Sociétés affiliées en Moselle	126
— Sociétés affiliées en Meurthe-et-Moselle	53
Total :	179

Subventions de fonctionnement
— Par la Confédération Musicale de France pour organisation des Centres d'examen d'élèves en attente

— Subvention du Conseil Général de Meurthe et Moselle

— Subvention des Affaires Culturelles par le Conseil Général de la Moselle

Cotisation

— Elle reste fixée à 150 F.

Journal de la Confédération Musicale de France : 178 abonnements obligatoires et 51 abonnements supplémentaires ; total : 229.

Récompenses :
Une liste de récompenses est remise aux Sociétés qui en font la demande.

Le Secrétaire rappelle à l'Assemblée que les demandes de médailles doivent lui parvenir au moins 1 mois avant la cérémonie de remise.

Concours et Festivals :
— 17 Festivals ont eu lieu au cours de l'exercice 1978-1979. Leur liste avait été publiée dans le Journal Confédéral.

— Le Concours Fédéral s'est déroulé le 10 juin 1979 à Saint-Nicolas-de-Port, ainsi qu'un Concours de Sociétés d'Accordéons à Puttelange-aux-Lacs le 10 juin.

Examens d'élèves :
— Cinq centres ont fonctionné : le 13 mai à Saint-Avoid : 121 élèves ; le 20 mai à Saint-Nicolas-de-Port : 116 élèves ; le 24 mai à Nancy : 133 élèves ; le 20 juin à Guenange : 507 élèves ; le 27 juin à Metz : 542 élèves ; total : 1.419 élèves.

Le Chef de Musique du 151^e R.I. de Metz fit un exposé sur les conditions d'incorporation des jeunes musiciens dans une musique militaire.

Le Directeur Régional de la S.A.C.E.M. projeta un film sur la S.A.C.E.M., son historique, son fonctionnement actuel et donna des précisions aux Congressistes quant aux avantages accordés aux Sociétés fédérées.

Mémento

SAMEDI 9 FEVRIER. — 20 h 30 : Caen, Théâtre Municipal, Eugène Oneguine, Tchaikowsky.

MARDI 12 FEVRIER. — 21 h : Caen, Théâtre Municipal, Orchestre de Chambre de Caen. Solistes : Georges Allro, flûtiste, Josiane Vaisière, violoniste.

LUNDI 18 FEVRIER. — 21 h : Caen, Abbaye Saint-Etienne, Saint Michael's Singers de Cuventry, Maîtrise Saint-Etienne et Orchestre de chambre de Caen, Direction Jean-Pierre Dautel, Les Vespres de Monteverdi.

LUNDI 18, MARDI 19, MERCREDI 20 FEVRIER. : Lisieux, Ecole municipale de musique, stages de Clarinettes.

DIMANCHE 1^{er} JUIN : Lisieux, Festival d'orchestres juniors.

DIMANCHE 8 JUIN : Argentan, Festival de chant choral.

Calvados : Lisieux

Harmonie Municipale - Concert de Sainte-Cécile

De patientes recherches nécessitant de nombreux déplacements, pour rassembler une sélection d'œuvres originales, élaborer ensuite un programme varié, mais de qualité, tout en restant accessible au plus grand nombre, travailler ensuite pendant plusieurs mois à sa réalisation, telles sont les tâches que s'imposent le chef et les musiciens avant de se présenter en grande formation devant le public.

Le concert annuel de Sainte-Cécile donné mardi soir, à la salle du « Royal » était donc la concrétisation de cette somme d'efforts que s'imposent, pour le plaisir, mais aussi celui des autres, soixante musiciens de tous âges, bénévoles et assidus, groupés au sein de cette très ancienne société lexovienne.

Varié, original et de qualité, autant de qualificatifs qui, sans conteste, peuvent s'appliquer au programme choisi par André Petit et longuement travaillé par sa formation.

Du classique dès l'entrée, avec une œuvre de F. Schubert « Rosamunde », Jean-Claude Deslandes, Sous-Chef de Musique, prenait ensuite la baguette pour l'exquis ballet d'Isoline, d'André Messager, tissé de légèreté et de virevoltantes arabesques, accentuées par le solo de clarinette de M. Genvrin.

Un autre remarquable soliste intervenait ensuite, J.-P. Soublieu au cor d'harmonie, dans une pièce de Rossini : « La Grande fanfare ».

Darius Milhaud a écrit pour l'harmonie une « suite française », bien plaisante dans laquelle on reconnaît des thèmes folkloriques des provinces françaises : la Normandie, la Bretagne, évoquée par la « Paimpolaise », l'Île-de-France, l'Alsace et la Provence, où la petite flûte, à laquelle excelle J.-C. Deslandes, évoque le soleil et le chant des cigales.

On abordait, délibérément, la musique légère, très diversifiée et même internationale : l'Américain d'abord, avec l'ouverture de « On a short theme », de C.L. Grundman, bien dans la note d'Outre-Atlantique. Le prestigieux chef de la musique des gardiens de la paix, M. Dondeyne, a orchestré une pièce de Paul Bonneau « Gammes et Variations » d'une allure très souple, mais non dépourvue de difficultés.

La Tourterelle de E. Damare est en forme de polka, elle rappelle les bals champêtres et donne lieu, surtout à un solo de petite flûte éblouissant et plein de virtuosité de J.-C. Deslandes. Du rythme, avec tambours grosse caisse, du « flonflon » moderne et populaire, signés d'un compositeur hollandais, R. Allemand, précédait un retour à l'Amérique. Une pièce intitulée « Western Pictures » de Viak, transporte l'imagination vers de vastes horizons un peu nostalgiques, également dans la tradition des musiques qui accompagnent les che-

vauchées et les vellées devant le feu de camp des cow-boys.

Agréable mélodie que celle de « Granada », une transcription adroite de l'œuvre de Albeniz. Le « point d'orgue » de ce concert était donné par un autre compositeur hollandais, J. Penders, avec un extrait particulièrement allègre de « Clog shoe dance ».

La satisfaction de la salle manifestée par de longs applaudissements, était la meilleure récompense offerte à André Petit, aux solistes et à tous les musiciens.

Seine-Maritime :

Deville-les-Rouen

Mariage du Directeur de l'Orchestre Symphonique

Le 13 octobre dernier avait lieu en l'église St-Pierre de Deville, le mariage de Rémy Métayer, Directeur de l'O.S.D. avec Françoise Bodo, jeune et talentueuse flûtiste de l'O.S.D. et de diverses formations musicales de la région. La très nombreuse assistance appréciée à sa juste valeur le beau programme musical qui fut interprété au cours de la cérémonie par l'Orchestre sous la Direction de Maurice Métayer, Directeur honoraire.

L'on put entendre successivement : la Marche des Trompettes d'Aida de Verdi ; le 1^{er} mouvement du Concerto pour Clarinette de Tartini (soliste : Michel Démaest) ; deux chants accompagnés à l'orgue qui permettent d'apprécier la belle voix de basse de José Delfont. Puis l'andante du Duo Concertant de Kumer fut interprété par Philippe Bodo (clarinette) et Daniel Deshals (hautbois). A l'offertoire ce fut le « Tollit Hostia » de Saint-Saëns ; à la consécration l'« Ave Verum » de Mozart et à la communion le « Panis Angélicus » de César Franck où le trombone solo de Jean-Marie Canardelle fut très remarqué. A la fin de la cérémonie, Bernard Follet joua pour alto seul le célèbre « Aria » de la suite en ré de J.S. Bach.

Pour les félicitations, Jean Letellier, Directeur de l'Orchestre de l'agglomération Elbeuvienne prit la baguette pour conduire : Sarabande et Rondeau de Mouret et l'Ouverture de la « Princesse jaune » de Saint-Saëns. Pour la sortie on entendit la « Marche Sallennelle » en ré de Mendelssohn.

Après la cérémonie, tout le monde se retrouva pour un vin d'honneur amical servi dans la salle paroissiale. Une aubade fut donnée dans la cour de cette salle par un groupe de musiciens de la Musique Municipale de Rouen et des Harmonies du Houlme et de Doudeville, sous la Direction de Paul Capron, Directeur de l'Harmonie de Doudeville. Plusieurs morceaux brillamment enlevés donnèrent une ambiance joyeuse à cette cérémonie en tous points réussie.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Monsieur et Madame Rémy Métayer.

Deville-les-Rouen

Bon départ de la nouvelle saison pour l'Orchestre Symphonique

L'O.S.D. offrait son premier concert de la saison 79-80 vendredi 9 novembre dernier à 21 h au Centre Culturel Voltaire. Un public assez peu nombreux avait répondu à l'invitation des organisateurs, peut-être à cause d'un temps particulièrement mauvais. La soirée était placée sous la Présidence de Monsieur Michel Cozette, Maire de Deville entouré de quelques Conseillers Municipaux.

Le programme préparé par Rémy Métayer débutait par la brillante marche d'Aida de Verdi, à laquelle faisait suite la non moins brillante Ouverture de « Cavalerie légère » de Suppé. Maurice Métayer reprit la baguette pour conduire une plaisante



l'olifant

4, RUE DU DOCTEUR-GOUJON - 75012 PARIS
Tél. : 346-80-53 (lignes groupées)
Métro : Daumesnil (Félix-Eboué)
Lignes nos 6 et 8. Autobus : 29, 46, 62.

Bernard Jeannotot

1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris
(Cornet et Trompette)
Ex-soliste de la Musique de la Garde Républicaine de Paris
des Concerts Pasdeloup et Lamoureux
Ex-soliste de l'ORTF, Radio France Orchestre Lyrique
Membre actif du Quintette de Cuivre ARS Nova
Membre actif des Philharmonistes de Châteauroux

Vient d'ouvrir un Magasin Spécialisé dans la vente, la réparation et le service après vente de tous les cuivres

Tous les Instruments et petits cuivres sont essayés personnellement par M. Bernard Jeannotot.

**Trompettes - Cornets - Bugles - Trombones - Cors - Basses
Tubas - Sousaphones et Euphoniums**
Embouchures Bruno TILZ, BUSH, Denis WICK, Courtols,
Selmer, Bach et accessoires
Dépositaire exclusif : Bruno TILZ

●

L'Ollifant représente également les Marques suivantes :
Selmer — Courtols — Bach (normal et montage spécial) —
Bundt King (lut et sib) — Marigaux (lut et sib) Benge (U.S.A.)
Besson, Boosey et Hawkes (England)
Blessing (U.S.A.)

Importation Made in China : Larck - Pianos

●

Remise exceptionnelle pour :
Professeurs, Musiciens Professionnels, Etudiants et Harmonies

sélection sur la « Vie Parisienne » d'Offenbach. Les auditeurs eurent ensuite le grand plaisir d'entendre un intermède musical de la plus haute qualité et tout à fait inhabituel. En effet, pour la première fois à Deville un contrebassiste virtuose donna un récital qui fut un véritable régal pour tous : Philippe Guingouain, 1^{er} prix du Conservatoire Supérieur de Paris et 1^{er} prix de virtuosité du Conservatoire de Genève était accompagné au piano par Michel Robert du conservatoire de Grenoble. On entendit successivement : Chanson triste de Koussevitzky ; Variations sur une corde de Faganini et Gavotte de Lorenzini. Entre-temps Philippe Guingouain interpréta seul sur sa contrebasse deux pièces de musique contemporaine de Lersy : « Etre perdu » et « Le Héros à l'aile » qui donnèrent une preuve de sa grande virtuosité. Après l'entracte, Pascal Lodéon, violoniste du Conservatoire de Grenoble se joignit aux deux artistes précédemment nommés pour interpréter le « Grand Duo Concertant » de Bottesini qui recueillit des applaudissements nourris et prolongés, prouvant ainsi que le public restreint, mais très réceptif était littéralement conquis par cet intermède musical d'une rare qualité.

Rémy Métayer et ses musiciens reprirent le plateau pour faire entendre la 2^e suite sur « L'Arlésienne » de Bizet. Successivement : Pastorale, Intermezzo (Saxophone solo : Patrick Vigneron), Menuet (flûte solo : Françoise Métayer) et Farandole. Suivirent les 4 figures du « Ballet d'Henry VIII » de Saint-Saëns, et pour terminer ce fut la brillante ouverture de « Martha » de Flotow où le final fut redonné en « Bis » à la suite des chaleureux applaudissements du public très satisfait de cette bonne prestation.

Comme de coutume le programme était présenté par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Brunot.

Le Havre

Une année chargée pour l'Harmonie Municipale

L'Harmonie Municipale du Havre s'est, au cours de ces dernières années, solidement struc-

turée, au point d'arriver à un effectif de 140 membres actifs, l'orchestre junior en comptant 47, la Batterie Fanfare 18 et l'Harmonie 75.

Une des particularités de cet ensemble est le choix de ne jouer que des œuvres originales — l'exception confirmant la règle — et au cours de l'année scolaire écoulée, plusieurs programmes de haut niveau ont été exécutés.

Le concert de Sainte-Cécile à la Cathédrale Notre-Dame, le dimanche 19 novembre 1978 à 17 heures, préparé en moins de 2 mois, et joué devant 1 500 personnes, comprenait « Atlantis » Guy Duyck ; « Triptique » Roger Bourtry, « Pomp and Circumstance » Edward Elgar, « Mannin Veen » Haydn Wood et « Jericho » Morton Gould.

Puis, le dimanche 11 mars 1979, à 17 heures, au Théâtre de l'Hôtel-de-Ville, c'était « Hommage à Désiré Dondeyne » en présence du Maître et de Mme Dondeyne et de très nombreux amis, certains venus de très loin.

Après la première partie réservée à l'Orchestre Junior, l'honneur à la musique française pour orchestre d'harmonie : « Suite Française » Darius Milhaud, puis les œuvres de Désiré Dondeyne « Nuances », « Divertimento » pour tuba et orchestre d'harmonie, en première audition, avec François Poullot comme soliste, et « Ballade pour une fête populaire ».

Le 30 mars dans le cadre de « Ballade en Saxophone, Saxophone en Ballade », l'Harmonie Municipale recevait Claude Delangle qui interprétait le « Concerto pour Saxophone et orchestre d'harmonie » du compositeur suisse Moris Meresson, le programme était complété par « Pépita Greus » de Chovi, « Suite Française » de D. Milhaud et « Ballade pour une fête populaire » de Désiré Dondeyne.

Le dimanche 17 juin, l'Harmonie Municipale du Havre se présentait au concours d'Orléans, organisé à l'occasion du centenaire de la Fanfare Saint-Marc - Saint-Vincent. Dans la division Excellence II, le jury était composé de MM. Ameller, Dondeyne et Silver. Les œuvres au choix : « Suite Française » de Darius Milhaud et « Toccata Marziale » de Vaughan Williams, la première étant tirée au sort, l'imposée étant « Ballade pour une fête populaire » de Désiré Dondeyne. Un premier prix ascendant avec 29

points sur 30, félicitations au Directeur, accès à la division Excellence. I tel était le résultat, accueilli, comme il se doit, avec le sourire.

L'après-midi, devant un très nombreux public, notre Harmonie — Musique d'Honneur du Festival — a présenté un beau concert où alternaient musique sérieuse et musique légère.

Comme toutes les sociétés, la belle saison a vu notre Harmonie donner un grand nombre de concerts de plein air avec un programme composé pour la circonstance :

- « Papillat Greus » de Chovl,
- « Lassus Trombone » de Filmore,
- « Russische Impression » de Rhi-
- « El Paso Moro Gitano » de Kees Vlak,
- « The Waltzing Cat » de Leroy Anderson,

ainsi qu'un intermède par la Batterie Fanfare et différentes marches traditionnelles.

Mais le bouquet final pour les musiciens héraux sera certainement le merveilleux voyage à Léningrad (URSS) du 2 au 9 septembre qui est la récompense de leurs efforts accomplis plus particulièrement au cours de cette dernière année. Au rythme de deux répétitions par semaine d'octobre à juin, l'Harmonie Municipale du Havre a fait de gros progrès qui la situent certainement dans le peloton des bonnes harmonies françaises, mais que ce soit Claude Decugis, le Directeur ou ses collaborateurs, tous ont les pieds sur terre, et chacun sait qu'il n'y a qu'une vertu qui permet de s'élever toujours plus haut : le travail et c'est certainement l'atout numéro un de l'Harmonie Municipale du Havre.

Mais le bouquet final pour les musiciens héraux sera certainement le merveilleux voyage à Léningrad (URSS) du 2 au 9 septembre qui est la récompense de leurs efforts accomplis plus particulièrement au cours de cette dernière année. Au rythme de deux répétitions par semaine d'octobre à juin, l'Harmonie Municipale du Havre a fait de gros progrès qui la situent certainement dans le peloton des bonnes harmonies françaises, mais que ce soit Claude Decugis, le Directeur ou ses collaborateurs, tous ont les pieds sur terre, et chacun sait qu'il n'y a qu'une vertu qui permet de s'élever toujours plus haut : le travail et c'est certainement l'atout numéro un de l'Harmonie Municipale du Havre.

Mais le bouquet final pour les musiciens héraux sera certainement le merveilleux voyage à Léningrad (URSS) du 2 au 9 septembre qui est la récompense de leurs efforts accomplis plus particulièrement au cours de cette dernière année. Au rythme de deux répétitions par semaine d'octobre à juin, l'Harmonie Municipale du Havre a fait de gros progrès qui la situent certainement dans le peloton des bonnes harmonies françaises, mais que ce soit Claude Decugis, le Directeur ou ses collaborateurs, tous ont les pieds sur terre, et chacun sait qu'il n'y a qu'une vertu qui permet de s'élever toujours plus haut : le travail et c'est certainement l'atout numéro un de l'Harmonie Municipale du Havre.

Le Houlme

Le 18 novembre dernier, M. l'Abbé J. Bourjois, Curé de la Paroisse, accueillait notre Harmonie dans l'Eglise St-Martin-du-Houlme.

Au cours de la messe qui était dédiée à Sainte-Cécile, patronne des Musiciens, notre Société Musicale sous la direction de son Chef, Claude Martin interpréta tout d'abord la Marche des ruines d'Athènes de Beethoven.

Ce fut ensuite le jeune tuba-solo; François Courageux, maintenant élève du Conservatoire National de Région de Rouen, qui nous fit apprécier la chaude sonorité de son instrument ainsi qu'une certaine maîtrise devant le public dans l'interprétation du Chant religieux n° 2 (Adagio) de A.-W. Mozart.

Dans : La mort d'Ase, extrait de Peer-Gynt de Edward Grieg, nos musiciens firent preuve d'une réelle sensibilité, d'ailleurs indispensable pour la qualité de cette œuvre.

L'Andante du chant religieux n° 1 de W.-A. Mozart accompagnait la phase Eucharistique de l'Office.

En sortie, sur un temps peut-être un peu rapide, les cinquante musiciens interprétèrent la Marche pontificale de Charles Gounod.

Après la cérémonie religieuse, un Apéritif d'honneur et un Buffet campagnard clôturèrent la journée dans une ambiance de franche amitié.

Le samedi 15 décembre dernier, en soirée, c'était au tour de nos « Juniors » d'offrir un Concert aux Amis de notre toujours jeune Société Musicale, fondée en 1882.

Ce soir là, avait lieu la remise des diplômes aux 30 élèves ayant été présentés à l'examen fédéral annuel.

C'est dans la salle du Foyer communal que se retrouvaient donc les 28 musiciens, dont la moyenne d'âge est de 15 à 16 ans, pour présenter au public, par la voix de Mme Sylvie Cavellier, (fille du Chef de Musique), le programme suivant, sous la direction de Claude Martin :

Marche, de Fischer; Adagio de la Sonate Op 3, de Corelli; La Chevy (Gavotte), de M. de la Barre; Andantino de l'Ouverture, de Gossec; Berceuse, de F. Schubert; Rondeau, de J. Krieger; La marche des mousquetaires du roy de Lully qui terminait cette première partie.

Après la remise des diplômes, la seconde partie débutait par le Prélude de l'Arlésienne de G. Bizet, dans lequel le jeune Sté-

phane Emo sut mettre en évidence le solo de saxophone alto.

Si une certaine contraction bien compréhensible du jeune soliste s'était faite sentir la première fois, il en fut tout autrement lors du bis que nos jeunes musiciens ne purent éviter.

Si la Petite suite dans le style ancien de Jean Filleul, avec successivement : Gavotte, Pavane, Menuet et Passe-pied, sut gagner la grâce du public, que dire de la Sérénade de J. Heykens qui fut véritablement plébiscitée pour un bis par un public enthousiaste et qui en redemandait encore.

Au commencement de ce Concert, on sentait que les musiciens étaient quelque peu tendus, voire paralysés par le trac, ce qui aurait fini par déséquilibrer l'ensemble. Cependant, au fil des minutes (j'allais écrire : des notes), une confiance s'affirmait et permettait aux artistes en herbe de terminer en beauté.

Bien sûr, ce n'est pas encore parfait, mais d'évidents progrès sont réalisés, grâce au travail sans relâche ainsi qu'à la compétence des Professeurs et, notamment de M. Michel Demarest, Clarinettiste, 1^{er} Prix du Conservatoire de Rouen.

Cette soirée, présidée par M. Henri Gressus, Maire-Adjoint, était rehaussée de la présence de MM. Rémy Metayer, Membre du Comité et de la Commission Jeunesse de la Fédération Musicale de Normandie, Directeur de l'Orchestre Symphonique de Deville-lès-Rouen, M. Paul Capron, Membre de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime, Directeur de l'Harmonie Municipale, du Havre, empêché, s'était fait excuser.

Après les quelques mots de remerciements prononcés par M. Jean-Marie Linard, Président de la Musique du Houlme, M. Paul Capron, déjà cité plus haut, tint à féliciter les jeunes talents et prononça à l'égard du Chef de Musique et fondateur des Cours, des paroles très élogieuses pour le travail accompli.

En conclusion, une bonne soirée à mettre à l'actif de nos jeunes et ceux qui les animent. La relève est maintenant assurée pour notre Harmonie qui fêtera son Centenaire dans deux ans.

Montville

Fête Sainte-Cécile de la Société Musicale « L'Union de Montville »

Le dimanche 2 décembre, la Société Musicale fêtait la patronne des musiciens en assistant à la messe célébrée par M. l'Abbé Leblond.

Au cours de celle-ci, furent interprétées différentes œuvres s'adaptant au déroulement de la cérémonie religieuse.

Puis, après une aubade donnée place de l'Eglise, les musiciens et leur famille, se regroupèrent au foyer rural de Bosc-Guerard pour repas amical traditionnel.

Après les souhaits de bienvenue aux invités, un moment de recueillement fut observé en mémoire de M. Benoist, sociétaire fidèle et dévoué, décédé après une cruelle maladie.

Le dimanche suivant 9 décembre, les Montvillais étaient conviés à assister au concert donné Salle Omnisport.

Participèrent à cette manifestation musicale, l'Union de Montville et l'Harmonie Municipale du Trait, qui avait généreusement accepté notre invitation.

C'est devant une assistance moyenne, due sans doute au temps déplorable, que chaque Société donna son audition.

L'Union de Montville interpréta sous la direction de M. Raymond Sauce, le programme suivant :

- L'Écho de la Veyle, de R. Bourdon;
- Préludes et marche triomphale de Lully;
- Les saltimbanques de L. Ganne (fantaisie sur l'opérette);
- Judex (extrait de mors et vita de Ch. Gounod);
- Les Poilus du 1^{er} Corps, de J.-E. Barat.

Sous la direction de M. Couvez Jacques, l'Harmonie du Trait interpréta :

- The Electric Seven, de Kees Vlak;

- Grande Sarabande, de Haendel;
- A strange Party, de Kees Vlak (quatre mouvements);
- Canon sur une Basse Obstinée de Pachelbel;
- Petite Suite, de Tchaikovsky (cinq mouvements);
- Four Contrasts for Wind de Trevor;
- Allegro, Andantino, Moderato, Allegro Marcia.

Ensuite, l'ensemble des deux Sociétés jouèrent les œuvres suivantes :

- Hymne à la musique, de Serge Lancel;
- American Panorama, de J. Darling;
- Marche Héroïque du Roy Jean, de R. Coiteux;
- Passage du Grand Cerf, de L. Blemant.

L'auditoire ne ménagea pas ses applaudissements aux exécutants des deux Sociétés; la venue de l'Harmonie du Trait fut très appréciée. Son programme et ses qualités musicales ont conquis l'assistance qui se retira enchantée.

Un vin d'honneur réunissant tous les musiciens et leur famille, clôtura cette journée.

Saint-Pierre-les-Elbeuf

Sainte-Cécile de l'Orphéon Mixte

C'est par une cérémonie du souvenir que le célébrateur de la 112^e Sainte-Cécile du groupe vocal que dirige M. Jacques Chauvin, a commencé le samedi après-midi.

Tous les membres se sont rendus au cimetière St-Jean d'El-sur la tombe de l'épouse du Président, Mme Elisabeth Lageix, décédée le 28 avril 1979, d'une longue maladie. Le 26 novembre 1978, elle avait été décorée de la Médaille de Bronze pour dévouement par la Confédération Musicale de France, en qualité de moniteur pour les cours de solfège gratuits organisés par la Société.

Dimanche 25 novembre 1979, à 10 heures 30, en l'Eglise Saint-Pierre du Liéroult, officiant M. l'Abbé J. Hamel, le groupe a interprété un programme allant de Lull à Enrico Macias.

- Gottes sohn ist kommen de J.-S. Bach, la Puissance de Dieu de Lully, Seigneur prends pitié de J.-S. Bach, Gloire à Dieu de Jo Akepsimas, Va mon peuple de Wackenheim, Santus de A. Durand, Notre Père de Rimsky Korsakov, Agnus de A. Durand, Allez-vous les uns les autres d'Enrico Macias, Symphonie du Nouveau Monde de A. Dvorak et Chanson Louis XIII de Louis Couperin Kreisler.

Pendant l'Offertoire, un trio composé de membres de l'Orphéon interprétait le Largo Sostenuo de J. Loillet (à l'alto M. Jules Gentil, à l'orgue Mme Edith Brians, à la flûte, Mlle Catherine Briançon).

A la fin de l'office religieux, le Président remerciait et donnait rendez-vous à la nombreuse assistance pour boire le verre de l'amitié à la salle communale.

Après le discours d'usage, les remerciements aux personnalités présentes, aux amis venus saluer cette Sainte-Cécile, on procéda à la remise des décorations de la Confédération Musicale de France : MM. Robert Capperon, Jules Gentils, Robert Grenet et Albert-Henri Mulet.

Des fleurs étaient offertes aux invités d'honneur, une famille Cambodgienne, habitant depuis quelques semaines à St-Pierre-les-Elbeuf : l'amitié par la Musique.

Suivant la tradition des fêtes de la Sainte-Cécile, un repas fut offert aux membres, à leurs familles et à leurs amis.

La journée se terminait dans la joie immense qu'apporte le travail réalisé le mieux possible pendant une année, sous les baguettes de M. Jacques Chauvin (Directeur) et Mlle Claude Lageix (sous directrice). Ce programme sera interprété de 15 à 20 fois au cours de l'année 1979-1980 le groupe étant demandé dans les environs pour chanter l'amitié envers les Autres.

PICARDIE

La saison d'hiver 1979-1980

En Picardie, la saison d'hiver est toujours riche en activités culturelles de toutes sortes.

Le 4 novembre, par exemple, la Fédération a tenu son Assemblée Générale à Amiens, où fut renouvelé le Conseil d'Administration, qu'ont quitté à cette occasion MM. André Caullier et André Bourbon, promus peu après eu égard à leurs impressionnantes états de services, aux dignités respectives de Secrétaire Général et de vice-président à titre honoraire. L'une des principales originalités de ce Conseil est l'organisation en Commissions spécialisées, où s'effectue un travail d'études très important, parfois en collaboration avec des personnalités extérieures cooptées.

Les impératifs des calendriers locaux de fêtes font s'échelonner les célébrations de Sainte-Cécile de novembre à février; les membres du Conseil Fédéral sont très fréquemment invités à ces manifestations qui affectent les formes les plus diverses, généralement une Messe en musique suivie d'un repas amical, parfois un concert, ou une audition d'élèves.

Depuis plusieurs années, les concours de musique suivis d'un festival représentent un événement capital dans la vie culturelle du département et l'usage s'est pris de les faire précéder d'Heures Musicales réparties dans toute l'année. Ainsi, celles de Villers-Bretonneux, prélude au Concours Interfédéral, suivi d'un Festival, le 8 juin prochain s'ouvriront-elles dès février.

L'assemblée générale de la Fédération

Les deux tiers des sociétés et écoles adhérant à la Fédération Musicale de Picardie étaient représentées par leurs délégués, ce dimanche 4 novembre, quand Maître Charles Jay, Président Fédéral, ouvrit la séance de l'Assemblée Générale annuelle, tenue à la grande salle Louis Dewailly, à Amiens.

Les rapports

Après l'accueil des congressistes, M. André Caullier, Secrétaire Général, donnait lecture de

son magistral rapport moral, à l'issue duquel il sollicitait l'honorerat, après des dizaines d'années consacrées à la musique populaire.

Les finances fédérales faisaient ensuite l'objet de l'intervention de M. Fernand Pourchelle, Trésorier, dont le travail, précis et méticuleux, était approuvé par les commissaires aux comptes.

Quant à M. André Bourdon, Vice-Président Artistique, il se réjouissait dans son communiqué, de l'effort accompli par les sociétés afin de se reclasser et retrouver ainsi une place dans la hiérarchie orphéonique, après une période difficile.

A sa suite, MM. Bernard Courtis, Guy Gouverneur et Michel Get, se livraient à une étude documentée des trois plus importants événements de l'année artistique, respectivement, le Concours-Festival d'Abbeville, les examens et concours d'élèves ainsi que le Centre Musical d'Été de Doullens.

Bien entendu, ces activités de grande envergure sont possibles seulement grâce à la munificence des plus hautes instances; l'Établissement Public Régional, l'ADCP et le Conseil Général de la Somme, dont M. Michel Brisse évoqua la coopération, le type de rapports entretenus avec la FMP.

Pour clora la série des exposés, M. Claude Lepageux, responsable du Musicien Picard, insistait sur l'attachement de la Fédération à une efficace politique d'information, malgré les difficultés, surtout financières, éprouvées par son organe officiel.

Maître Charles Jay, qui était intervenu après chacun des orateurs, prononçait alors une allocution de synthèse, où il mettait en particulier l'accent sur le respect des règlements en matière d'examens et concours et la nécessité de former des directeurs compétents.

Les élections

Six sièges étaient à pourvoir au titre du renouvellement du tiers sortant du Conseil Fédéral, auquel s'ajoutait celui rendu vacant par le départ de M. Caullier.

Cinq sortants furent réélus, MM. Coze, Fauquet, Pecquet, et Maître Jay; MM. Arthur Cazé, directeur de l'école de musique du Ronsoy et Charles Saint-Germain, Président de la Société de Woincourt furent élus.

● Suite page 20



INSTRUMENTS DE MUSIQUE

MAGASIN SPECIALISE

- Tous instruments à vent.
- Dépositaire des grandes marques françaises et étrangères.
- Instruments scolaires.
- Batteries.
- Guitares.
- Pianos neufs et occasions. Vente et location-vente. Accord.
- Embouchures Courtois, Selmer, Bach, Bush, Denis Wick, Tilz, etc.

ET TOUS ACCESSOIRES

- Edition française et étrangère.
- Garantie et service après vente assurés.
- Crédit.
- Assurance tous risques (sur option).
- Expédition.

Ouvert du lundi au vendredi (9h30-12h - 14h-18h)

24, rue Etex - 75018 PARIS

Tél. : 229-21-31 - Métro Guy-Moquet

● Suite de la page 19

Les distinctions honorifiques

Des récompenses particulières furent alors remises à MM. Bourdon, Legris et Moignet par leur actif dévouement à l'occasion du Concours-Festival d'Abbeville.

Des récompenses d'ancienneté étaient décernées à plusieurs récipiendaires ayant bien mérité de la musique populaire.

L'assemblée s'acheva avec l'audition du quintette de Picardie (tuba, cor, deux trompettes et trombone) auquel s'était joint, pour plusieurs pièces rythmées un percussionniste, et qui se produisit dans nombre d'œuvres de son répertoire.

AUDITION DU QUINTETTE DE PICARDIE

Le quintette de Picardie est une jeune formation d'instrumentistes à vent, tous de la famille des cuivres, qui a eu l'occasion de se faire entendre à l'issue de l'Assemblée Générale de la F.M.P.

Elle se compose de deux trompettes (Dany Petit et Pascal Sénéchal), d'un cor (Eric Brisse), d'un trombone (Christophe Roger) et d'un tuba (Hervé Brisse).

Comme il sied à ce type d'ensemble, le programme était principalement consacré au répertoire baroque et classique de tous pays, avec les danses de la Cour d'Angleterre d'Anthony Holborne, celles de la Renaissance de Valentin Haussmann, et une chanson de Passereau, il est bel et bon.

Dans un légitime souci de variété, le quintette se joignait alors à la percussion, tenue par Alain Muzinsky pour l'interprétation d'œuvres modernes : la Marche de Bâle du folklore populaire suisse, Easy Winners, un Raytime de Scott Joplin, et le célèbre Let's Swing It de Claude Bolling.

Félicitations à ces jeunes et entreprenants musiciens, et bravo pour leur Initiative !

COMPOSITION DU CONSEIL FEDERAL

Bureau : (administration générale et relations extérieures).

Président : Maître Charles Jay ; Vice-Présidents : MM. Michel Brisse et Guy Pecquet ; Secrétaire Général : M. Michel Brisse ; Trésorier Général : M. Fernand Pourchelle.

Responsables des commissions :

MM. Pourchelle, Courtis, Pecquet, Gouverneur, Get, Trigaux, Lepagnez.

Membres du Conseil :

MM. Betourné, Binet, Cailleux, Cazé, Coze, Fauquet, Legris, Saint-Germain, Savary.

Honorariat :

Vice-Président honoraire : M. André Bourdon ; Secrétaire Général Honoraire : M. André Caillet ; Conseiller Honoraire : M. Eugène Herbert.

Composition des Commissions

1^{re} Commission : FINANCES.

Responsable : M. Pourchelle. Membres : MM. Courtis, Gouverneur, Trigaux.

2^e Commission : EXAMEN de CLASSEMENT, CONCOURS ET FESTIVAL.

Section Administrative : Responsable : M. Courtis, Membres : MM. Cazé, Coze, Legris, Saint-Germain.

Section Technique : Responsable : M. Pecquet. Membres : MM. Betourné, Cailleux, Get, Savary.

3^e Commission : EDUCATION.

Responsable : M. Gouverneur. Assistants : MM. Legris, Trigaux. Membres : MM. Betourné, Get, Savary.

4^e Commission : FORMATION-STAGES.

Responsable : M. Get. Membres : MM. Binet, Cazé, Lepagnez, Legris, Pecquet.

5^e Commission : DIPLOMES ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Responsable : M. Trigaux. Membres : MM. Cailleux, Fauquet, Pourchelle, Saint-Germain.

6^e Commission : INFORMATION.

Responsable : M. Lepagnez. Membres : MM. Binet, Courtis, Coze, Gouverneur, Fauquet.

Sainte-Cécile partout

La sainte patronne des musiciens a été, cet hiver encore, très dignement honorée.

Ce sont, sans doute, les sociétés de Sully-Flibeaucourt et de Gézalincourt qui ont ouvert le feu le 18 novembre, suivies le samedi 24 par l'Harmonie et la Chorale de Corbie et la Musique de Gamaches. Le lendemain, c'était le tour des phalanges d'Abbeville, Candas, Villiers-Bocage, Bray-sur-Somme,

Flixecourt, Saint-Seuflieu, ainsi que de l'Harmonie de Montdidier, de la Fanfare St-Pierre d'Amiens.

Le 2 décembre, l'Art Musical Symphonique d'Amiens, les sociétés de Grouches-Luchuel, Saleux, Querrieu-Pont-Noyelle, Vers-sur-Selle, Saint-Ouen, Thieulloy-l'Abbaye, Hallencourt, Péronne et la Philharmonie de Montdidier entraient dans la ronde.

Le dimanche suivant, l'Harmonie Musicale d'Amiens et les formations de Longueau, Airaines, Hérisart, Roye, animaient leurs communes respectives ; Doullens - Barly, Villers-Bretonneux, Acheux-en-Amiénois, Ribemont-sur-Ancre, Fourdrinoy, Mollens-Dreuil, prenaient le relais le 16 décembre.

Avec l'Orphéon Municipal, le 13 janvier 1980 se clora la liste des Sainte-Cécile amiénoises, tandis que Le Ronsoy et Epehy fermeront très probablement la marche, respectivement les 3 et 10 février.

Centenaire de l'Harmonie 1879-1979

« Heures musicales »

Vendredi 1^{er} février, à 20 h 30 : Concert par les Professeurs de l'Ecole de Musique (musique d'ensemble du XVII^e siècle à nos jours). Entrée gratuite.

Dimanche 30 mars, à 16 h 30 : Audition des classes instrumentales de l'Ecole de Musique et Concert de l'Harmonie. Entrée gratuite.

Dimanche 27 avril, à 16 h 30 : Concert lyrique avec Marie Dussit et Christian Davesnes et la Chorale nationale les Crick-Sicks de Tourcoing.

Dimanche 18 mai, à 16 h 30 : Récital de piano à quatre mains, par Isabelle et Edmond Rosenfeld.

Dimanche 1^{er} juin, à 20 h 30 : Quintette de cuivres J.-B. Arban, Grand Prix du Concours international Maurice André 1979.

Dimanche 8 juin, de 8 à 12 h : Concours Interfédéral. De 14 à 18 h : Festival Régional de Musique, avec la participation de 40 sociétés et 2 000 musiciens.

L'Assemblée Générale de la Fédération, la célébration de Sainte-Cécile, la préparation du Concours de Villers-Bretonneux,

VIENT DE PARAITRE

EUROPE RAPSODY

Extraits pour harmonie, fanfare

Airs typique et folklore du Marché Commun
9 fantaisies pouvant se disposer, s'intervertir, s'enchaîner à volonté.

Magnifique orchestration de Désiré DONDEYNE

PUBLICATIONS MUSICALES MARITIMES

B.P. 10 - 17320 MARENNES

constituent des temps forts pour la F.M.P.

Mais ils ne doivent pas occulter une action continue, moins apparente certes, mais cependant indispensable, que de prochains articles se proposent de faire connaître à tous les musiciens de France lecteurs du Journal de la Confédération.

Claude LEPAGNEZ,
Conseiller Fédéral,
Délégué à l'Information

SARTHE ET MAYENNE

Mayenne : Evron

Concert de Sainte-Cécile

La Musique Municipale d'Evron sous la direction de M. Michel Chebrou, médaille de vermeil de clarinette du Conservatoire National de Région de Versailles et actuellement Professeur de Musique à l'Education Nationale, a fêté dignement Sainte-Cécile le dimanche 2 décembre 1979.

Exceptionnellement, la Musique de Sillé le Guillaume dirigée par M. Bernard Mousset s'était jointe à celle d'Evron afin de marquer l'amitié existant entre les Musiciens et les deux Directeurs.

Cette mémorable journée commença par un défilé qui amena les Musiciens et le public à la Basilique pour la messe. Pendant cette cérémonie, l'Harmonie interpréta Sinfonia de J.-S. Bach, thème d'orgue de Penders et l'Hymne à la Musique de S. Lancelotti. Puis la Musique, accompagnée de la Batterie Fanfare dirigée par M. Bernard Duffay, redéfila à travers la ville pour se rendre au vin d'Honneur offert par la Municipalité.

L'après-midi, avait lieu le concert, placé sous la Présidence d'Evron et Président de la Musique de Monsieur Breux, Maire que Municipale, devant un nombreux public dans la salle Omnisports. Le programme se composait de : Rose des vents de Moncelle, Love story de Francis Lai, Sinfonia de J.-S. Bach, Finlandia de Sibelius, Military Escort de Bennett, Masséna de Leroy, thème d'orgue de Penders, The Liberty Bell de Sousa, Variety Magazine de Darling, Ode à la Joie de L.V. Beethoven et Joyeux Trompet.

Ce fut un très bon concert, dirigé d'une main experte par les deux Directeurs, qui marquera, sans nul doute, les annales de la Musique à Evron. La soirée se termina par une joyeuse sauterie. Toutes nos félicitations à M. Michel Chebrou et à M. Bernard Mousset pour cette heureuse initiative.

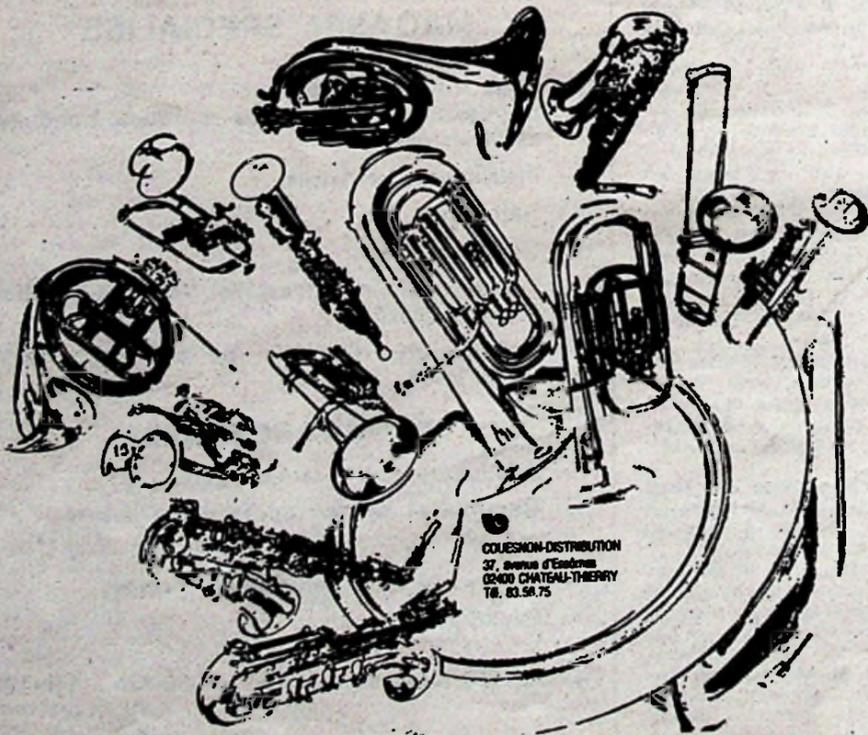
● Suite page 23

WELTKLANG

Des instruments à vent dont le prix

ne fait pas de bruit.

Distribué
en France
par Couesnon.



Weltklang. Les instruments de qualité
les moins chers d'Europe.

Exportateur : DEMUSA DDR

ACTIVITES ACTUELLES EN MUSICOTHERAPIE

● Suite de la page 4

Mme le Docteur Verdeau-Pailles nous a ensuite présentée une expérience psychopédagogique réalisée avec Mme Falcou, professeur d'esthétique dans un C.E.S., et les élèves d'une classe de troisième, sous le titre : « La traduction picturale directe du langage musical ». Après l'écoute du Prélude de Lohengrin de Richard Wagner, spécialement choisi pour son romantisme, son homogénéité — un seul thème — son accessibilité relative pour des adolescents, sa longueur moyenne, les élèves se sont exprimés en classe dans un temps limité, par le dessin et la peinture ; ce sont ces illustrations picturales qui nous ont été présentées sous forme de diapositives. Cette expérience s'adressait à des élèves pratiquement sans culture musicale et qui ignoraient à dessin le titre et le compositeur de l'œuvre ; par ses incidences thérapeutiques, elle se situe « dans cette zone frontière où culture musicale et musicothérapie s'interpénètrent ».

L'examen de ces productions a permis de les classer en 4 groupes :

— un premier groupe n'a perçu et apprécié que les sonorités et les rythmes de la musique, « la musique a meublé le silence ».

— un deuxième groupe a reçu le message et projeté ses problèmes affectifs sans pour cela déceler le rapport de ceux-ci avec la musique.

— un troisième groupe a reçu le message musical et projeté ses problèmes qui apparaissent en concordance avec le thème wagnérien.

— enfin le quatrième groupe a reçu le message wagnérien et l'a traduit jusque dans son expression symbolique.

Il faut signaler la richesse et la valeur esthétique de certaines productions. Mme le Docteur Verdeau-Pailles en conclut : « Que le message puisse alors être reçu et être transcrit dans un autre mode d'expression plus spontanée que le langage et allant au-delà de ce que peuvent dire les mots, nous en avons peut-être apporté modestement une autre preuve. »

Le Docteur Vincent Bonnefoy, psychiatre au Centre Psychiatrique de Limoux et assistant de Mme le Docteur Verdeau-Pailles nous a ensuite fait entrer grâce à la musique dans le drame de la psychose. Le Docteur Bonnefoy a été très surpris de constater, particulièrement dans les séances de musicothérapie réceptive et d'expression graphique « qu'il se passait quelque chose d'important chez le patient qui risquait de se perdre si ce ne pouvait être dit ». C'est ce que Mme le Docteur Verdeau-Pailles appelle « reprise verbale ». Pour éviter que ce quelque chose d'important pour l'avenir du malade ne se perde, le Docteur Bonnefoy a organisé des séances qui se déroulaient en trois temps : écoute musicale, expression graphique et « reprise verbale ». Une première expérience tentée avec un patient interné pour ethylisme chronique et inconsciemment échoué mais une nouvelle approche réalisée avec ce même malade après remaniement du protocole expérimental a donné toute une série de dessins commentés par le malade lui-même qui nous ont été présentés sous forme de diapositives.

Le malade, c'est François. Chaque écoute musicale éveille en lui une image. Cette image, il la reproduit sur le papier et la complète par une légende. D'image en image, de légende en légende, François raconte son histoire, sa vie depuis sa naissance jusqu'au moment présent. Mais François s'est redécouvert, il se situe par rapport à sa maladie qui devient son point de repère ; il par-

tage sa vie et dit « avant, auparavant, quand j'étais dans la démence et maintenant ». Sa maladie, il en parle maintenant sans angoisse, il sort de son délire, le met à distance, le critique. A chaque séance, quand la « note bleue », celle qui « fait mouche » retentit, quelque chose se rejoue chez François, la naissance ou la renaissance du Soi. « La note bleue n'est pas symbolisable, mais elle est symbolisante, ajoute le Docteur Bonnefoy. De la signification qu'elle déclenche, peut-être permettre un accès au symbolique ? L'évolution de François m'en donne l'impression ou peut-être l'illusion. Mais ce qui se joue ici chez François n'est pas toujours aussi évident. »

Ces deux ans de pratique et de réflexion théorique quotidienne ont permis au Docteur Bonnefoy non seulement de décrire, à travers la prise en charge de François le cheminement suivi, mais aussi de mieux approcher le « champ musical » et d'en dégager les principes d'une application thérapeutique. Il conclut : « Ce bilan d'une application thérapeutique du « champ musical » en cure individuelle m'invite à envisager la mise en place prochaine de deux autres éventualités de recherches :

a) avec un groupe de psychotiques,

b) avec un musicien, son instrument et un groupe de psychotiques.

Il ne reste qu'à laisser œuvrer Dame Musique, cette magicienne de toujours. Quand la « note bleue », sa baguette magique, touche celui qui sait l'entendre, elle le transporte en ce temps et ce lieu où quelque chose est encore possible pour ETRE. Existence dont l'identité se retrouve entre « ce qui se passe » et « ce qui en est dit » et dont le thérapeute est le témoin ».

M. Jean-Marie Guiraud-Caladou, musicothérapeute au Centre Hospitalier Universitaire du Professeur Régis Pouget et chargé de cours à la Faculté de Montpellier, qui a fait équipe avec le Docteur Bonnefoy dans l'expérience précédente, nous a présenté la bande sonore qui a permis à François et à d'autres d'émerger.

Sur le plan de l'écoute musicale, une nouvelle dimension a été introduite : la musique électro-acoustique. Jusqu'alors délaissée à cause de sa structure dissociée qui faisait craindre un effet perturbateur et anxiogène. Ils émettent alors tous deux l'hypothèse inverse : une musique déstructurée convient mieux à un être lui-même déstructuré, à son monde à lui, à son mode de langage ; peut-être sera-t-elle son moyen de communication ?

Des bandes d'induction musicale nouvelles ont été mises au point dans cet ordre d'idée avec la coopération de M. Georges Sylvestre. Elles servent en particulier à l'expérience « François ». A chaque séance, il écoute trois morceaux de musique électro-acoustique. Les montages sont passés, repassés pendant plusieurs séances avec observation des réactions, des manifestations picturales et verbales. Puis, peu à peu, il lui est proposé un morceau de musique plus structurée : pop-music, jazz ; une ligne mélodique est introduite dans la musique électro-acoustique, puis le rythme, pour aboutir enfin à la musique classique. A cette écoute, François dira : « La musique classique me fait des changements d'humeur, la musique moderne ne me fait pratiquement rien. » Ce jour-là, la musique classique faisait impact sur lui. Cet enchaînement musical s'est fait sur 15 séances successives. Pendant ces séances, François dessine librement, seul dans la cabine d'audition. La reprise verbale se fait un ou deux jours après en tête-à-tête avec le Docteur Bonnefoy. La musique électro-acoustique a eu sur François un effet désinhibiteur certain qui s'est traduit sur le plan de l'expression graphique. Ses dessins, pauvres et impersonnels au commencement, sont devenus colorés, exprimant ce qu'il vivait et ce qu'il ressentait. En conclusion, M. Jean-Marie Guiraud-Caladou nous dit avoir été passionné, enrichi par cette expérience et encouragé à continuer ses re-

cherches pour tenter de réveiller les activités psychiques des êtres déshérités et leur ouvrir le monde enchanté de la musique.

Le samedi, Mme Mady de la Preugne faisait une communication sur la « Sonothérapie appliquée. Connaissance de la voix ». Mme Mady de la Preugne, apécialiste de l'éducation et de la rééducation par la voix, continue d'expérimenter au Centre de Thérapeutique Expressive de l'Hôpital Sainte-Anne à Paris sa méthode de sonothérapie, méthode de soins pour les malades mentaux par « la pose de la voix », c'est-à-dire la connaissance de la projection du souffle sonore dans l'espace. Pour commencer, elle a expliqué le mécanisme de la respiration, respiration qui doit être profonde pour amener une totale détente, une totale relaxation et qui a un rôle bénéfique de libération. La respiration amène dans le larynx au niveau de ces replis membraneux qui constituent les cordes vocales, l'air nécessaire à la vibration de ces cordes et à la transmission des sons. Les nerfs récurrents innervent le larynx et donnent l'influx nécessaire aux cordes vocales pour l'émission de la voix parlée ou chantée. La voix est le reflet de l'état d'me de l'individu, dit Mme de la Preugne, et la santé physique et morale influent sur la couleur de la voix. C'est pourquoi les individus qui ont des problèmes psychiques ont très souvent des problèmes de voix. L'oreille est un des facteurs de la voix dans le sens où elle enregistre ce qu'elle perçoit qui sera fidèlement reproduit par la voix. La langue (dans le sens langage) est aussi un facteur de la voix : exemple, en Chine les gens parlent du nez ; le physique a aussi une influence sur la voix, on constate qu'en général les ténors sont petits ; les noirs au large faciès ont une émission grassoyante.

Elle a montré l'importance pour l'émission des sons, de la position de la langue, des lèvres et, pour la rééducation, l'importance du choix des voyelles ou des onomatopées employées, tout ceci afin que les sons « partent en avant » et que les régions osseuses de la face entrent en vibration. Mme Mady de la Preugne obtient des résultats extraordinaires en matière de rééducation, telle cette dame qui, par suite d'un blocage psychique n'avait plus parlé depuis 4 ans et qu'elle a réussi à faire parler en chantant. Elle vient d'effectuer un travail remarquable à la Chartreuse de Dijon où elle a réussi à replacer la voix, au niveau de la cavité buccale, d'un malade atteint d'un cancer de la gorge et qui n'arrivait plus à émettre un son.

Mme Mady de la Preugne a émaillé son exposé de nombreux exemples concrets et a su communiquer à l'assistance tout son enthousiasme, sa foi ; lorsqu'elle dit : « Il faut que les malades sentent que l'on vient vers eux pour les aider », nous en sommes absolument persuadés avec elle.

Mme Yvette Grimaud est professeur d'ethnomusicologie à l'Université de Paris VII. Elle a parlé de la « Transmission orale et ses impacts bénéfiques ». « Dans notre ligne de travail relative à l'incidence de locutions mélodico-rythmiques précises sur les zones de réceptivité de l'organisme et la teneur de leur transmission, dit-elle, notre attention fut particulièrement appelée à suivre le cours de musiques livrant passage à une progression ordonnée où, lors d'une transmission juste, s'établissent d'étonnantes coïncidences à l'intérieur d'ethnies qui participent d'un fond commun mais sont essayées dans l'espace et dans le temps.

C'est ainsi que nous avons travaillé à partir de certaines polyphonies vocales géorgiennes d'Europe Orientale de Svanétie, d'Adjarie et de Courie. Or, notre société est rarement préparée à percevoir les systèmes précis qui fondent les diverses transmissions orales et « dans la trame de ces langages nuancés » a retrouver les « constantes originelles » qui s'étendent à tous les registres de même venue. Parce que l'ouïe est considérée dans les traditions authentiques comme le sens majeur et comprend

l'étude du contenu des sons et celle de leurs rapports, il est clair que l'investigation des musiques orales (dont l'identité foncière fut maintes fois prouvée) est directement liée à la connaissance de groupes humains de réseau analogue. Il convenait donc en premier lieu, d'exercer l'écoute à percevoir l'ordonnement de ces musiques dont nous n'avons gardé que des traces ou bien auquel nous ne sommes plus accoutumés. Il va sans dire qu'une telle étude est indissociable de celle d'autres données gestuelles, d'iconographie, d'architecture, etc., qui la recourent en en complétant le sens ; car il est connu que tout complexe organique a ses lois, à la rigueur desquelles il doit son infinie mobilité et que ce perpétuel présent où chaque instant renouvelle toutes choses environnantes, est la marque indélébile d'une réelle transmission traditionnelle. La permanence de ces legs est due à un degré d'évolution assumé par les plus humbles qui le portent jusqu'à certains seuils, pour nous insoupçonnés. Ces médiateurs passent souvent inaperçus tant leur discrétion est grande, mais leurs messages, musicaux ou autres, se reconnaissent grâce à la réunification qu'ils exercent communément sur nous.

« Afin de mener à bien l'observation (écoute) des musiques orales, notamment celle des chants géorgiens et découvrir les coordonnées de l'évolution dont ils dépendent, nous avons soutenu notre travail de manière à éprouver en nous-mêmes les impacts musicaux et leur conductibilité interne, comme il en est, peu ou prou, dans les sociétés dont nous essayons de recueillir les vivants témoignages.

« Il est connu que les théories (ou codifications) les plus élevées ne donnent de cette conductibilité que des indices et n'en situent qu'indirectement l'immédiat ; seuls les symboles (musicaux ou autres) dispensés préalablement à

l'écrit, éclairent comme en filigrane, un continuum qui ne nous est perméable que par instant mais ne laisse de doute sur sa vertu prophylactique et d'apaisement global de l'organisme. C'est précisément « là où rien ne semble se passer » que s'élabore une fine texture, tout entière orientée vers une physiologie plus subtile que celle de nos accoutumances et qui résorbe sans efforts les désordres ou antagonismes apparents.

« La fluidité de cette texture met ainsi à jour le sens d'improvisation du Monde Oral en livrant passage à une progression harmonique ordonnée en trajets précis où les formes sont perçues « en fonction » de ce qui leur « donne naissance » et situées à l'intérieur d'espaces où elles évoluent « sans comminution », chaque élément de leur structure étant solidaire. C'est donc, à un impondérable près, la teneur de cette ordonnance de vibrations qui « influe sur les changements d'état de la matière ». La génération et « le caractère essentiellement mouvant » de ces structures « que révèle de façon particulièrement saisissante le domaine ondulatoire et vibratoire » échappent à l'analyse et à la transcription musicale comme à tous moyens mécaniques dont le perfectionnement, mais aussi les marges d'erreurs, n'ont de commune mesure avec une conductibilité à jamais Imprévue ».

« Venu d'une telle lignée, le langage oral éclaire, mesure et discipline tous les plans de l'être » ; il évolue « non seulement selon des lois dites musicales » mais encore par induction d'organes et de centres vitaux qui obéissent à une transmutation « comme si, au-delà des textes et de la musique elle-même, s'établissaient de mystérieuses coïncidences entre les vibrations et l'auditeur ».

● Suite page 22

POUR LE COR

Œuvres récentes extraites de notre catalogue :

Études :

Bozza. GRAPHISMES, préparation à la lecture des différents graphismes musicaux contemporains 20,20

Rieunier. 22 DECHIFFRAGES RYTHMIQUES INSTRUMENTAUX pour tous les instruments 32,10

Thévet. CENT EXERCICES RYTHMIQUES à 2 et 3 parties pour tous instruments en clé de sol en 2 cahiers :

Cahier 1 (à 2 parties) 44,70

Cahier 2 (à 3 parties) 35,70

— **TRANSCRIPTION A VUE. Méthode** à l'usage de tous les instrumentistes, chefs d'orchestre, orchestrateurs 62,60

Cor et piano :

Ameller. BELLE PROVINCE : RIMOUSKI (3°) 18,10

Berthelot. VARIATIONS SUR UN CHANT SCOUT (3°) 26,70

Defaye. ALPHA (8°), morceau de concours du Conservatoire National Supérieur de Paris 32,10

Lemaire. NOCTURNE (2°, 3°) 18,10

Louvier. HYDRE A CINQ TÊTES (3°) 22,80

Ensemble avec cor :

Ameller. ARLEQUINADE, 6 courtes pièces pour 2 trompettes ut, 1 cor, 1 trombone, 1 tuba, partition 21,20
Parties 32,10

Bozza. TROIS MOUVEMENTS pour 2 trompettes ut ou si b. ou 2 cornets si b, 1 cor, 1 trombone, 1 tuba (7°), Partition .. 35,70
Parties 41,80

Severson - McDunn. SKETCH, pour 3 trompettes si b, 1 cor, 1 trombone, 1 tuba, Partition 18,10
Parties 21,20

Représentation exclusive des éditions HEUGEL, KING et SIKORSKI

Catalogue complet sur demande

Aux EDITIONS ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75040 - PARIS CEDEX 01

Tél. : 296-89-11

ACTIVITES ACTUELLES EN MUSICOTHERAPIE

● Suite de la page 21

« Grâce à cette évolution sous-jacente, des groupes humains essaimés dans l'espace et le temps (souvent méconnus) ne cessent de l'élever à l'altitude de pleines civilisations prenant appui sur une « science forte » où n'influent ni « le prestige du machinisme », ni « la pensée abstraite », mais où se fait jour « une fine compréhension de vie ».

« Ainsi menés, nos échanges de travail ont permis de découvrir en nous-mêmes la présence de coordonnées inconnues et qui défilent des registres plus vastes où tout concourt à l'efficacité présente, d'en étendre l'étude avec l'aide de chercheurs qui suivent une ligne analogue à la nôtre. »

A la suite de cet exposé, Mme Yvette Grimaud nous a fait entendre deux enregistrements qui avaient pour but de nous faire prendre conscience de l'impact de ces musiques sur nous-mêmes et de la possibilité de leur application en thérapie. Il s'agissait de : Na't (voix d'homme solo) et solo de Ney (flûte traversière en roseau tenue obliquement devant soi), In : Musique Turque I, Musique Mevlevi, Anthologie Musicale de l'Orient, Collection Unesco BM 30 L 2019 Mic. Enregistrement, photos et texte de B. Mauguin et de Tibetan Buddhism, Tantras of Gyutö sangwa Düpa (voix d'homme solo et ses vibrations harmoniques) Edition Nonesuch Stereo H 72064. Enregistrement, texte et photos de David Lewiston, New York 1975.

Préluant à la démonstration de M. Jean Serry, chorégraphe, qui apporte son concours au Centre Psychothérapique de la Chartreuse de Dijon, le Docteur Levêque qui, depuis quelques années, tente une expérience sur ses malades au moyen de la musique, s'est aperçu que la danse manquait à la musique. Il y a, dit-il, un appauvrissement en milieu collectif hospitalier et quand le malade se sent diminué, il se replie sur lui-même. Il faut donc le rendre capable de vivre et pour cela, il faut partager, faire des échanges avec lui, le recycler, lui recréer un cadre de vie, dans un climat de sécurité, d'estime, d'amour, lui donner le besoin de se réaliser, lui donner du plaisir

dans le domaine de l'expression, lui apporter la dimension artistique, le faire évoluer avec un peu plus de liberté intérieure, de tolérance, en somme il faut donner un sens à son existence. Pour cela, il faut la foi des soignants, dimension extrêmement importante.

Le Docteur Levêque laisse la place à M. Jean Serry qui, avec un groupe de soignants du Centre Psychothérapique de la Chartreuse et quelques participants à ces journées présente une démonstration d'expression corporelle : exercices de relaxation, mouvements d'extension suivis de relâchement, exercices d'expiration respiratoire et verbale avec des nuances, exercices rythmiques au son du tambourin, puis sur une musique rythmée progressivement accélérée en prenant conscience de son corps, puis sur un rythme ternaire, danse sur un thème folklorique, puis danse libre scandée ensuite par des frappés des mains, toute cette progression rythmique avant pour but de discipliner le corps, enfin, exercices de danse libre avec de grandes bandes d'étoffe pour amolifier le geste et donner la dimension de l'espace.

Il faut donner aux malades le plaisir du mouvement par la marche d'abord, puis par la marche dansée, enfin par la danse, mouvement spontané ressenti dans tout le corps. Il est à remarquer, dit Jean Serry, qu'au bout d'un mois un malade marche et danse sans difficulté. Pour terminer cette démonstration, il demande aux participants de danser par deux comme il le demande aux malades afin qu'ils prennent conscience de « l'autre ». Ces exercices présentent comme bénéfique la relaxation, la décripation du malade, son épanouissement corporel, la prise de conscience de son corps qui devient un moyen de s'exprimer, enfin la communication avec les autres.

M. Philippe Fanise, animateur musical qui fait également équipe au Centre Psychothérapique de la Chartreuse de Dijon, a fait une intervention au niveau psycho-musical. Tout d'abord il nous a présenté « Percustra », abréviation de « Percussions de Strasbourg » qui, plus qu'une méthode, est une démarche pour apprendre la musique, une certaine manière de vivre la musique par une participation active et créatrice. C'est une expérience qui engage le choix de l'enfant et sa décision, choix d'un instrument, d'un rythme, lui laisse la possibilité de s'exprimer et de définir sa personnalité, de s'intégrer à un groupe et de créer collectivement. Il nous a montré sur des tableaux la codification des rythmes et leurs accents. Il a fait

reproduire par l'assistance, par des battements de mains, les différents schémas rythmiques. Il a ensuite présenté les différents instruments de percussion. Il a rappelé qu'on les trouve dans toutes les civilisations avec même une tradition de très haut niveau en Extrême-Orient. La percussion a quelque chose de magique, elle entre dans le rôle du sorcier, du guérisseur : une diapositive nous a montré un sorcier soignant un malade avec une flûte et un tambourin.



Le Docteur Levêque au cours de son intervention

M. Philippe Fanise a commenté un tableau dans lequel il présente les différents instruments de percussion classés selon l'origine de la matière qui les constitue, compare leurs impacts et donne leurs applications au niveau pédagogique. Provenant du règne minéral, les instruments en métal ou en verre (exemple : le gong) ont une résonance à laquelle correspond un facteur d'atemporalité, symbole d'intériorité ; au niveau pédagogique ils servent à la perception de la durée ; ces instruments sont très nombreux en Asie (Ball, Tibet, Corée). Provenant du règne végétal, les instruments en bois (exemple : le xylophone) offrent une fréquence cyclique, symbole d'extériorité ; ils favorisent sur le plan pédagogique le travail de pulsation et de régularité, l'Amérique du Sud en est la région la plus riche. Provenant du règne animal, les instruments constitués par une membrane (exemple : le tambour) présentent une dynamique de changement, d'imprévu, symbole à la fois d'intériorité et d'extériorité ; ils servent au travail d'expression rythmique et d'improvisation, on les trouve en grand nombre en Afrique.

Les caractères propres et différents de chacun des instruments de percussion provoquant des réactions différentes chez les malades peuvent permettre au musicothérapeute de les utiliser en fonction de telle ou telle maladie et je pense, dit M. Philippe Fanise, que ces facteurs peuvent guider dans l'établissement d'une thérapie.

Mme Tyra Vulcan, musicothérapeute, promotrice de l'expérience en cours dans le service de Docteur Levêque au Centre Psychothérapique de la Chartreuse n'a malheureusement pas eu le loisir de faire une longue démonstration sur le travail de formation des soignants qu'elle effectue à Dijon et sur ses recherches en musicothérapie en raison des impératifs de l'heure. Néanmoins, elle nous a fait part d'une expérience intéressante : ayant distribué des instruments de l'instrumentarium Orff à un groupe de soignants, elle leur a demandé de faire une improvisation inspirée par l'une des quatre images projetées par diapositives ; elle a ensuite demandé à un participant de choisir l'image qui correspondait selon lui à l'improvisation entendue. Le choix pour lui s'est révélé exact, mais il fut différent pour certaines personnes de la salle, ce qui prouve la différence d'impact d'une même musique

sur les individus. Cet exercice demande réflexion et concentration et présente un grand intérêt surtout lorsqu'il s'agit de malades.

Mme Tyra Vulcan nous a fait ensuite une intéressante relation de l'important Congrès de Musicothérapie qui s'est tenu à Heidelberg en novembre dernier. Tout d'abord elle signale que vient de s'ouvrir à Heidelberg le premier centre de formation complète en musicothérapie en Allemagne Fédérale, après huit années de travail pour établir les bases complexes de cette formation. Ce congrès était organisé par la « Deutsche Gesellschaft für Musicotherapie » et l'« Association Professionnelle des Musicothérapeutes » créée il y a une année. La première a pour but de clarifier les bases de la pratique, de la recherche et de la formation en musicothérapie et la seconde défend l'intégration de cette thérapie dans les différents secteurs et les intérêts des musicothérapeutes. Ces deux organismes groupent des musiciens, rythmiciciens, médecins, psychologues, spécialisés en musicothérapie. Ils sont en relation étroite avec l'Arthérapie telle qu'elle est enseignée à Middeloo aux Pays-Bas.

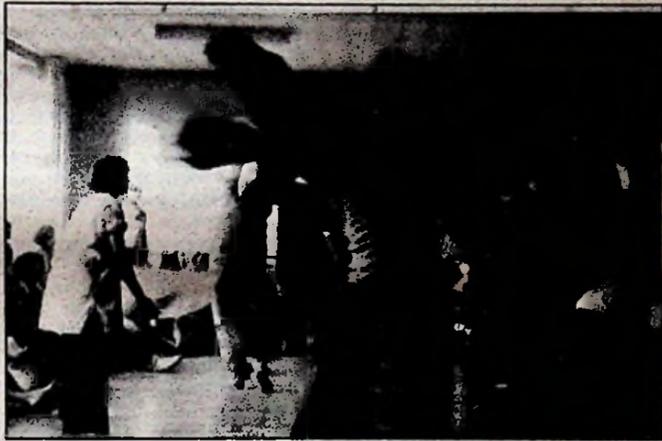
Mme Tyra Vulcan fait alors part d'une information intéressante qu'elle a pu recueillir : en Allemagne Fédérale, 200 musicothérapeutes vivent actuellement de leur travail. Les médecins dans les institutions prennent de plus en plus une part active à la musicothérapie, soit en intéressant le musicothérapeute à ses démarches et recherches, soit en faisant partie d'un groupe de musiciens à l'intérieur de l'établissement. Les diplômes de Musicothérapie de Vienne et d'Arthéra-

pe mesure de la personnalité du thérapeute, de son rayonnement, de son être de thérapeute et de musicien.

Après cette dernière communication, André Amellér conclut : Il faut souhaiter que ces journées, outre les informations qu'elles ont apportées, les contacts et échanges fructueux qu'elles ont procurés, auront permis aux personnalités présentes de prendre conscience de la valeur de la musicothérapie, de son impact certain sur les déshérités et de leur permettre de convaincre leurs ministères et services officiels de reconnaître enfin la musicothérapie comme une discipline à part entière et d'envisager une formation officielle de musicothérapeute, procurant aux jeunes de nouveaux débouchés dans la période difficile que nous traversons. Nous espérons, ajoute André Amellér, que Dijon qui se bat depuis quelques années verra enfin s'organiser un enseignement sanctionné comme à l'Université de Montpellier par un certificat d'université d'enseignement spécialisé de la musicothérapie et un diplôme d'université de musicothérapie, complétant ainsi toutes les formes d'enseignement dispensés à l'Université de Dijon.

Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'I.S.M.E. a d'autre part, réuni autour d'une table, dans une ambiance cordiale, les personnalités présentes et les conférenciers afin de discuter du sort de la musicothérapie, d'échanger des idées et d'envisager sérieusement ses possibilités d'avenir.

Le vendredi soir, un concert improvisé était offert par les élèves du Conservatoire National de Région aux participants qui pu-



Séance d'expression corporelles

rent apprécier huit élèves des cours supérieurs dans des œuvres classiques et contemporaines : Laurent Doosche hautbois, Sonia Tatarinoff harpe, Catherine Namura piano, Catherine Chiffot flûte, Sylvain Lhuissier basse, Pierrette Guyon chant, Christophe Paillet guitare et Bruno Lhuissier violon. Mme France Jénicot, professeur au Conservatoire, avait eu l'obligeance d'accompagner les solistes.

Jacqueline Amellér

DOCUMENTATION

Langage corporel et Psychothérapie, Dr J. Verdeau-Pailles et M. Kieffer, Les Amis des Arts graphiques, Editions d'Art Pousan-Hérault.

Les Techniques Psychomusicales actives de groupe et leur application en psychiatrie, Dr J. Verdeau-Pailles et J.-M. Guiraud-Caladou, Doïn Editeur, 8, place de l'Odéon, 75006 Paris.

Un champ d'action, La Créativité, J.-M. Guiraud-Caladou, Edition J.-M. Suzeau S.A. Deux cassettes : La préparation de l'enfant à la détente par la musique et La détente et l'endormissement par la musique, par J.-M. Guiraud-Caladou.

Quelques références d'ouvrages cités au cours de l'exposé de Mme Yvette Grimaud :

Dr. A. Salmanoïff, Secrets et sagesse du corps, Ed. de la Table ronde, Paris 1958.

Dr Paul Chauchard, préface à l'ouvrage de M.-L. Aucher, L'Homme sonore, S.P.A.D.E.M. Paris 1970.

M.-L. Aucher, L'Homme sonore, Les Plans d'expression - Schéma de Psychophonie, réédité à l'Epis, Paris 1977.

Dr M. Martiny, préface à l'ouvrage du Dr J. Choain, La Voie rationnelle (Tao) de la médecine chinoise, Editions S.L.E.L., Lille 1957.

Dr A. Tomatis, Vers l'écoute humaine, Editions E.S.F., Paris 1974.

Dr H. Jenny, Cymatics, The Structure and Dynamics of Waves and Vibration (texte anglais-allemand), Bâle, Basilius 1967.

Dr Mardrus, Le livre de la Vérité de la Parole, Bibl. Eudique, Paris 1932.

**TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES**
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

Gironde

L'Harmonie Union Pauillacaise à Bordeaux le 15 décembre 1979

Compte tenu des excellents résultats obtenus au cours des diverses manifestations musicales organisées dans les départements voisins, notre Harmonie s'est vue demandée pour une grande soirée dans laquelle étaient encadrés des jeunes choristes, danseuses et de nombreux élèves.

La soirée, organisée par le Collège National Mixte dans la salle des fêtes de Bordeaux-Bastide, a commencé à 21 heures pour se terminer vers 24 heures.

Sous la direction de son chef, M. Maurice Mau, l'Harmonie a eu le plaisir d'interpréter les morceaux suivants :

Palencia - Paso Doble de John Darling.

Le pays du sourire de Frantz Lehar, arrt F. Andrieu, grande fantaisie, trombone solo Hubert Roux.

La dernière valse de Les Reed et Barry Mason.

Granada (A. Lara) Paso-Doble arrt de Laurent Delbecq.

Hymne sur un thème de la 9^e symphonie de Beethoven avec chœurs des élèves du Collège.

Les échos du Midi de P. Kelson sur des airs populaires du Midi.

Grande Fantaisie Polka de E. Marsal, pour 2 clarinettes, solistes MM. Gérard Capdet et Bernard Jeanneau.

Frederico, Paso-Doble de John Darling.

Pinson et Fauvette de P.-N. Labole. Polka pour trompette soliste : Paul Reigniez.

Défilé des Juniors de Georges Besson, arrt de R. Coiteux.

Réussite complète, satisfaction générale, et l'Harmonie s'est vue sollicitée pour d'autres concerts à Bordeaux, l'été prochain.

L'Orchestre Symphonique de Talence a 35 ans

L'Orchestre Symphonique de Talence fut fondé en 1944, dans le cadre du collège technique de Talence, rue Henri Brisson.

Composée d'une douzaine d'étudiants, la formation était dirigée par Jean Jonqua ; l'O.S.T. participait alors à quelques petites fêtes (scolaires, arbres de Noël...).

D'années en années, de nouveaux éléments vinrent grossir l'effectif, ce qui permit alors d'étendre le répertoire symphonique à des œuvres très classiques.

En 1958, Roger Lemoine, chef des chœurs du Grand Théâtre à la retraite, en prenait la direction et faisait profiter de son expérience professionnelle ; il permettait à l'O.S.T. de donner des concerts de qualité : fêtes municipales, Reine du Muguet, Sainte-Cécile, concerts spirituels. L'orchestre accompagnait de nombreuses opérettes avec la participation du Théâtre Chabert : « Le Pays du Sourire », « Au pays des Sardanes », « La Belle de Dadix », etc.

L'Orchestre et de Théâtre Chabert inauguraient le nouveau théâtre de Cognac. Au décès de Roger Lemoine, en 1964, M. Tony Cerf, nouveau chef, bien connu du milieu musical amateur, avait monté pendant la guerre l'Association des Concerts Tony-Marcel Cerf. C'est avec une grande joie qu'il prit la direction musicale de l'O.S.T.

Composé de musiciens non professionnels, l'Orchestre compte quarante musiciens qui se retrouvent tous les vendredis au Palais des Fêtes de Talence pour répéter. La proximité des Facultés permet aux étudiants musiciens de participer aux activités de la Société pendant la durée de leurs études. Des étudiants étrangers Allemands, Anglais, Améri-

cains, sont venus à l'orchestre et aux différents pupitres viennent actuellement se joindre de jeunes musiciens qui ont fait leurs études instrumentales à l'Ecole municipale de musique de Talence.

La saison 1978-1979 a connu de nombreuses manifestations : remise des prix et audition de l'Ecole municipale de musique, Sainte-Cécile, Fêtes de la Reine du Muguet, trois soirées musicales au Palais des Fêtes de Talence, concerts spirituels en l'Eglise Notre-Dame de Talence, de la Sainte-Famille, Saint-Augustin de Bordeaux, Martillac, etc.

Pour la nouvelle saison musicale, l'O.S.T. a de nombreux projets de concerts et des œuvres importantes sont inscrites au programme. Au cours de ces concerts, de jeunes musiciens joueront en soliste accompagnés par l'orchestre.

Le bureau administratif de l'O.S.T. se compose de :

Président d'Honneur : M. Henri Deschamps Député Maire ; Président : M. Esquerre ; Directeur : M. J. Roubin ; Vice-Présidents : Mme Cuilhé et M. Latapie ; Secrétaire : Mme Cuilhé ; Trésorier : M. Claverie ; Archiviste : Mme Claverie ; Chargé des relations avec la municipalité : M. Cuilhé ; Membres : MM. Reigt et Gélin.

La correspondance est à adresser à Mme Cuilhé, Secrétaire, 69, avenue Jean-Jaurès, 33400 Talence, et les musiciens qui désirent faire partie de l'O.S.T. peuvent se présenter tous les vendredis à 21 h au Palais des Fêtes de Talence, rue J.-B.-Pommiès près de la barrière de Pessac.

Landes : Ychoux

Brillante Sainte-Cécile de l'Harmonie S.J.Y.

La Société musicale a fêté sa Sainte Patronne avec un éclat particulier les samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 1979.

Cette célébration, placée pour la première fois sous la baguette de M. Guy Foucat, a montré au nombreux public qui était venu l'encourager le caractère toujours jeune de cette formation.

Ce concert était présidé par M. Duroure, Député des Landes, et le Docteur André Mirtin, Conseiller Général, Maire de Parentis-en-Born, avec à leurs côtés MM. Georges Corbler, Maire de la Commune, Louis Gorry, Vice-Président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes, Président de l'Harmonie Municipale de Parentis-en-Born, l'Abbé Noël Duvignau, Curé de la paroisse et plusieurs Conseillers Municipaux.

En première partie, l'Harmonie interprétait avec brio, en nous faisant parcourir les chemins du monde : « Trumpet Voluntary » de H. Purcell ; « Le nouveau seigneur de village » ouverture de Boieldieu ; « Valse de l'empereur » de Johan Strauss ; « Harlem ! Harlem ! » fantaisie jazz de John Darling.

Au cours de l'entracte eut lieu la distribution des 41 diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique ayant passé avec succès les examens fédéraux du 9 juin dernier, et le concert reprit avec : « Moonlight Serenade » de Glenn Miller ; « Le Calife de Bagdad » ouverture de Boieldieu ; « Churumbelrias » paso doble d'Emilio Ruiz.

A 10 h 45 dimanche, à l'office religieux, on notait la présence de M. Robert Davier, Vice-Président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, et de Madame.

Dès l'Entrée, nos trompettes firent résonner les voûtes de notre belle Eglise du 15^e siècle avec « Trumpet Voluntary ». Les autres morceaux furent exécutés avec le meilleur soin, avec toutefois une mention spéciale pour « O Jésus, ma joie demeure » de J.S. Bach qui fut le plus émouvant.

Juste le temps de revenir au Foyer Municipal et après une brillante exécution de l'ouverture de Boieldieu, « Le nouveau seigneur de village », furent remis 15 diplômes dont 7 médailles de la Fédération à de jeunes musiciens, et de la C.M.F. aux anciens :

— La médaille de Bronze à M. Joël Pie pour services notables.

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNELS

des prix

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	645	825
CORNET, si b	740	960
BUGLE, si b	855	1 090
ALTO, mi b	1 350	1 740
BARYTON, si b	1 720	2 400
BASSE, si b à 4 pistons	2 300	2 900
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	7 460	9 200
TROMBONE à coulisse	880	1 165
TROMBONE à pistons	1 700	2 195

**LAQUES OR
CLES CHROMEES**

SAXO SOPRANO, si b	2 035
SAXO ALTO, mi b	2 150
SAXO TENOR, si b	2 450
SAXO BARYTON, mi b	4 500
CLARINETTE, si b super ébène	930
GRAND FLUTE argentée plateaux pleins	880

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28-44-22 - 27-12-98

**ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE**



— La médaille d'Argent à M. Edmond Michon, clarinette, pour plus de 30 ans de vie musicale.

— La médaille d'Or à M. Robert Villenave, Bugle, pour plus de 40 ans vécus au sein de l'Harmonie La Jeunesse d'Ychoux.

Pour notre Harmonie, une nouvelle route est trouvée, cette route est dans le prolongement de celle empruntée jusqu' alors. Souhaitons-lui bon voyage et au terme du chemin qu'elle vient de parcourir, félicitons-la, car en servant comme elle le fait, la cause de la musique, elle mérite toute notre reconnaissance.

VAUCLUSE

Avignon

Sous le Patronage de Sainte-Cécile, Musique et Majorettes « Léo-Lagrange » du Grand Avignon en famille pour les diplômes et le repas de fin d'année

A quelques jours de la fête de Noël la musique et les Majorettes Léo-Lagrange ont coutume de se réunir autour d'une table afin de faire le point des activités de l'année écoulée. Toutes les fois l'attraction se déroule sur la place de l'Horloge et en présence d'une assistance toujours nombreuse.

Le temps était maussade et le spectacle de ces jeunes filles évoluant sous un ciel très bas dans une tenue que l'on connaît c'était la preuve que Majorettes et musique Léo-Lagrange affrontaient les éléments sans complexe dès lors que Sainte Cécile, leur patronne, veillait sur elles. La parade suivait le défilé et chacun pouvait juger de la grande qualité de l'ensemble, la musique ayant fait de sérieux progrès. L'apéritif d'honneur était offert par la municipalité, il rassemblait une assistance qui débordait largement les capacités de la salle du Conseil Municipal.

Le Président Lichère présentait la plaquette qui relate le péripète de la société à l'étranger,

en France et dont les clichés sont dus au talent de notre excellent ami Michel Gromelle.

C'était ensuite le défilé en sens inverse et le rendez-vous à Champfleuri pour le repas traditionnel.

Le Président Trinquier remettait diplômes et médailles au nom de la Fédération et de la Confédération.

Les médailles d'encouragement allaient à Régine Tracol, Edith Martinez, Patricia et Sylvie Durand. Pour 10 ans de fidélité à Ginette et Henri Durand, les Directeurs des Majorettes, à Mme Benoît et à Patrick Domine, la Médaille de la Confédération à Jacques Malbois.

Tradition respectée à l'Eglise Saint-Pierre : l'Harmonie Municipale a fêté Sainte-Cécile

Traditionnellement, les musiciens de l'Harmonie Municipale participent à un office religieux dans une Paroisse d'Avignon pour fêter Sainte-Cécile, leur patronne.

Cette année, l'Eglise Saint-Pierre accueillait la phalange Avignonnaise avec, à sa tête, son Chef Emile Dal Bello.

C'est le Chanoine Lacrambe, Vice Chancelier de l'Archevêché et Curé de la Paroisse qui célébrait l'office au premier rang duquel nous avons remarqué la présence de M. Goubert, Conseiller Municipal et de M. Trinquier, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Choraux du Vaucluse.

Pendant l'Office, l'Harmonie Municipale a interprété avec beaucoup de musicalité et de sensibilité l'Andante de la « Symphonie inachevée » de Schubert, l'ouverture d'Egmont de Beethoven, Romanza de Mozart, Elévation de Robert Martin et trio de Clarinettes.

Cadenet

Sainte-Cécile aux Enfants d'Arcole

Dimanche 25 novembre — Traditionnelle participation à la Grand-Messe et en l'Eglise Pa-

roissiale — après la Messe une aubade aux Habitants et un arrêt devant la Statue d'Estienne - le Tambour d'Arcole — Apéritif et Repas au Foyer des Campagnes. Nos félicitations aux Musiciens sans oublier son dévoué Président Alexandre Zanetti et sa Secrétaire toujours à la tâche, Mme Zanetti.

Cavaillon

Musique en fête « Cantaire du Souleu » « Cavarea Musica » et « Li Parpaïoun Blu » ont fêté la Sainte-Cécile

Le dimanche 25 novembre, la Sainte Cécile, Patronne des Musiciens était fêtée par plus de cent participants, membres de la Chorale « Li Cantaire dou Souleu », de « Cavarea Musica » et des « Parpaïoun Blu ».

C'est un Banquet qui devait réunir tout ce monde (pour qui la musique et le chant sont sa raison d'activité) au Restaurant des Cèdres à Cabrières d'Avignon.

Le Président Jocelyn Montagard, à l'heure de l'apéritif prononçait une allocution de circonstance (Aujourd'hui sont réunis musiciens de talent, musiciens du Folklore, choristes et aussi les danseurs).

La Musique Folklorique est celle du Peuple, celle des Troubadours, dont nos tambourinaires sont les descendants. La Grande musique s'exprime toujours avec le même amour grâce au talent de nos Musiciens de Cavarea Musica.

Puis après avoir donné l'origine de l'appellation « Choral » et de son évolution à travers les temps il ajoutait « Professionnel ou amateur, le chant choral est néanmoins de plus en plus à l'honneur. Nos Cantaires dou Souleu, ces amateurs, ont eux aussi mis le chant choral à l'honneur et je crois qu'ils y ont réussi ». Puis il remerciait les Personnalités présentes.

Au dessert, le Président Trinquier tint à apporter le témoignage de la Fédération par des compliments et des félicitations qu'il adressa sans réserve aux Musiciens, aux Choristes et aux Folkloristes à leurs Directeurs et en particulier au Président Montagard.

Mazan

Bon pied et solide appétit

Notre Doyenne, la Philharmonique, a fêté sa patronne, malgré le décès accidentel de M. Albert Montagard quelques jours seulement avant la Sainte Cécile avec M. Albert Montagard, Maire Honoraire de Mazan et père de Jean-Louis Montagard, Directeur de la Philharmonique.

La coutume a été respectée et la Sainte Patronne des Musiciens a été honorée, comme chaque année, par les sociétés de la Philharmonique.

Il manquait peu de monde, et à l'issue de l'office, un tour de Ville, sur un pas redoublé, permettait à tous les Mazanais d'apprécier l'ordre, le nombre et la qualité du répertoire de nos dynamiques sociétaires musiciens.

Montfavet

Fête de la Sainte-Cécile à l'Echo Musical

Dimanche 25 novembre, l'Echo Musical de Montfavet a dignement fêté Sainte Cécile, patronne des musiciens et ce, par une triple manifestation : participation à la grande messe, aubade sur la grande place, apéritif d'honneur.

La fête commençait à 10 h 30 par la traditionnelle participation à la messe dominicale en la belle

église abbatiale de Montfavet, à peu près comble, messe célébrée par le nouveau Père Curé Tappenas. Au premier rang avaient pris place M. Chioussé, Adjoint Spécial et le Président Fédéral M. Trinquier. Dans le Chœur, l'Harmonie Juniors de l'Echo Musical sous la Direction de M. Georges André, membre de la Commission Départementale des Examens Fédéraux. A l'entrée Trumpet Tune de H. Purcell, après la lecture le modérato de Haendel par un trio de clarinette, à l'offertoire la Cantate 147 de J.-S. Bach transcription de M. G. André, à la communion le célèbre Largo de Haendel, à la sortie la marche solennelle de C. Saint Saëns.

Après la messe, une aubade sur la Grand'Place regroupait un public fidèle, avec un répertoire entraînant et moderne mais tout aussi remarquable d'autorité et de brio.

Le Mille Club accueillait enfin, après un petit tour de ville en musique, tous les musiciens et les amis de la Musique. Chaleureuse réception à laquelle s'était joint M. Zbir, Adjoint, représentant M. le Sénateur-Maire d'Avignon, MM. Chioussé et André. M. Trinquier, Président Départementale avait pris son baton de pèlerin après la messe pour rejoindre une autre Sainte Cécile à Cavallion.

Avant que ne soit servi un apéritif d'honneur, M. Metaxian, Président de l'Echo Musical devait dire que l'Harmonie comptait 40 musiciens tous issus de l'Ecole de Musique de l'Echo Musical dont l'effectif atteint 200 élèves. Il remerciait la municipalité pour sa présence, gage d'encouragement, mais aussi tous ceux qui grâce à leur travail permettent à la musique de se développer et ainsi de vivre de plus en plus dans la communauté. M. Zbir, se félicitait du regain de popularité de la musique et de la contribution que l'écho Musical y apporte, enfin il adressait de cha-

leureuses félicitations à tous les musiciens.

Il était ensuite procédé à la remise de médailles d'encouragement à Miles Isabelle Moullis, Magali Coeur, Béatrice Audergon et à MM. Marcel Garrigue et Yves Nourrisseau. La médaille d'honneur fut remise à M. le Docteur Paul Liaume, Vice Président de l'Echo Musical et à M. Raymond Audergon, Membre du Conseil d'Administration.

Monteux

Belle soirée familiale des Amis de la Musique

Le mardi 28 novembre, les élèves de notre école de musique étaient réunis dans la grande salle de la Mairie, qui s'est avérée trop petite tant l'affluence était grande, en présence de leurs parents, de leurs professeurs et des membres du Conseil d'Administration au grand complet.

Présidée par M. Raymond Chabran, Maire, assisté par MM. Grangier, Maire Honoraire, Nicole, Premier Adjoint, Alphonse Testenière, Président, Patrick de Belleville, Directeur, Gilbert Testenière, Secrétaire et par Mme Babinet, Vice-Présidente, cette soirée familiale a obtenu un succès sans précédent.

C'était tout d'abord une partie concert présentée par MM. les professeurs. Nous entendons successivement MM. Prunières au clavecin, Michel Testenière à la trompette, Guiral à la flûte accompagnés par Mme Babinet au clavecin et enfin, M. Sarraide à la guitare.

Nous eûmes aussi le plaisir d'écouter quelques-uns de nos élèves : MM. Babinet, Winterberger, Bolton ainsi que Jean-Christophe Babinet au clavecin, Valérie Degioanni et Alice Ambrogini dans un duo flûte-guitare,

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

Jean-Marie Chabran et Christine Benezeth à la guitare, un trio de flûte avec Brigitte Brecciani, Denis et Joël Roux et pour terminer la benjamine de nos élèves Isabelle Rogier à la flûte accompagnée au clavecin par son professeur M. Guiral.

C'était ensuite la remise des diplômes (84 au total) dans une ambiance de fête, juste récompense au travail accompli par nos élèves durant l'année écoulée, et c'est à regret que se termina cette soirée avec l'espoir que se renouvellent souvent de telles initiatives.

L'Isle-sur-la-Sorgue

Sonnez Clairons... Sainte-Cécile salue ses amis

La salle du Mille-Club affichait complet ! ils étaient trente-quatre, avec leurs instruments, ils n'avaient pas mis la grande tenue d'apparat, mais qu'à cela ne tienne, le principal était d'être présent et de bien jouer ! C'était la fanfare de l'Avenir l'Islois. Chère au Président René Reboul, elle allait montrer à l'assistance tout son talent.

On a joué des airs correctement, avec foi, on a reçu les applaudissements d'une assistance parmi laquelle M. Jean Garcin Président du Conseil Général du Vaucluse, M. Battini, Maire, et Madame, etc., ainsi que M. Ramelle représentant la Fédération et son Président.

Oppède

Sainte-Cécile de la Fraternelle Oppédoise

La Fraternelle Oppédoise a elle aussi fêté Sainte-Cécile. Dimanche 16 décembre à Ménerbes au Restaurant Granier, Musiciens et amis de la Musique ont fêté Sainte-Cécile en présence de Monsieur le Maire d'Oppède de son Président d'honneur Gaston Allies, de son Président actuel Alex Hugon qui cumule Présidence et Direction et de Grégoire Metaxian Secrétaire-Général de notre Fédération, représentant son Président retenu le même jour à Pernes-les-Fontaines. L'ambiance très agréable et le souci constant de bien faire a été pour son dévoué Président Alex Hugon de dire sa reconnaissance aux Musiciens et amis de la Fraternelle Oppédoise.

Pernes-

les-Fontaines

Concert de l'Harmonie Musicale « Les Enfants de la Nesque »

Dimanche 16 décembre l'Harmonie « Les Enfants de la Nesque » a fêté la Sainte-Cécile, mais aussi le 88^e anniversaire de la Société qui a vu le jour dans notre Ville de Pernes le 1^{er} mai 1891.

M. Gaston Cuntv a fait avec beaucoup de qualité l'historique de cette phalange qui a su se hisser au niveau de ses aînés.

A 11 heures 15 dans la Salle du Star-Cinéma un Concert sous la baguette de son Chef, Magny, ce concert a enchanté les Amis de la Musique, et ils étaient nombreux. On a pu entendre et applaudir les Dragons de Villars de Maillard, la Valse lente de Nico Ghica, la surprise de Hayon, le Menuetto de H. Fernand, Boum

sur Charles Trenet avec arrangement de L. Delbecq et A. Signorini célèbre marche Napolitaine de F. Popy.

Au premier rang des spectateurs nous avons reconnu M. le Maire Claude Lapeyre et Madame, M. Léon Ayme, Président des Enfants de la Nesque et M. Trinquier, Président Fédéral.

A l'apéritif offert à tous les amis de la musique et aux dirigeants des Sociétés locales, M. le Président Ayme a pris la parole pour remercier les Musiciens et les Personnes présentes.

Cette année pour son traditionnel concert de la Sainte-Cécile l'Harmonie Musicale avait déserté le grand salon de la Mairie et invité tous les mélomanes au Star-Cinéma. L'acoustique est nettement supérieure.

Sarriens

Une fois encore l'Union Musicale a prouvé son talent

Un auditoire important avait répondu présent à l'invitation par l'Union Musicale Sarriennaise. Le cadre de ce concert traditionnel de la Sainte-Cécile était la salle de la magnifique cantine des Ecoles. Le Maire, M. Guy Bocheron, était présent entouré de ses adjoints et des membres de son Conseil Municipal.

Le programme musical de cette matinée était composé d'œuvres anciennes et modernes, donc pour tous les goûts.

De plus il y eut l'audition de jeunes sarriennais issus de l'Ecole de Musique, présentés par M. Magny.

Enfin une courte interruption du concert intervint, permettant la remise des diplômes aux jeunes de l'Ecole de Musique, classe solfège, première année d'instruments, etc.

Une bien belle distribution, propre à encourager cette jeunesse à persévérer dans cette voie.

Tout de suite après le concert repris et berça tout le monde, soulevant à la fin de chaque interprétation des salves d'applaudissements bien mérités. Merci à notre ami le Président de l'Union Musicale Jean-Pierre Merindol et à son chef Raymond Blanchini.

Journal de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 25 F
ETRANGER 1 an 70 F

Compte Chèque Postal
46.38.65 G PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86

EDITIONS ROBERT MARTIN

NOUVEAUTES

JACQUES VALLIER	DUO pour flûte et piano (assez difficile)	17,00 F
JACQUES VALLIER	ARIA pour clarinette et piano (moyenne force)	13,00 F
JOSEPH ZEMP	AIR SCANDINAVE (moyenne force)	
	Existe en trois formules :	
	1. — Quatuor de clarinettes sib	20,00 F
	2. — Quatuor de saxophones	20,00 F
	3. — Quintette de saxophones (2 altos, 2 ténors, 1 baryton)	24,00 F

RAPPEL DE NOS NOUVELLES COLLECTIONS

Collection JOUONS ENSEMBLE		
JULIEN PORRET	12 DIVERTISSEMENTS EN DUOS pour trompettes ou cors d'harmonie (facile à assez facile)	24,00 F
JULIEN PORRET	6 TRIOS FACILES pour trompettes ou cors d'harmonie ..	24,00 F
MICHEL GOURDEAU	10 QUATUORS SUR DES AIRS FOLKLORIQUES pour quatre trombones ou quatre tubas ut ou quatre basses sib (assez facile). L'exemplaire complet	70,00 F
	Le conducteur	35,00 F
	Chaque partie séparée	10,00 F
ALAIN MARION	50 DUOS PROGRESSIFS POUR FLUTES PAR LES GRANDS MAITRES DE L'ECOLE FRANÇAISE (très facile à moyenne force)	35,00 F
MICHEL DELGIUDICE	10 DIVERTISSEMENTS POUR CLARINETTES EN DUOS, TRIOS, QUATUORS (moyenne force)	30,00 F
ROGER GILET	10 QUATUORS FACILES POUR CLARINETTES SIB L'exemplaire complet	60,00 F
	Le conducteur	30,00 F
	Chaque partie séparée	10,00 F
Collection ORCHESTRES JUNIORS		
JEAN-CLAUDE AMIOT et CHRIS JOHN	MON PREMIER CONCERT (très facile) Le conducteur	17,00 F
	Chaque partie instrumentale	6,00 F
PAUL FROMIN	LE PETIT ORCHESTRE (facile). Le conducteur	25,00 F
	Chaque partie instrumentale	6,00 F
CLAUDE-HENRY JOUBERT	ROMANCE POUR ORCHESTRE A CORDES (facile) L'exemplaire complet	35,00 F
	Le conducteur	16,00 F
	Partie séparée	5,00 F

Les conducteurs peuvent être envoyés en communication

Et n'oubliez pas que :



de la petite flûte au soubassophone

les instruments de toutes marques se trouvent aux :

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON CEDEX

(85) 39-29-33

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES